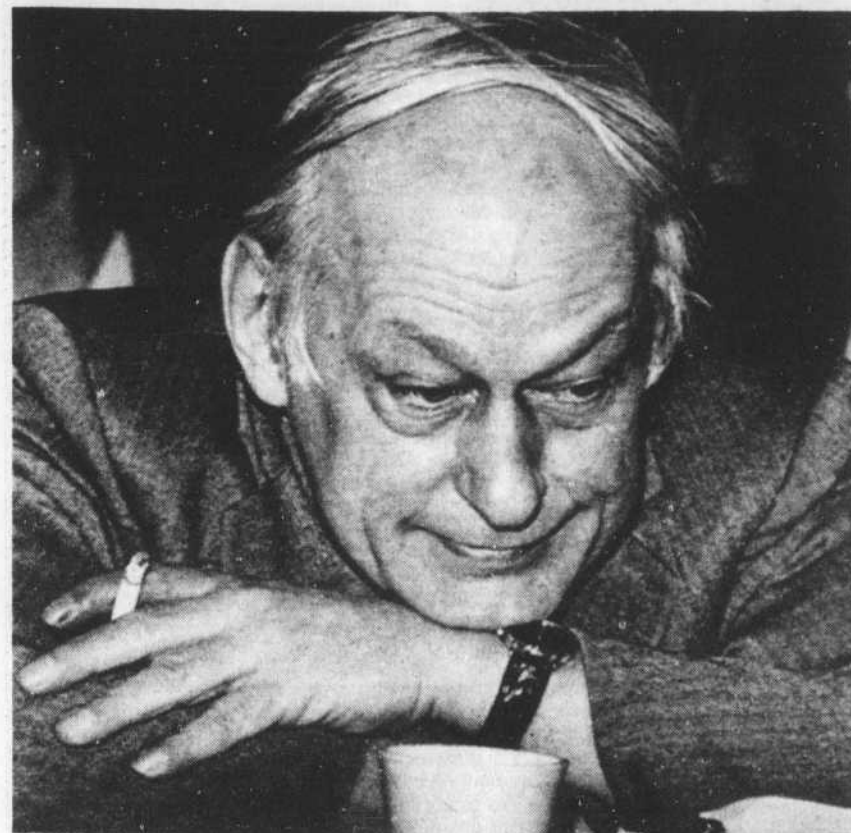


Québec poursuivra ses «compressions aveugles»



TIF NATIONAL

Le premier ministre René Lévesque semble rêvasser durant un répit au conseil national du Parti québécois tenu en fin de semaine dans la Vieille Capitale. (Photolaser CP)

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Le gouvernement devra faire preuve de la «brutalité nécessaire» dans ses prochains budgets, et il devra continuer de recourir à des «compressions aveugles», qui affectent tout le monde. Tel est le message «réaliste» que deux ministres, MM. Jacques Parizeau (Finances) et Yves Bérubé (Trésor) ont livré hier aux principaux militants du Parti québécois, réunis en conseil national ordinaire, à Québec. De façon générale, les délégués ont bien accueilli ces exposés,

même s'ils ont adopté par la suite une résolution qui presse le gouvernement de faire preuve de plus de discernement dans sa politique de redressement budgétaire. Le ministre des Finances estime que le Québec ne peut pas prendre de virages lents et en douceur, ni procéder à des arbitrages souples. Il est au contraire condamné à «vivre dangereusement». Sans dévoiler la teneur du budget qu'il présentera au début de mai, M. Parizeau dit qu'il faut tenter de concilier l'inconciliable et éviter deux tentations: la pre-

mière, qui incite à croire qu'en faisant des «ajustements» ici et là, on pourra passer une autre année sans encombre; la seconde, qui évoque l'«apocalypse now» et prend l'opinion publique pour un troupeau de vaches en piste pour un «stampede»...

Le ministre a fait part de ses cinq objectifs, qui sont autant des préoccupations et des contraintes: ■ il n'est pas normal que la rémunération du secteur public et parapublic soit en permanence supérieure à celle des

Voir page 8: Compressions

■ Autres informations sur le conseil national du PQ en page 2.

Examen fait, selon Erik Neilsen

Le scénario proposé par Pinard n'est pas au point

OTTAWA (CP) — Les conservateurs sont à la fois pour et contre de la solution de compromis qui leur a été présentée vendredi pour mettre fin à l'impasse dans laquelle les Communes sont plongées depuis près de deux semaines. Ce n'est qu'aujourd'hui qu'ils prendront une décision, lors d'une réunion du caucus qui doit se tenir en fin d'après-midi.

Au cours du week-end, les conservateurs ont examiné cette solution sous toutes ses coutures pour en venir à la conclusion qu'elle n'était pas aussi alléchante

qu'ils ne l'avaient d'abord pensé. Un porte-parole du parti a déclaré hier que les conservateurs n'avaient pas trouvé de solution à cet épineux problème.

Vendredi, le leader des conservateurs en Chambre, M. Erik Nielsen, et le chef du parti, M. Joe Clark, avaient laissé entendre que le compromis formulé par M. Pinard signifiait que les libéraux avaient fait un pas dans la bonne direction mais ils avaient également indiqué qu'ils attendaient de prendre connaissance de la transcription des propos de M. Pinard.

Ce dernier avait suggéré que les députés

procèdent dès mercredi au vote qui devait se tenir le mardi 2 mars pour reprendre les travaux courants de la Chambre jeudi. En échange, M. Pinard suggérerait que les partis d'opposition aient le choix des affaires à débattre pendant une journée.

Après le vote tant retardé, les députés pourraient négocier le projet énergétique controversé de 149 pages qui est à l'origine du boycottage du vote par les conservateurs.

Ce projet de loi, d'après la proposition de M. Pinard, ne serait pas présenté aux

Communes avant vendredi midi. En attendant, c'est jour et nuit que se déroulent les négociations pour déterminer comment les députés pourraient traiter de cette question.

M. Nielsen, qui n'a pas indiqué la portée des recommandations qu'il formulerait auprès de M. Clark et du caucus, a laissé entendre que le «scénario proposé par M. Pinard n'était pas tout à fait au point».

Un autre porte-parole du parti a déclaré hier que les Conservateurs

Voir page 8: Scénario

Au premier tour des élections cantonales

La gauche française subit un net revers

PARIS (d'après AFP et Reuter) — La gauche française a été mise en minorité hier au premier tour des élections cantonales, une consultation à caractère local ne concernant que la moitié des Français, mais qui avait valeur de test national.

Dix mois après l'accession de la gauche au pouvoir, l'opposition giscardienne et gaulliste a obtenu plus de 51 pour cent des suffrages, tandis que la gauche se situe en dessous de 48 pour cent, selon les estimations des instituts de sondages.

La participation est estimée à 68 pour cent, un record pour ce genre d'élections. Les écologistes, à 1,0 pour cent, ne font pas de percée.

Parmi les personnalités élues, sans surprise dès le premier tour, on compte l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing et le leader gaulliste Jacques Chirac.

La gauche socialiste et communiste est en perte de plus de six points par rapport aux élections législatives de juin 1981.

Le Parti socialiste ne s'attendait certes pas à rééditer le raz-de-marée (près de 38 pour cent) qu'il avait réussi dans la foulée de l'élection du président François Mitterrand.

Il réalise, selon les estimations, autour de 30 pour cent, chiffre qu'il s'était fixé comme objectif. Il reste ainsi le premier parti politique de France.

Le Parti communiste pour sa part était demeuré sur son lourd échec de juin 1981 (16 pour cent des voix), qui l'avait vu perdre le quart de son électoral.

Il progresse, selon les estimations, très légèrement (16,5 p.c.) et son secrétaire-général, M. Georges Marchais, a estimé hier soir qu'il s'agissait du début de sa remontée. Mais il n'empêche que son af-

faiblissement apparaît comme un phénomène durable.

Cette double évolution place la gauche en-dessous de la barre des 50 pour cent, alors qu'elle l'atteignait lors des cantonales précédentes de 1976 et de 1979. A l'époque, le Parti socialiste était moins fort, mais le PCF se plaçait beaucoup plus haut (22,5 pour cent).

Cet échec de la coalition socialiste-communiste ne remet pas en cause à court terme la domination de la gauche au gouvernement et à l'Assemblée nationale.

Si le deuxième tour, dimanche prochain, confirme la tendance, l'opposition gagnerait cependant des positions importantes dans les assemblées locales au moment même où entre en vigueur la loi sur la décentralisation voulue par les

Voir page 8: La gauche

Mgr Glemp demande que Lech Walesa soit libéré

VARSOVIE (Reuter) — Mgr Jozef Glemp, primat de Pologne, a demandé hier la libération de Lech Walesa, président du syndicat indépendant Solidarité actuellement suspendu par les autorités militaires.

L'archevêque, qui s'adressait à une assemblée de 20.000 personnes dans un faubourg de la capitale, leur a demandé de prier pour la libération de M. Walesa, qui est en résidence surveillée depuis l'imposition de la loi martiale il y a plus de trois mois.

Le primat de Pologne a affirmé que M. Walesa ne constituait pas une menace pour les autorités.

«Prions pour les détenus, prions pour celui qui porte sur son sein l'image de la Vierge noire, prions pour Lech Walesa, afin qu'il soit libéré...», a dit Mgr Glemp. «Nous savons qu'il ne dérangerait personne, mais qu'il servirait tous ceux qui

travaillent en faveur de la compréhension et de la concorde», a-t-il ajouté.

Avant le sermon de Mgr Glemp, une prise de position très ferme de l'Eglise polonaise en faveur des droits de l'homme avait été lue hier au cours de la messe radiodiffusée hebdomadaire.

Le sermon radiodiffusé réaffirmait notamment le droit à vivre dans la dignité, à un juste salaire et à la vérité. Il citait également un récent sermon du pape Jean Paul II qui disait que la force physique, même la plus puissante, ne saurait fournir une solution juste et durable aux problèmes d'une nation.

Le sermon demandait également la reprise du dialogue national et la réconciliation.

De même, Mgr Glemp a déclaré: «Nous parlons beaucoup de concorde nationale. Je pense que ce rassemblement ici est un pas dans cette direction».

Il a également réitéré la plupart des demandes formulées par l'Eglise polonaise, notamment sur la libération des prisonniers. «Beaucoup de gens ont déjà quitté leur lieu de détention, et j'espère que beaucoup d'autres feront de même bientôt, et que ces lieux de détention seront vides», a encore déclaré le primat.

La messe célébrée par Mgr Glemp a eu lieu dans une église d'Ursus, un faubourg de Varsovie où se trouve une usine de tracteurs considérée comme un des bastions de Solidarité avant la loi martiale. Elle avait été investie par l'armée et la police après la proclamation de la loi martiale.

Mgr Glemp a lancé son appel en faveur de Lech Walesa alors que celui-ci vient d'être l'objet d'une série de très vives attaques dans la presse officielle. Celle-ci accusait le dirigeant syndical, jusqu'ici

Voir page 8: Walesa



Quelque 10.000 manifestants ont défilé samedi dans les rues de Francfort derrière une statue de la liberté parodique en signe de protestation contre la politique américaine en Amérique centrale. Pendant ce temps, d'intenses consultations diplomatiques se tenaient à New York autour de l'offre de médiation mexicaine et du plan Reagan d'assistance aux Caraïbes. Voir informations en page 4. (Photolaser AP)

week-end sportif



Le Canadien blanchit les Whalers

Le Canadien de Montréal a réalisé un deuxième jeu blanc de suite, samedi soir au Forum, dans une victoire de 5-0 sur les Whalers de Hartford. Denis Herron a été solide devant le filet du Tricolore. Il a été particulièrement brillant devant Pierre Larouche, l'ex-Canadien qui participait à son premier match au Forum depuis son transfert à Hartford. Page 14

Lucille Lemay, l'athlète par excellence

Lucille Lemay a été désignée hier l'athlète par excellence des Championnats sportifs québécois à la suite de sa victoire au tir à l'arc. Elle succède au palmarès à l'haltérophile Luc Chagnon. Michel Venne, instructeur des gymnastes du centre Immaculée-Conception, a été nommé l'entraîneur par excellence. Page 15

Jim Fanning reste optimiste

Le gérant Jim Fanning des Expos demeure d'un optimisme inébranlable en dépit de deux défaites au cours du week-end, la première contre les Blue Jays de Toronto, samedi, la seconde face aux Pirates de Pittsburgh, hier. Page 15

Reagan: la solution ou le problème?

2) Le déficit de Washington n'inspire plus confiance

WASHINGTON — On craint ouvertement, au Fonds monétaire international, que «l'administration américaine perde le contrôle de son déficit».

Réévalué trois fois avant même le début de l'année fiscale, le déficit de l'administration fédérale américaine est officiellement estimé à \$91 milliards. Mais le Congressional Budget Office le situe pour sa part à \$109 milliards. En y ajoutant le déficit extra-budgétaire, les besoins financiers de l'administration en 1982 atteindraient \$129 milliards et les intérêts sur la dette bondiraient à une centaine de milliards de dollars. Ce déficit pourrait atteindre... \$250 milliards d'ici 1987!

Autant le président Reagan est considéré comme l'enfant prodige du FMI pour sa politique monétaire, autant on estime qu'il représente un sérieux

par Michel Vastel

problème avec sa politique fiscale. Il faut changer ça si on veut espérer que les taux d'intérêt baissent», déclare au DEVOIR l'un des cadres supérieurs du Fonds monétaire.

La lutte à l'inflation demeure l'obsession de l'organisation internationale mais, comme on l'a reproché au Canada jusqu'à l'an dernier, la Maison-Blanche fait porter tout le poids de la «cure de désinflation» sur la Federal Reserve.

En fait, le président Reagan, qui s'est fait élire en se prétendant le champion de la modération budgétaire, promet d'être

le président qui réalisera la pire performance au plan du déficit budgétaire. Le Congrès américain doute sérieusement que le président tienne son impossible pari de baisser les taxes (de 5% l'année dernière et de 10% cette année), de hausser considérablement le budget de la Défense et de réaliser en même temps l'équilibre budgétaire avant la fin de son mandat.

Personne à Washington ne prend plus au sérieux les promesses solennelles de M. Reagan et le Congrès national Budget Office affirme même que le déficit de l'administration fédérale, par rapport au PNB américain, passera de 2% en 1981 à 3,2% cette année et se maintiendra à 5% jusqu'en 1985. C'est très loin de la promesse du président, et même un record historique.

Une telle performance donne évidem-

ment à M. Reagan très mauvaise réputation au Fonds monétaire où on se préoccupe de l'explosion des déficits budgétaires dans les pays industrialisés. Le déficit budgétaire de l'ensemble des pays industrialisés, rappelle récemment M. Jacques de Larosière, s'élève actuellement à peu près au double, en termes du PNB, de celui enregistré en 1973. Un tiers des pays industrialisés enregistraient un excédent budgétaire en 1973. Tous sont en déficit aujourd'hui.

Assez curieusement, le Canada a l'air d'un premier de classe à côté des États-Unis puisque le déficit a été réduit cette année à 1,7% du PNB, presque aussi bien que la République fédérale d'Allemagne dont le déficit atteint 1,5% du PNB. Mais, outre le Japon qui a toujours eu des déficits élevés — de 7 à 8% du PNB — d'autres pays comme la France, l'Italie et

le Royaume-Uni ont un déficit supérieur à 3% de leur PNB et la Belgique de 12% du PNB. Il paraît que toutes les épargnes générées en Belgique l'an dernier n'ont pas suffi à couvrir le déficit budgétaire du gouvernement de Bruxelles. Mais cela lui a coûté une dévaluation du franc belge le mois dernier.

Le financement de tels déficits constitue le meilleur carburant pour le moteur de l'inflation. Le Fonds monétaire en est tellement conscient qu'il affirme maintenant que «l'inflation serait vaincue plus vite si l'administration américaine contrôlait mieux son budget».

Comment en est-on arrivé là? Les pays industrialisés ont triché avec l'orthodoxie keynésienne depuis longtemps: au lieu de profiter des périodes de forte croissance — années 60 et début des années 70 —

Voir page 8: Déficit

Le PQ à Ottawa: pas encore de décision

QUÉBEC (par Gilles LESAGE) — Ulcéré de ce que l'un des leurs ait émis dans LE DEVOIR des consultations internes concernant son entrée sur la scène fédérale, le Parti québécois prendra des dispositions pour que de tels incidents ne se reproduisent plus. Il songe notamment, pour que les privilèges des membres soient respectés, à imposer un code d'éthique qui interdirait les «fuites» journalistiques.

C'est ce que le président de l'exécutif du PQ, M. Sylvain Simard, a fait savoir hier au conseil national, à la suite d'une protestation officielle contre les propos tenus à Pierre O'Neill, samedi, par M. Philippe Bernard, coordonnateur du comité d'étude. Selon ce dernier, la participation du PQ aux prochaines élections fédérales est acquise, le succès de l'entreprise est as-

suré et le choix des candidats pourrait débiter dès l'automne. Tel ne serait pas tout à fait le cas, si l'on en juge par les interventions publiques ou privées de députés au conseil national. Par exemple, Mme Solange Charest, de l'Est du Québec, a été fortement applaudie quand elle a protesté contre cette fuite, faite avant que les militants ne soient consultés. Elle demande que les documents de travail du parti restent la propriété du PQ, de sorte que «des pseudo-vedettes ne s'en servent pas auprès des médias pour se faire du crédit».

Samedi, le député de Maisonneuve, Mme Louise Harel, a demandé que le rapport de consultation, qui sera remis à l'exécutif à la fin du mois, soit transmis au conseil national avant que toute décision soit prise.

D'autres délégués se sont dits insultés et frustrés de ce que M. Bernard ait tiré des conclusions qui peuvent être prématurées. On fait valoir que les consultations sont loin d'être terminées, et que l'entrée en scène du PQ sur la scène fédérale comporte de nombreux problèmes d'ordre politique et pratique.

L'exécutif du parti consacrera une journée, à la mi-avril, à l'étude de ce dossier et présentera un rapport au conseil national en juin. «Quelle que soit la décision du parti sur cette épineuse question, a dit M. Simard samedi, il est impérieux qu'un processus de consultation soit amorcé dans les meilleurs délais afin que le conseil national puisse prendre la décision la mieux éclairée possible».

Paquette confirme son intérêt pour la mairie

QUÉBEC (PC) — Le député péquiste de Rosemont, M. Gilbert Paquette, a confirmé hier qu'il envisage très sérieusement de faire la lutte au maire Jean Drapeau de Montréal lors des prochaines élections municipales.

«Je me suis toujours intéressé aux questions municipales à Montréal et je suis membre du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) depuis le début. J'ai été pressenti par le RCM en novembre et je crois que le moment est venu de regarder ça sérieusement», a affirmé M. Paquette quand il a été interrogé sur les rumeurs de sa

candidature à la mairie de Montréal.

Le député, qui participait en fin de semaine au conseil national de son parti à Québec, a souligné cependant qu'il n'a pas encore arrêté sa décision.

Quant aux préoccupations qui pourraient l'amener à se porter candidat, M. Paquette les résume ainsi: «M. Drapeau est maire depuis 24 ans et son administration, axée sur un seul homme, fonctionne dans le secret. Ce que ça prend à Montréal, c'est une équipe qui s'occuperait des problèmes économiques et qui aurait, aussi, des préoccupations sociales».

74 bols de toilette pour les fédéraux

QUÉBEC (PC) — Le Conseil national du Parti québécois a ironiquement adopté, samedi, une motion proposant l'envoi symbolique de 74 bols de toilette à Ottawa le jour de l'arrivée de la Constitution canadienne.

Selon le texte de la motion, présentée par le président de l'association péquiste du comté de Sainte-Marie, M. Roger Marchand, chaque bol de toilette devra être marqué au nom d'un des 74 députés li-

béraux qui siègent à la Chambre des communes.

M. Marchand a fait valoir que les députés fédéraux du Québec ont mis leur siège en jeu sur la question constitutionnelle et que les toilettes deviennent le seul siège sur lequel ils sont dorénavant dignes de s'asseoir.

Le président de l'exécutif du Parti québécois, M. Sylvain Simard, s'est inquiété: Qui paiera le note de toute cette quincaillerie? a-t-il demandé.



Un violent incendie, qui a nécessité quatre alertes, a complètement ravagé une bijouterie sise au 1119 est, rue Sainte-Catherine, à l'intersection de Wolfe, en plus de causer des dommages considérables à trois autres commerces, dont un graveur et une lingerie, hier après-midi. Les pompiers, qui ont mis au-delà de deux heures à maîtriser l'incendie, ont découvert des trous sur le toit ainsi que de la marchandise entassée à l'arrière du commerce. Une enquête a été instituée. (Photo Réjean Meloche)

Avis du Comité de la santé mentale du Québec

Dépistage précoce et développement des ressources pour l'autisme: responsabilité du MAS et du MEQ

par Marie Laurier

Les très jeunes enfants présentant des troubles de comportement mental et psychique graves — autisme et autres psychopathologies — devraient recevoir tous les services sociaux, éducatifs et sanitaires que requiert leur état et leurs familles, le soutien approprié. Dans cette perspective, les ministères de l'Éducation et des Affaires sociales devraient travailler en étroite collaboration pour assurer le dépistage précoce de ces jeunes pour ensuite assurer leur développement maximal.

Tel est le sens général des vingt recommandations inscrites dans un document intitulé «Avis sur l'autisme et les autres psychopathologies graves de l'enfance» rendu public aujourd'hui par le Comité de la santé mentale du Québec (CSMQ). Cet organisme consultatif auprès du ministère des Affaires sociales et créé en 1971 procède de façon ponctuelle à la réalisation de travaux de planification reliés au domaine de la santé mentale, en collaboration avec le personnel du MAS. Ses membres sont nommés par décret du Conseil des ministres et le président actuel est le Dr Gaston Harnois, directeur général du Centre psychiatrique Douglas, à Verdun. Ce dernier souligne dans la préface au texte de 186

pages que les principaux artisans de l'avis sur l'autisme et les autres psychopathologies graves de l'enfance ont été les suivants: le Dr François Tremblay, pédopsychiatre à l'Institut Roland-Sauvier de Chicoutimi, le Dr Colette Roberge, pédopsychiatre au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, et Mme Edda Leczinska, directrice des services sociaux hospitaliers au CSS de Québec.

Le travail des auteurs porte surtout sur l'autisme dont «les pathologies sont caractérisées par des distorsions dans le développement de multiples fonctions psychologiques de base impliquées dans le développement des habiletés sociales et du langage, l'attention, la perception, la motricité, le testing de la réalité». Le dictionnaire Robert définit ainsi ce phénomène dont la découverte remonte à 1927: «répétition sur soi-même, pensée détachée de la réalité extérieure, attitude caractéristique des maladies schizoïdes; forte tendance à l'introversion et à l'égoïsme».

On remarque chez les sujets atteints d'autisme un manque de communication avec les êtres humains, les réactions bizarres à des aspects variés de l'environnement, le tout se développant dans les 30 premiers mois de la vie. (L'espérance de vie est cependant normale). Au niveau du langage, il peut être détecté par une immaturité de la structure grammaticale, une inversion des pronoms (l'utilisation du «il» plutôt que le «je»).

Quant à la bizarrerie des «réponses à l'environnement», elle peut prendre plusieurs formes: une résistance et même des réactions catastrophiques aux changements mineurs autour de soi, ainsi que des attachements

particuliers à des objets étranges, comme une corde ou une bande élastique.

Plusieurs autres descriptions détaillées font l'objet de maints paragraphes dans le chapitre portant sur la «situation de la problématique» de l'autisme infantile, notamment ses critères diagnostiques, ses traits associés, son début et son évolution, sa prévalence et ses facteurs prédisposants.

On parle d'une «prévalence» (nombre de cas déterminés en médecine) de deux à quatre sujets d'autisme par 10,000 naissances, ce qui en fait une pathologie peu fréquente. Au Québec, si l'on tient compte qu'il y a environ 1,717,700 enfants de zéro à 18 ans, cela fait une population d'environ 600 à 800 enfants autistiques dont trois fois plus de garçons que de filles (on ne peut encore expliquer pourquoi). La Société québécoise pour enfants autistiques, dont le siège social est à Montréal, regroupe 600 membres, et le document ne manque pas de souligner l'importance de l'éducation populaire faite par cet organisme qui saisit chaque occasion de faire connaître ce problème dont le nom même, il n'y a pas si longtemps, n'était connu que de quelques initiés. M. Daniel Ladouceur en est le président

et fera connaître ses réactions au rapport au début de la semaine prochaine.

Les auteurs de l'avis du CSMQ se disent en accord avec une certaine «normalisation» des enfants souffrant de psychopathologies graves, mais soulignent aussi que certains cas nécessitent une organisation de milieux spécialisés, pour faciliter leur adaptation à la vie. Ils soulignent aussi l'urgence d'adopter des mesures appropriées de prévention et de dépistage, de coordination des services, de l'accessibilité aux services (comme des centres de jour), de l'implantation d'équipes pédopsychiatriques et pluridisciplinaires, à leadership médical, dans chacune des régions administratives du Québec. On fait état de l'importance du développement des ressources de prise en charge, d'une assistance aux familles, de l'encouragement à la formation d'un personnel spécialisé auprès de ces enfants, à une stabilisation aussi de ce personnel afin d'assurer un suivi cohérent à long terme.

Il est aussi recommandé que les familles de ces enfants reçoivent des équipes thérapeutiques le support nécessaire tant pour l'acceptation du handicap de l'enfant que pour l'éducation particulière que nécessite son état et que

l'on facilite aux ressources locales la mise sur pied de services d'hébergement de courte durée ou d'aide à domicile. Cela vaut également pour les autistes adultes.

Enfin, le document suggère au gouvernement du Québec qu'il reconnaisse les psychopathologies graves de l'enfance comme «un sujet de recherche important».

Il fait l'inventaire des ressources organisationnelles en matière d'autisme pour le Québec, et offre, en annexe,

un relevé de la littérature sur ce sujet, un travail signé Alain Gagnon, psychologue.

Le prochain «avis» du Comité de la santé mentale du Québec portera sur le suicide et devrait être rendu public dans les prochaines semaines. Cette étude, selon le secrétaire de l'organisme, M. Pierre Vendette, est la plus complète qui ait été faite sur ce sujet et décrira en détail tous les aspects de ce problème particulièrement crucial chez les jeunes.

Beauté et subjectivité

WINNIPEG (PC) — Deux psychologues de l'Université du Manitoba sont arrivés à la conclusion que les femmes qui ne se trouvent pas belles ont tendance à manifester de la jalousie à l'égard des belles femmes.

Pour ce faire, les docteurs Ray Perry et Diane Graham ont recruté 80 femmes de Winnipeg et les ont divisées en deux groupes: celles qui ont une haute opinion d'elles-mêmes et celles qui se sous-estiment.

À chacune des 80 femmes, on a montré des photos d'une jeune fille qui avait promis d'agir comme baby-sitter, mais qui a laissé tomber les parents pour assister à une soirée. Dans certaines photos,

la jeune fille était belle. Dans d'autres, elle l'était moins. On a demandé aux 80 femmes de juger le comportement de la jeune fille de la photo.

On s'est rendu compte que, règle générale, les femmes qui se mésestimaient avaient tendance à prédire un sombre avenir pour la jeune fille de la photo, si elle était belle, mais ne disaient rien de mal de la jeune fille si elle ne l'était pas.

De côté des femmes à haute estime d'elles-mêmes, les prédictions ne variaient pas pour l'avenir des jeunes filles, qu'elles fussent belles ou non.

Pour les deux psychologues, il s'agit ici, de toute évidence, d'un cas de jalousie des femmes ordinaires à l'égard des belles femmes.

en bref...

■ Austérité en C.-B. un premier syndicat affecté

VANCOUVER (CP) — Le Syndicat des employés d'hôpitaux de Colombie-Britannique, qui compte 23,000 membres, est le premier à ressentir les effets de la politique d'austérité salariale décrétée par le premier ministre, M. Bill Bennett. Le gouvernement vient en effet de présenter au syndicat des offres salariales qui sont moins importantes que les offres rejetées par le syndicat en janvier. M. Bennett avait annoncé le 18 février que les hausses de salaire pour les employés du secteur public s'inscriraient entre 10% et 14%. M. Bennett avait en même temps annoncé que les dépenses du gouvernement ne devraient pas croître par plus de 12%. À la mi-janvier, le syndicat avait rejeté des offres portant sur un contrat de 27 mois qui comportaient une hausse de 21.4%. Le syndicat réclamait une hausse de 32.9% et un contrat d'un an. Les dernières offres présentées au syndicat font état de hausses de dix pour cent environ pour une période de 15 mois. Les membres du syndicat seront appelés à se prononcer sur ces dernières offres à la fin du mois.

■ L'enquête sur les prix du pétrole se poursuit

OTTAWA (PC) — L'enquête sur les prix du pétrole importé dans les années 1960, pour déterminer si les consommateurs se sont fait rouler, reprend aujourd'hui. Cette enquête fait suite à une autre très longue enquête menée par les fonctionnaires chargés de surveiller les cartels. Selon leur rapport sur le comportement de l'industrie de 1958 à 1973, on aurait extorqué aux consommateurs \$12 milliards, en dollars de 1980, par le biais d'ententes entre les grandes sociétés pétrolières. Toujours selon ce rapport, les mêmes pratiques séviraient encore. Les grandes sociétés, particulièrement Imperial Oil, Shell Canada, Gulf Canada et Texaco Canada auraient agi de concert pour «étendre, protéger et exploiter leur situation de monopole au Canada». Ces derniers mois, les trois enquêteurs ont entendu les témoignages de détaillants d'essence et de mazout de tout le pays, qui se sont plaints de ce que les grandes sociétés pétrolières les dominaient trop parce qu'elles contrôlaient les approvisionnements et les prix des produits. La commission d'enquête s'occupe maintenant des liens entre le Canada et le marché mondial du pétrole, ce qui devrait prolonger les audiences jusqu'à l'été.

■ La télévision payante: deux canaux pour Toronto?

TORONTO (PC) — Le quotidien Toronto Star affirme dans son édition de samedi que Toronto aura bientôt deux canaux de télévision payante: un service national dirigé par M. Don MacPherson, ancien vice-président de la Société Radio-Canada, et un service régional ontarien dirigé par le radiodiffuseur Steven Harris. Pour sa part, la station radiophonique torontoise CFTR affirme que le permis national sera accordé à la compagnie dirigée par M. MacPherson, First Choice Communications. Le président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC), M. John Meisel, s'est refusé à tout commentaire sur ces informations, disant qu'aucune décision n'est définitive tant qu'elle n'a pas été publiée. Le CRTC n'a pas précisé à quel moment il annoncera sa décision sur les permis de télévision payante au Canada. Le Toronto Star affirme quant à lui que l'annonce officielle des deux radiodiffuseurs choisis jusqu'à maintenant pourrait être faite aujourd'hui.

■ Lumley en mission difficile au Japon

OTTAWA (PC) — Le ministre d'État canadien au Commerce extérieur, M. Edward Lumley, entreprend aujourd'hui au Japon en espérant y accroître les achats de produits canadiens tout en limitant l'entrée des automobiles japonaises au Canada. Il est parti hier en compagnie de fonctionnaires et d'hommes d'affaires et doit passer une semaine au Japon. Avant son départ, le conseiller commercial de l'ambassade japonaise à Ottawa, M. Masaki Nangaku, a quasiment prédit que la mission échouerait, du moins quant aux exportations d'automobiles japonaises.

L'INSTITUT DE LA RECHERCHE HUMAINE

RENCONTRER...

Partager votre vie avec une personne qui saura donner

«UN VISAGE À VOS RÊVES»



N'EST-CE PAS LÀ UN IDÉAL QUE CHACUN DE NOUS CARENSE AU FOND DE SON COEUR?

847 rue CHERRIER (métro Sherbrooke) Montréal, Qué.

OUVERT: Lundi au ven. de 10h à 21h. Samedi de 10h à 15h.

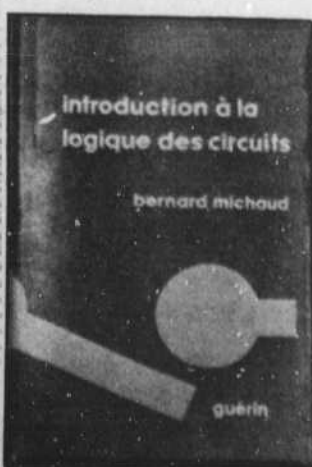
Organisme à but non lucratif. 524-1176

guérin

l'éditeur qui édite

Introduction à la logique des circuits

Bernard Michaud



Quand il s'agit de prendre une décision, tout système électronique quel qu'il soit doit obéir à des lois qui ne possèdent, dans leurs énoncés, aucune chance d'erreur et aucun doute possible. C'est la connaissance de ces lois qui fait l'objet de cet ouvrage.

22,5 cm x 15 cm - 164 p. 6,50\$ Sec. IV, V, Cégeg

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 840-1112

Station Métro-Longueuil
Longueuil, Québec
Tél.: (514) 677-8525

168 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis
Montréal, Québec
Tél.: (514) 843-8421

En Arménie, on vit mieux

MOSCOU (AFP) — Le record mondial de longévité est détenu par la capitale de l'Arménie, Erevan, qui totalise 625 centenaires.

Selon l'agence officielle soviétique Tass, l'Arménie et les autres républiques caucasiennes sont en effet «l'épicentre de la longévité». L'agence explique ce phénomène par l'effet bénéfique des ultraviolets. À une altitude de 500 à 1,500 mètres, les radiations solaires sont particulièrement riches en ultraviolets, précise Tass.

À ces conditions climatiques s'ajoute une hygiène de vie exemplaire. Les montagnards n'hésitent pas en effet à grimper des pentes ardues plusieurs fois par jour, affirme l'agence.

guérin

éditeur limite

4501 Drollet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

SUIVEZ LE GUIDE

Et découvrez du nouveau!

...le nouveau code de la sécurité routière
...les nouvelles lois du travail
...les nouvelles ressources pour les personnes âgées

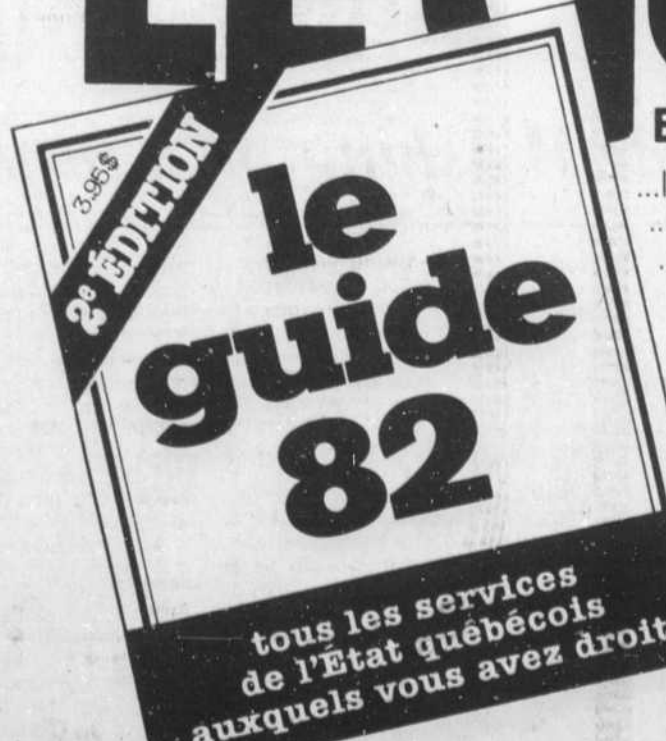
Dans LE GUIDE 82: 100 pages supplémentaires!

Un GUIDE révisé, complet...
Un GUIDE indispensable!

En vente partout



Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



«Un choix de société», dit Michel Clair

Québec prépare une vaste réforme du transport urbain

par Alain Duhamel

Le gouvernement québécois prépare pour ce printemps une politique nouvelle du transport en commun dont l'ampleur touchera les fondements mêmes de la qualité de vie, particulièrement dans l'agglomération métropolitaine, la plus urbanisée du Québec.

Le ministre des Transports, M. Michel Clair, au cours d'un entretien qu'il a eu récemment avec les journalistes de Montréal, parle volontiers d'un choix de société dont l'échéance ne saurait tarder indéfiniment.

En janvier dernier, le Conseil des ministres a constitué un comité ministériel avec le mandat de formuler une politique globale sur les problèmes financiers et institutionnels du transport en commun dans la région de Montréal. Deux ans après avoir institué une nouvelle politique de financement du transport en com-

mun et avoir déposé son plan de transport intégré pour la région de Montréal, le gouvernement québécois perçoit les énormes difficultés institutionnelles et financières que son choix en faveur du transport en commun peut poser dans un milieu urbain qui a largement privilégié l'automobile.

Au rythme de croissance actuel, le ministre des Transports prévoit que le transport en commun dans la région de Montréal, frais d'exploitation et remboursement de la dette, coûtera près d'un milliard de dollars en 1985. Le financement des opérations du transport en commun sur l'île de Montréal provient des passagers (40%), du gouvernement québécois (39%) et des villes de la Communauté urbaine (21%).

Le comité ministériel, formé des ministres des Transports, des Finances, des Affaires municipales, du Conseil du tré-

sor et de l'Aménagement, a émis dans ses réflexions diverses hypothèses de financement et de réorganisation des institutions dans la planification et l'exploitation des réseaux et services.

Sur le plan du financement, par exemple, le comité ministériel étudie de nouvelles sources de revenus auprès des bénéficiaires dits non usagers, tels que les automobilistes et les entreprises. Ces bénéficiaires ne contribuent pas directement au financement. Or, le ministre des Transports constate que, aux États-Unis et en Europe, partie des revenus provient de cette catégorie de citoyens. En France, une taxe de 1% sur la masse salariale des entreprises sert au financement du transport en commun. Dans plusieurs États américains, les charges fiscales imposées aux automobilistes servent aux mêmes fins.

Les réflexions du comité ministériel

l'amènent à imaginer une nouvelle structure tarifaire basée sur la distance parcourue. Le tarif unique comporte une inéquité dans la mesure où le passager sur courte distance subventionne indirectement le passager au long parcours. Depuis plusieurs mois, le Conseil des transports de la région de Montréal met au point une structure tarifaire tenant compte des distances et des zones de taxation dans un contexte où se réalise l'intégration des modes de transport.

D'autres moyens, qui tiennent dans des contrôles rigoureux des dépenses et dans une politique urbaine résolument orientée sur le transport en commun, ont des répercussions directes sur les coûts d'exploitation. Par exemple, si la vitesse des autobus de la commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) pouvait augmenter de 9 à 10 milles à l'heure, on épargnerait

par année environ \$20 millions. Ici, les règlements municipaux relatifs à la circulation et au stationnement jouent un rôle considérable.

Sur un plan institutionnel, le ministre des Transports entend clarifier les responsabilités de tous les intervenants de manière à bien identifier le niveau d'autorité et la compétence. Cela l'amène à distinguer entre le transport à caractère local, qui relèverait de l'autorité des élus locaux, et le transport à caractère régional qui devrait être assujéti à une autre autorité qui reste, pour l'heure, à déterminer.

Il est fréquemment question d'un organisme régional de transport en commun dont la mission consisterait à articuler et à animer une table de concertation, voire une chambre de compensation financière dans la perspective d'une intégration tarifaire, entre divers exploitants des réseaux

et services.

Ces réflexions ne remettent pas en cause le plan de transport intégré de la région de Montréal qui, par un accroissement de service, offre une alternative réelle à l'automobile. «Il est, affirme M. Clair, des choix fondamentaux qu'on ne saurait remettre en question. Pour des raisons énergétiques, de qualité de vie du milieu urbain, de mobilité des populations, de réduction des temps de déplacements et de la fatigue des voyageurs, on doit faire de la priorité au transport collectif une réalité».

«Il faut continuer d'investir dans le développement des transports collectifs comme mode de déplacement normal dans la ville et avoir, malgré la conjoncture serrée, une perspective plus à long terme nous permettant d'atteindre nos objectifs de développement des alternatives à l'automobile en milieu urbain».

La chasse aux phoques: les biologistes du Québec dénoncent les «pseudo-écologistes»



Trois membres de la mission Greenpeace, dont Patrick Wall qu'on voit ici en train d'arrosage un blanchon de teinture verte indélébile, ont été arrêtés par la GRC et conduits en prison. Dès aujourd'hui, des accusations seront portées contre eux. Le Rainbow Warrior, que Greenpeace avait affrété pour conduire ses membres sur le territoire de chasse aux phoques, est rentré à Gaspé. (Photolaser CP)

par Louis-Gilles Francoeur

L'Association des biologistes du Québec (ABQ) s'en prend aux «pseudo-écologistes» d'outre-mer qui tentent chaque année de perturber la chasse aux phoques sous prétexte qu'il s'agit d'un «massacre barbare».

Au contraire, l'ABQ estime que la méthode d'abattage au gourdin est «celle qui, jusqu'à maintenant, se révèle la moins cruelle, la plus humaine et la plus efficace».

Le porte-parole de l'ABQ dans ce dossier, M. Jean-Pierre Fillon, a expliqué que le crâne d'un bébé-phoque est à peu près aussi mince qu'une coquille d'oeuf et que le coup de gourdin, généralement assorti d'une pointe de métal, détruit instantanément le système nerveux d'analyse des sensations de l'animal. Ce dernier est alors «dérégulé», c'est-à-dire mort au plan neurologique. Les résultats seraient bien moins sûrs si on utilisait des armes à feu car la distance entre le gibier et le chasseur causerait souvent des blessures au lieu d'une mise à mort instantanée.

«Le débat, a expliqué M. Fillon, ne porte pas sur les aspects vraiment biologiques de cette question. Il porte malheureusement bien plus sur les impressions de l'homme à propos de ce que ressent l'animal que sur les sensations de l'animal lui-même, qui sont nulles».

Selon le porte-parole de l'ABQ, il existerait présentement un projet qui vise à mettre au point une arme susceptible d'effectuer la mise à mort par percussion. Mais il faudra que cette expérience ne présente pas de nouveaux dangers et soit au moins aussi efficace que les gourdins avec pointe de métal pour que les chasseurs l'adoptent.

L'ABQ tient d'autre part à rassurer le grand public quant aux dangers que représenterait cette chasse annuelle pour la survie du «phoque du Groenland». «Les inventaires du gouvernement fédéral nous indiquent que ce nombre des animaux est relativement stable, sinon en augmentation», ajoute M. Fillon.

L'ABQ estime d'autre part que l'arrêt de cette chasse aurait des répercussions sensibles sur les pêcheries canadiennes car le phoque du Groenland est un grand consommateur de poissons commerciaux. Enfin, soutient l'ABQ, «une certaine récolte de phoques permet de maintenir leur population dans un état de bonne santé en diminuant, par exemple, la compétition alimentaire entre les individus survivants».

«Tout en reconnaissant le fait que la fourrure de phoque lui va bien mieux sur le dos que sur celui d'un quelconque bipède bien nanti, nous réitérons notre non-opposition à cette exploitation parce qu'elle se veut rationnelle et qu'elle procure un revenu d'appoint très apprécié» à ceux qui la pratiquent.

L'ABQ conclut sa déclaration en précisant qu'elle souhaite une «utilisation de plus en plus optimale des sous-produits de cette chasse», soit notamment la viande et la graisse. C'est par une «concertation» de ce type et par une plus grande sensibilisation de la population que l'on mettra fin à la «guerre des opinions» sur la chasse aux phoques, estime l'Association des biologistes du Québec.

Sermon du révérend Jerry Falwell Trudeau, un complice de Moscou et La Havane

WASHINGTON (PC) — Un prédicateur américain, le révérend Jerry Falwell, chef du mouvement religieux «Moral Majority», a affirmé que le Canada est la prochaine cible sur la liste de Moscou et La Havane de conquêtes mondiales, et que le premier ministre Pierre Trudeau a conduit le pays si bas sur la pente du socialisme qu'il pourrait être incapable de résister.

D'un autre côté, a affirmé le prédicateur au cours d'un sermon faisant l'apologie de son ami Ronald Reagan, le premier ministre canadien «aime plus le pouvoir qu'il aime le léninisme».

Le révérend Falwell, dont les propos ont été diffusés sur les ondes d'une station radiophonique de Virginie dont il est propriétaire, a également déclaré que la seule raison pour laquelle M. Trudeau s'oppose à la séparation du Québec, c'est qu'il veut garder la richesse de l'Ouest canadien dans un seul pays «afin de consacrer le tout entièrement au socialisme».

«Le fait qu'un individu comme Pierre Elliott Trudeau puisse être premier ministre au Canada nous démontre à quel niveau de déchéance ils sont rendus là-bas».

Un radiodiffuseur de dénomination baptiste qui appuie inconditionnellement le conservatisme à la Reagan, le révérend Falwell s'est livré à cette attaque contre le communisme, Cuba, le Canada et le pre-

mier ministre Trudeau dimanche dernier, à son église de Lynchburg, en Virginie.

Un adjoint du leader de Moral Majority, M. Nelson Keener, après avoir indiqué au cours d'une entrevue téléphonique que son patron ne pouvait être joint pour de plus amples commentaires, a néanmoins confirmé la «relative exactitude» d'un article paru samedi dans le quotidien *Washington Post* sur le vibrant sermon du révérend Falwell.

M. Keener a soutenu que le révérend Falwell s'en est pris au premier ministre Trudeau parce que ce dernier «n'est pas un ami de notre pays».

Bien qu'il n'y ait pas eu d'autres explications, les propos du révérend Falwell font écho en des termes beaucoup plus croustillants aux doléances publiques de plusieurs hauts fonctionnaires de l'administration Reagan relativement à la raison véritable des tensions canado-américaines — c'est-à-dire, que le gouvernement Trudeau préconise une approche beaucoup plus interventionniste, en contradiction de l'approche du président Reagan, «de marché libre».

«Si Moscou et Castro obtiennent du succès dans leur campagne de conquêtes mondiales et dans ce qu'ils font en Amérique centrale, il est très évident que le Canada devient leur prochaine cible», a dit le révérend Falwell.

L'ACFO pourrait demander l'aide du Québec contre le plan Reagan

par Maurice Girard de la Presse Canadienne

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) pourrait demander l'appui technique et financier du gouvernement du Québec si elle sort perdante de l'épreuve de force engagée contre le secrétariat d'État et le ministre, M. Gerald Regan.

C'est ce qu'a déclaré en fin de semaine le délégué général de l'ACFO, M. Gérard Lévesque, qui a participé comme invité à la 148e assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB-M).

«L'ACFO pourrait aller chercher des appuis auprès des amis ailleurs, des ressources techniques et financières, qui nous permettraient de nous aider à nous maintenir debout», a dit dans une entrevue avec La Presse Canadienne M. Lévesque, qui précise que cet appui pourrait venir tant des organismes (comme la SSJB) que des gouvernements.

L'association, qui regroupe une vingtaine d'associations,

vit à l'heure actuelle une véritable épreuve de force avec les autorités fédérales qui, par l'entremise du secrétariat d'État, ont décidé de procéder à une «décentralisation des services» en distribuant elles-mêmes les \$12 million de subventions accordées, tâche qui revenait avant à l'ACFO, affirme M. Lévesque.

«Nous sommes habitués à ce genre de situation», rappelle-t-il. Déjà, ajoute M. Lévesque, le gouvernement du Québec fournit une aide technique à l'ACFO en mettant à sa disposition une personne ressource dans le domaine du sport et des loisirs. Antérieurement, des spécialistes de l'économie et de l'éducation ont fait un séjour à l'association franc-ontarienne.

L'aide financière et technique du Québec, dans l'éventualité où elle se concrétiserait, n'établirait pas de précédent, rappelle M. Lévesque qui précise qu'en 1915, Québec a modifié la loi provinciale régissant les commissions scolaires de façon à ce qu'elles puissent verser des fonds aux francophones de l'Ontario, qui luttait contre le règlement 17 destiné à «assimiler les écoles».

Même si le secrétariat d'État «a le gros bout du bâton», M. Lévesque espère que l'ACFO pourra en arriver à un compromis avec Ottawa pour régler cette crise qui a divisé les francophones ontariens. Les associations du nord de la province sont prêtes à accepter «l'ingérence d'Ottawa»,

alors que toutes les autres y sont farouchement opposées.

Par ailleurs, même si on trouvait un compromis, l'ACFO continuera ses démarches devant les tribunaux pour la reconnaissance des droits des Franco-Ontariens.

Dans le cas d'un échec, ajoute-t-il, la situation ne sera pas modifiée puisque l'aide extérieure pourrait servir à prendre des actions en cour.

Quant à la participation de l'ACFO à l'assemblée annuelle d'un groupe qui s'affiche clairement indépendantiste, M. Lévesque estime qu'il n'y a pas lieu d'insister puisque l'association participe également aux congrès des partis politiques fédéraux comme les partis libéraux et conservateurs de l'Ontario.

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

Université de Montréal
Faculté de l'éducation
permanente

Quand on sait ce qu'on veut...
Intervention pédagogique
au primaire*

Printemps 1982

Un programme d'étude de 30 crédits offert aux enseignants et à ceux qui exercent une fonction éducative au primaire.

Objectifs

- Permettre à l'enseignant
- de favoriser l'interaction enfant-enseignant-environnement en élaborant des modèles de stratégies et en acquérant des techniques appropriées;
- d'exercer une réflexion critique sur son rôle et sur celui de l'école;
- de développer et de mieux utiliser ses ressources personnelles;
- d'acquérir des connaissances en regard des différentes disciplines enseignées.

* Ce programme est une modification du Certificat d'enseignement au primaire.

Date limite d'admission
et d'inscription:
29 mars

Renseignements:

343-6090

Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary
rez-de-chaussée

Des dépôts garantis à rendement élevé et à termes variés...

La Fiducie du Québec vous offre une gamme complète de dépôts garantis. Vous pouvez choisir la durée du dépôt et la fréquence de versements d'intérêts qui vous conviennent. Il s'agit d'un placement à rendement élevé dont le capital et les intérêts sont garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. De plus, il ne comporte aucuns frais.

17 1/4 3 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

Nos conseillers se feront un plaisir de vous renseigner sur la gamme complète des dépôts garantis. A la Fiducie du Québec, on s'occupe de vous personnellement et en toute discrétion.

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec, c'est une bonne affaire. Garanti!

Fiducie du Québec
Taux sujets à changements.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

Succursales
Modes d'épargne

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 281-8840
1-800-361-6840, poste 8840
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Complexe Centre-Ville
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Complets à partir de \$355. Imperméables à partir de \$175.
Vestons sport à partir de \$265. Pantalons à partir de \$60.

Aquascutum
OF LONDON
PLACE VILLE MARIE

PRENONS CARTES DE CRÉDIT PERSONNELLES

UN CHOIX
JUDICIEUX

Haig n'exclut pas des contacts avec Cuba sur la crise en Amérique centrale

NEW YORK (d'après Reuter et AFP) — M. Alexander Haig, secrétaire d'État américain, n'a pas exclu de nouveaux contacts avec Cuba dans le cadre de ses efforts diplomatiques pour apaiser la tension en Amérique centrale entretenue par la guerre civile au Salvador.

De son côté, son homologue

mexicain, M. Jorge Castañeda, a déclaré qu'il prendrait prochainement contact avec Cuba et le Nicaragua pour discuter avec eux des réactions et des suggestions américaines au sujet des propositions mexicaines sur la paix dans la région.

Les deux hommes ont fait séparément des déclarations à

la presse après un entretien d'une heure sur le plan de paix présenté le mois dernier par le président mexicain José López Portillo.

Celui-ci propose que les États-Unis négocient avec Cuba et le Nicaragua, et signent un pacte de non-agression avec ce dernier pays, pour encourager le gou-

vernement sandiniste à cesser ses efforts d'équipement militaire.

M. Castañeda a déclaré avoir retiré des entretiens le sentiment que M. Haig avait implicitement convenu que pour que le Nicaragua accepte de s'engager sur sa conduite future il devrait obtenir des assurances concernant sa

propre sécurité.

Le ministre mexicain a déclaré qu'il formulerait des propositions à transmettre à Cuba et à Managua, mais n'a pas voulu donner de précisions à ce sujet.

Il a ajouté que le gouvernement mexicain était convaincu que le président Fidel Castro souhaitait négocier une normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis.

M. Haig a réaffirmé pour sa part qu'il voyait la main de Moscou dans les problèmes du Salvador, et a déclaré que cette question avait été abordée avec des responsables soviétiques et continuerait de l'être, «sans pour autant faire participer Moscou aux négociations sur la solution des problèmes de notre hémisphère».

En réponse à une question sur le rôle de Cuba dans le cadre des efforts diplomatiques, M. Haig a rappelé sa rencontre — tenue secrète à l'époque — avec le vice-président cubain Rafael Rodríguez à Mexico. «Il n'y a pas de raison de croire que cette relation bilatérale ne continue pas», a-t-il ajouté.

Le secrétaire d'État a déclaré que le gouvernement américain continuerait d'étudier le plan mexicain dans les semaines à venir.

M. Haig a rappelé que Washington avait reproché à celui-ci de ne pas demander au Nicaragua de cesser de donner des armes aux insurgés salvadoriens. Mais cette question a été discutée en détail au cours de l'entretien d'hier, a-t-il ajouté, sans autre précision.

M. Castañeda, qui avait également rencontré M. Haig la semaine dernière, a déclaré qu'ils avaient convenu de se rencontrer à nouveau après les élections du 28 mars du Salvador, qui pourraient éclaircir la situation dans ce pays.

Le ministre mexicain a déclaré qu'après le scrutin, qui est boycotté par les partis de gauche, «il pourrait y avoir une possibilité d'action constructive pour un pays ou un groupe de pays» en faveur d'une négociation.

Par ailleurs, le plan du président Ronald Reagan pour venir en aide et développer les pays du bassin des Caraïbes a fait hier à New York, l'objet de nombreuses consultations diplomatiques.

Les partenaires originaux du plan (États-Unis, Canada, Mexique, Venezuela) appelés «groupe de Nassau» à l'issue de leur première réunion aux Bahamas en juillet 1981, ont été rejoints par la Colombie, qui est devenue le cinquième membre de l'association.

Une série d'entretiens bilatéraux et multilatéraux se sont tenus entre les chefs des diplomaties américaine, canadienne, mexicaine, vénézuélienne et colombienne, respectivement MM. Alexander Haig, Mark McGuigan, Jorge Castañeda, José Alberto Zambrano Velasco, et Carlos Lemmons Simmonds.



Le secrétaire d'État Alexander Haig a rencontré hier à New York le ministre des Affaires étrangères, M. Jorge Castañeda pour discuter de l'offre mexicaine de médiation dans le conflit du Salvador, ainsi que du plan Reagan d'assistance aux Caraïbes. (Photolaser AP)

Le Portugal tente de renouer avec ses anciennes colonies

LISBONNE (AFP) — Huit ans après le processus de décolonisation qu'il a entrepris au lendemain de la «révolution des œillets», en avril 1974, le Portugal essaye aujourd'hui de récupérer les marchés qu'il a depuis perdus dans ses anciennes colonies d'Afrique, surtout en Angola et au Mozambique.

La visite officielle de 3 jours que le ministre portugais des Affaires étrangères, M. André Gonçalves Pereira, vient de terminer en Angola, même si elle ne s'est pas traduite dans l'immédiat par des accords

concrets, marque cependant, selon les milieux politiques portugais, la reprise officielle de la coopération entre les gouvernements de Luanda et de Lisbonne.

En effet, la rencontre historique entre les présidents António Ramalho Eanes et Agostinho Neto, en juin 1978, à Bissau, avait marqué les «grandes retrouvailles» entre ancien colonisateur et ancien colonisé, mais elle ne s'était pas matérialisée jusqu'à présent par une véritable relance de la coopération entre les deux pays.

M. Gonçalves Pereira, rappelle-t-on, a été le premier chef de la diplomatie portugaise à se rendre en Angola après l'indépendance, en novembre 1975, de cette ancienne colonie du Portugal d'Afrique australe.

Pendant sa visite, M. Gonçalves Pereira a fait savoir aux autorités de Luanda que Lisbonne serait notamment intéressée par l'achat de pétrole brut angolais, afin de diversifier ses sources d'approvisionnement. Cette demande semble avoir été bien accueillie par l'Angola.

Elle reste toutefois conditionnée par une augmentation future de sa production.

En contrepartie, le Portugal, qui reste le principal fournisseur de l'Angola bien que talonné de près par la France et le Brésil, souhaiterait voir augmenter ses exportations vers son ancienne colonie, notamment de textiles et de produits manufacturés.

Des conversations plus approfondies devront avoir lieu à ce sujet pendant le voyage que le ministre portugais des Finances et du plan, M. João Salgueiro, effectuera bientôt à Luanda, ainsi que pendant la visite officielle en Angola du président Ramalho Eanes, probablement le mois prochain.

En ce qui concerne, les relations entre Lisbonne et Maputo, il faut souligner la visite qu'effectue en ce moment au Portugal le ministre mozambicain de l'Industrie et de l'énergie, M. António Lima Branco, afin d'amener les industriels portugais à investir davantage dans son pays. Elle s'est déjà traduite par la signature d'un protocole d'accord bilatéral sur les pêches et la commande par le Mozambique de des chantiers navals portugais de trois bateaux de pêche.

La normalisation des relations entre le Portugal et le Mozambique, qui a accédé à l'indépendance en juillet 1975, a été consacrée par la visite en novembre 1981, à Maputo, du président Eanes, qui a été ainsi le principal artisan de la reprise du dialogue entre Lisbonne et ses anciennes colonies.

Le chef de l'État portugais s'était à l'époque fait accompagner d'une importante délégation d'hommes d'affaires portugais qui envisagent d'investir au Mozambique dans des domaines aussi différents que les chantiers navals, la mécanique lourde, la sidérurgie, l'agro-alimentaire et l'agriculture.

Par ailleurs, après la future adhésion de Lisbonne à la Communauté économique européenne, la coopération entre le Portugal et ses principales anciennes colonies d'Afrique pourrait prendre une dimension multilatérale, estiment les observateurs.

Kadhafi a exploité au maximum sa visite à Vienne

VIENNE (AFP) — Le colonel Kadhafi a exploité au maximum son séjour de quatre jours en Europe pour lancer une «offensive de charme» en direction de l'Europe occidentale et se présenter en victime du «terrorisme» des États-Unis.

Le numéro un libyen a bénéficié pour cela de l'appui du chancelier Bruno Kreisky, qui s'est déclaré prêt à encourager cette «ouverture», et a rapidement renoncé à justifier par des considérations économiques cette visite, très contestée en Autriche.

Un communiqué commun a d'ailleurs été publié, ce qui constitue sans conteste un succès pour les Libyens.

Il y est notamment question d'un échange de vues sur le Proche-Orient, les deux parties estimant que l'OLP, «représentant légitime du peuple palestinien», doit participer à un règlement.

Sur le plan économique, les résultats de cette visite semblent assez modestes pour l'Autriche. Si la Libye est prête à acquiescer plus de produits autrichiens, c'est à la condition qu'elle puisse aussi vendre plus de pétrole. Les Libyens sont d'autant plus fermes sur ce point qu'ils doivent faire face à une forte baisse de leurs rentrées de devises et au boycottage décidé par les États-Unis.

Le chancelier Kreisky a

aussi admis qu'au cours de ses trois entretiens avec le colonel Kadhafi, il avait été question de ventes d'armes à la Libye, et que les conversations à ce propos se poursuivraient. Ce point pourrait être particulièrement mal accueilli par Washington, en dépit des assurances qu'a voulu donner le chancelier en rappelant, immédiatement après le départ de son Hôte, l'étroitesse des liens qui unissent son pays aux États-Unis.

Le chancelier a aussi regretté les «insultes» proférées à Vienne par le colonel Kadhafi à l'adresse du président Reagan, tout en ajoutant qu'il fallait tenir compte de la réputation faite au dirigeant de Tripoli par les États-Unis.

Il est difficile de savoir si l'initiative du chancelier fera

école, et si le colonel Kadhafi trouvera à présent d'autres pays européens prêts à jouer le jeu du dialogue avec Tripoli. Il a affirmé au cours de sa conférence de presse, jeudi, qu'il avait un autre projet de voyage en Europe de l'Ouest, sans préciser où.

Fidèle à sa réputation, le colonel Kadhafi a donné du fil à retordre à ses hôtes, qui avaient déployé un service d'ordre considérable pour le protéger. Bouleversant le programme prévu, il a refusé de se rendre en province, préférant aller à la mosquée, et recevoir des pacifistes ouest-allemands. Après avoir manifesté le désir de monter un des célèbres lipizzans de «l'école espagnole» de Vienne, il y a renoncé au dernier moment.

Un putschiste est fusillé au Surinam

PARAMARIBO (d'après Reuter et AFP) — Le sergent-major Wilfred Hawker, auteur d'une tentative de coup d'État qui a échoué jeudi au Surinam, a été fusillé samedi à l'aube, a annoncé le colonel Daysi Bouterse, commandant de l'armée lors d'une conférence de presse.

Hawker a été exécuté à six heures du matin, a ajouté le colonel Bouterse, sans préciser l'endroit où l'exécution avait eu lieu. De source informée, on déclare que celle-ci a eu lieu à la caserne Memre Boekoe d'où était partie la tentative de putsch.

Embuscade meurtrière au Salvador: 43 morts

CHALATENANGO (Reuter) — Neuf soldats ont été tués et 15 autres blessés dans une embuscade tendue vendredi par les rebelles près de Chalatenango, a déclaré samedi soir le colonel José Dionisio Hernández, commandant de la garnison locale.

Vingt civils et 14 guérilleros ont également trouvé la mort au cours de quatre heures de combat à Chalatenango, près de la frontière hondurienne, a ajouté le colonel.

Dix-huit des civils décédés ont été enterrés dans une fosse commune dans le cimetière de la ville, située à quelque 80 km au nord de San Salvador.

Environ 300 rebelles ont attaqué le convoi militaire, qui consistait de trois camions et d'un véhicule blindé de transport de troupes. Une cinquantaine d'habitants de la région, qui avaient demandé un passage jusqu'à la ville, se trouvaient dans le convoi.

Cette embuscade, est considérée de source militaire comme l'un des plus graves revers que les forces gouvernementales aient essuyés ces derniers mois.

D'autre part, les forces de l'ordre ont mis fin hier aux opérations de nettoyage entreprises depuis une semaine dans la province de San Vicente et des environs, et dont le bilan se monte à une centaine de guérilleros tués.

Le colonel Napoleon Alvarado, commandant la cinquième brigade d'infanterie, qui a mené la majeure partie des combats dans les provinces de San Vicente et Cabanas, a précisé que les pertes du côté des forces gouvernementales se montaient à neuf morts et 27 blessés.

«Radio-Venceremos», station des guérilleros, a pour sa part contesté la victoire revendiquée par les autorités, déclarant que les soldats avaient massacré des paysans innocents, ce que le colonel Alvarado a formellement démenti.

Des réfugiés sont partis vers le lac Pastaque, à cinq kilo-

mètres de San Vicente, après que les forces gouvernementales appuyées par des hélicoptères eurent donné l'assaut à des camps de guérilleros dans des secteurs isolés dont Amatitán, el Chilio, San Pedro Achichilco et San Felipe Anaya, a précisé le colonel.

«Nous avons attaqué les guérilleros dans leurs camps, et non les réfugiés qui étaient partis près du lac», a-t-il déclaré à l'agence Reuter.

La radio des rebelles, qui estimait à 5.000 le nombre de personnes sur les berges du lac, n'a pas donné le bilan de ce prétendu massacre.

Les opérations militaires dans la région avaient débuté il y a une semaine après le repli des guérilleros de deux localités importantes qu'ils

avaient occupé pendant plusieurs heures.

Par ailleurs, des bâtiments de la marine américaine ont établi, en étudiant les messages radio des guérilleros du Salvador, que ceux-ci communiquent avec un poste de commandement qui se trouve au Nicaragua, croit savoir le magazine américain Newsweek, publié dimanche.

«Des escorteurs stationnés au large de la côte du Nicaragua depuis le début de l'année ont réussi à établir avec précision l'emplacement de plusieurs émetteurs-radio clandestins utilisés par les guérilleros du Salvador, et à établir que leur poste de commandement central se trouvait dans les environs de Managua», écrit Newsweek.

Bombe au siège londonien de l'ANC

LONDRES (AFP) — L'explosion d'une bombe a ravagé hier matin les locaux londoniens du Congrès national africain (ANC), mouvement nationaliste anti-apartheid en lutte contre les autorités sud-africaines, a annoncé Scotland Yard.

L'attentat, qui n'avait pas été revendiqué hier dans la soirée, n'a pas fait de victimes, mais a complètement détruit le rez-de-chaussée du petit immeuble où est installé l'ANC à Islington (dans le nord de la capitale) et a soufflé les vitres de plusieurs maisons voisines.

Selon un porte-parole de Scotland Yard, l'attentat a été commis avec une bombe d'environ 5 kilos déposée à l'arrière de l'immeuble. Certains responsables des services de secours avaient d'abord attribué la déflagration à une fuite de gaz.

L'explosion s'est produite vers 09 h 00 GMT, à un moment où la rue était pratiquement déserte, mais elle aurait pu faire de nombreuses victimes si elle s'était produite plus tard. En effet, un important marché se tient le dimanche matin dans le quartier et, selon un habitant, «une demi-heure plus tard, la rue aurait été bondée».

L'attentat s'est produit quelques heures seulement avant que des milliers de personnes ne se rassemblent dans le centre de Londres pour manifester contre l'apartheid. Certains de ces manifestants se trouvant parmi les curieux qui se pressaient autour du lieu de l'attentat ont immédiatement accusé les services spéciaux sud-africains d'être à l'origine de l'explosion.

Des responsables de l'ANC à Londres ont déclaré pour leur part que cet attentat avait été précédé par une série d'attaques contre leur mouvement dans diverses autres capitales.

Scotland Yard a lancé un avis de recherche contre un homme aperçu près du lieu de l'explosion en début de matinée mais, selon un porte-parole, «il ne s'agit pas d'un suspect essentiel».

SEUL
LE PRÊT-À-PARTIR
D'AIR CANADA
VOUS OFFRE

Calgary sans escale

2 FOIS PAR JOUR*

Seul le Prêt-à-partir d'Air Canada vous donne à partir du 1er avril Calgary sans escale jusqu'à 2 fois par jour. Au total, nous y allons 13 fois la semaine.

Et comme si ça n'était pas assez, ajoutez à cela nos 4 Prêt-à-partir quotidiens pour Calgary qui passent par Toronto! Avec le confort du fameux Service Connaisseur qu'on ne retrouve qu'à bord d'Air Canada.



Vraiment, il n'y a que le Prêt-à-partir d'Air Canada pour vous offrir autant d'options sur Calgary. Il y en a une qui vous convient parfaitement.

Montréal-Calgary sans escale

* 2 vols par jour, à partir du 1er avril, 1 seul le samedi. Départs à 10h45 et 19h55.

AIR CANADA



Hassan Ali en Israël pour tracer la frontière

TEL AVIV (Reuter) — M. Kamal Hassan Ali, ministre égyptien des Affaires étrangères, est attendu aujourd'hui en Israël pour des entretiens sur un différend frontalier que les Israéliens veulent voir régler avant leur retrait du Sinaï prévu fin avril.

Le tracé de la frontière entre les deux pays est le principal objet de la visite de trois jours de M. Hassan Ali, indique-t-on de source officielle.

A six semaines de l'évacuation de la péninsule du Sinaï, les deux pays ne sont toujours pas d'accord sur les quinze points par lesquels est censée passer la ligne de démarcation frontalière, longue de 230 kilomètres.

Chacun d'eux revendique, cartes à l'appui, les limites territoriales qu'il dit avoir été les siennes avant la prise du Sinaï par Israël en 1967. «La question doit être réglée avant que notre retrait s'achève le 26 avril», a déclaré un responsable israélien.

Dans les milieux gouvernementaux, on s'attend toutefois qu'un compromis soit trouvé à temps et que ce problème ne retarde pas l'évacuation.

La principale difficulté concerne la région de Taba, au sud du port israélien d'Eilat, sur la mer Rouge. Selon l'Égypte, la frontière doit suivre une crête proche de la côte, mais Israël affirme que la ligne de démarcation coupe à travers une palmeraie 600 mètres plus à l'ouest.

La présence d'un hôtel de dix étages pratiquement achevé sur l'étroite bande côtière explique en grande partie ce désaccord.

Selon certaines informations, le prési-

dent Hosni Moubarak serait favorable à l'idée de faire de la région une zone neutre jusqu'à ce qu'un règlement intervienne, au besoin après la restitution du Sinaï à l'Égypte.

Les discussions sur le problème frontalier surviennent à un moment où s'expriment en Israël des craintes de plus en plus vives au sujet de l'attitude égyptienne à l'égard du traité de paix bilatéral après l'évacuation totale du Sinaï. Les responsables du pays avaient espéré qu'une visite officielle du président Moubarak permettrait de faire échec aux pressions des ultranationalistes israéliens opposés au retrait.

Une visite de M. Moubarak semble toutefois peu probable depuis que le gouvernement israélien a souhaité qu'elle comporte une halte à Jérusalem.

En ce qui concerne la frontière, les deux pays sont parvenus à un accord sur leurs limites territoriales à Rafah, à l'extrémité nord de la ligne frontalière. Il a été décidé d'ériger un mur coupant la ville en deux, ceci pour ne pas avoir à démolir les habitations abritant des réfugiés palestiniens.

M. Hassan Ali s'entretiendra d'abord avec M. Ariel Sharon, ministre israélien de la défense. Il doit rencontrer demain MM. Menachem Begin, président du conseil, et Yitzhak Shamir, ministre des Affaires étrangères.

Le responsable égyptien et M. Sharon présideront aussi une réunion de la commission mixte chargée de l'application des accords sur la normalisation des rapports bilatéraux, mise sur pied après la signature du traité de paix de 1979.

Accord pétrolier irano-syrien

Un axe Téhéran-Damas en formation

(d'après Reuter et AFP) — La Syrie et l'Irak ont conclu hier un accord de principe sur la vente de pétrole iranien destiné aux deux raffineries syriennes, a annoncé Radio-Téhéran.

Cet accord semble marquer un important revirement de politique de la part de Damas, largement tributaire jusqu'à présent des importations de pétrole en provenance d'Irak, ennemi juré de l'Iran. La Syrie produit du brut lourd et a besoin d'importer du brut léger.

Cet accord préliminaire a été conclu au cours des entretiens que M. Abdel-Jabbar al-Dahhak, ministre syrien du pétrole, a eu avec M. Mohammad Gharazi, son homologue iranien, à Téhéran, a précisé la radio iranienne.

Les mesures requises portant sur l'échange d'experts et de conseillers vont être prises afin de permettre que l'accord soit signé pendant le séjour de la délégation syrienne dans la capitale iranienne, a précisé M. Gharazi.

On ne connaît pas encore avec précision les répercussions qu'un tel accord irano-syrien pourrait avoir sur les ventes de pétrole de l'Irak, en guerre avec l'Iran depuis dix-huit mois.

Depuis le début de la guerre du Golfe, qui a entraîné la fermeture de ses terminaux pétroliers, l'Irak dépend pour ses exportations pétrolières de deux oléoducs vers la Méditerranée, dont l'un passe par la Syrie. Cet oléoduc est l'objet d'un différend de longue date entre l'Irak et la Syrie à propos des droits de transit.

Téhéran et Bagdad ont tous deux cherché à accroître leurs exportations de pétrole, en baisse depuis le début du conflit. L'Iran pratique notamment des prix inférieurs de quatre dollars à ceux de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Selon les analystes du marché, aucun des deux belligérants n'exporte plus d'un million de barils par jour, contre presque cinq millions de tonnes pour les deux pays avant la guerre.

Mais, surtout, la visite à Téhéran du ministre syrien des Affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, laisse prévoir la constitution d'un «axe» Damas-Téhéran qui pourrait aggraver les tensions au

Moyen-Orient, estimant les milieux diplomatiques arabes de Beyrouth.

Le fait que M. Khaddam soit accompagné de deux autres ministres (Pétrole et Commerce extérieur) et de hauts fonctionnaires des ministères des Transports et de l'Approvisionnement, au total une délégation de 40 personnes, laisse penser que cette visite a des ambitions bien plus vastes que celle du simple «tour d'horizon» diplomatique.

Il s'agit, estime-t-on, de jeter les bases d'une coopération et d'une coordination étroites, non seulement dans le domaine politique — ce sera le rôle de M. Khaddam qui est l'un des conseillers les plus écoutés du président syrien Hafez Assad — mais également dans le domaine éco-

nomique.

On est loin donc, estimant encore ces milieux, de la tentative de médiation du président pakistanais Zia-ul-Haq qui était la semaine dernière à Damas, au nom de la Conférence islamique qui cherche vainement depuis 18 mois à mettre un terme au conflit irako-iranien.

Bien au contraire, dit-on, cette visite prélude à un durcissement des positions et à des tensions de plus en plus vives au Moyen-Orient: son vrai contexte, c'est l'âpre querelle syro-irakienne.

Cette querelle divise depuis des années les deux branches ennemies du parti baas, la branche syrienne et la branche irakienne. Elle s'est aggravée à l'occasion du conflit irako-iranien. La Syrie étant le seul de tous les pays

arabes à choisir résolument le camp de l'Iran.

La querelle a encore gagné en violence récemment, à la suite des sanglants événements de Hama, Damas ayant accusé Bagdad d'avoir fomenté ces troubles et de chercher à déstabiliser la Syrie. Damas affirme que des éléments subversifs s'introduisent à travers la longue frontière très perméable qui sépare la Syrie de l'Irak. Comme la frontière sud de la Syrie est tenue par le plus sûr allié de l'Irak dans la région, la Jordanie, une mentalité d'assiégé se développe au sein du régime syrien.

La visite en Iran de tant de représentants des différents secteurs de la vie économique du pays (largement dans les mains de l'État en Syrie) montre bien que Damas

cherche à briser cet encerclement notamment en matière énergétique. C'est en effet l'Irak qui fournit à la Syrie le surplus de pétrole dont elle a besoin. Que l'Irak cesse d'alimenter la grande raffinerie de Homs et une crise énergétique majeure survient automatiquement en Syrie.

Mais si le conflit irako-iranien constitue le premier arrière-plan de la visite de M. Kahaddan à Téhéran, «l'après-Camp David» en est certainement le second, jugent les diplomates arabes à Beyrouth.

Dans le cadre de «l'après-Camp David», se dessine en effet la rentrée progressive de l'Égypte dans la communauté arabe. Les pays arabes modérés, l'Arabie saoudite notamment, attendent manifestement cet événement avec impatience.

La résistance afghane s'unit quand Karmal réunit son parti

ISLAMABAD (AFP) — Le parti démocratique du peuple afghan (PPDA) au pouvoir à Kaboul a ouvert hier son premier congrès depuis l'intervention soviétique de décembre 1979, tandis que la résistance musulmane annonçait depuis le Pakistan la fusion de sept de ses mouvements de guérilla.

M. Babrak Karmal, secrétaire général du PPDA, a reconnu implicitement que son pays traversait une période difficile, dans un rapport qu'il a présenté devant la conférence nationale du PPDA.

Il a souligné en outre que la souveraineté et la liberté de l'Afghanistan, le bonheur et la prospérité de son peuple ne peuvent être garantis qu'en renforçant toujours l'amitié fraternelle et la coopération avec l'Union soviétique.

Selon des sources diplomatiques occidentales de Kaboul, la suprématie du président Karmal devrait être renforcée par le congrès. Mais, avant même le début des travaux, la situation militaire difficile qui sera au centre des préoccupations des délégués a empêché que ne soient annoncées les

dates exactes du congrès pour des raisons évidentes de sécurité. Les diplomates occidentaux ont mentionné depuis plusieurs semaines la mise en place d'un important dispositif de contrôle dans la capitale, et la radio d'État afghane a été discrète hier matin sur la cérémonie d'inauguration.

C'est l'agence soviétique Tass qui a indiqué que les délégués s'étaient rassemblés à l'institut polytechnique de Kaboul en présence de M. Karmal pour «préparer un programme de renforcement des liens du parti avec le peuple».

Le nombre des délégués élus n'est pas connu. De sources officielles, on chiffre à plus de 100.000 militants l'effectif total du parti. La représentativité des délégués des régions rurales suscite par ailleurs des doutes dans la mesure où la résistance musulmane ne permet pas d'implanter un gouvernement permanent sur les 4/5 ème du territoire afghan.

De sources diplomatiques, on estime que le simple fait que le congrès puisse avoir lieu constitue dans les circon-

stances actuelles un succès pour le gouvernement, et on retient que l'élection des délégués ne semble pas avoir donné lieu à un regain de tension entre les deux tendances du PPDA, le Khalq (Peuple) et le Parcham (Drapeau) à laquelle appartient M. Karmal. Alors que les différences idéologiques entre les deux groupes semblent imperceptibles, des luttes sanglantes opposaient encore leurs militants il y a quelques mois.

Simultanément à l'annonce du début des travaux du PPDA, les mouvements fondamentalistes de la résistance musulmane ont annoncé pour leur part hier la création d'un «comité directeur» datant du 11 mars qui marque la fusion de sept organisations.

Selon un des porte-parole, les groupes opèrent maintenant sous l'unique drapeau de «l'Unité islamique» et le nom

des partis qui composent cette alliance ne seront bientôt plus qu'un souvenir. Bien que l'échec de précédentes alliances impose la prudence, les observateurs au Pakistan estiment qu'il s'agit de la tentative la plus sérieuse des mouvements de résistance pour surmonter leurs divisions.

«L'Unité islamique» est régie par une charte établie par une assemblée de religieux. Sa présidence changera chaque mois de titulaire.

Le vice-président est l'ingénieur Gulbuddin Ekmatyar, chef du Hezbi Islami, et la présidence du comité militaire a été attribuée à son ex-rival du Jamiat Islami, le professeur Burhanuddin Rabani. Trois formations dissidentes des groupes de tendance dite «libérale» ou «pro-occidentale» se sont jointes à l'Unité islamique.

Cisjordanie: démission après la menace d'Amman

TEL AVIV (d'après Reuter et AFP) — M. Adnan Abed al-Fatah, membre d'une des «Ligues de villages» créées en Cisjordanie avec l'appui des autorités israéliennes, a donné sa démission hier à la suite de menaces formulées par la Jordanie et d'un attentat manqué contre un des principaux dirigeants des Ligues.

M. Abed al-Fatah, Mough-tar (chef) du village de Dir Samit, situé dans les environs d'Hébron, a informé la Ligue de sa région qu'il démissionnait en raison des instructions données en ce sens par Amman, qui a menacé de juger

les membres de Ligues pour trahison et leur a donné un mois pour s'en désolidariser. M. Mustafa Duedein, chef de la Ligue régionale, a dit s'attendre à voir sous peu démissionner au moins cinq membres de Ligues qu'il a présentés comme pro-jordanien. Il a toutefois ajouté qu'il ne les croyait pas motivés par la tentative d'assassinat perpétrée vendredi soir contre M. Fahi Riese, représentant de la Ligue régionale de Ramallah.

Après l'attentat manqué, les forces de sécurité israéliennes avaient opéré trois arrestations et imposé un couvre-feu dans le village de Bitunia. L'un des suspects a depuis été relâché et le couvre-feu a été levé.

M. Duedein, ancien membre du cabinet jordanien, a déclaré que M. Menahem Begin, président du conseil israélien, avait promis une importante aide financière aux villages des Ligues.

Les cinq ligues créées jusqu'ici comptent plus de 70 villages. Israël contribue à leur développement et à la protection de leurs membres, qu'il considère comme plus modérés que les maires des principales villes de Cisjordanie — lesquels soutiennent ouvertement l'OLP.

Les autorités israéliennes d'occupation, depuis peu, leur fournissent des armes pour tenter de lutter contre l'influence majoritaire de l'OLP.

Plusieurs maires de Cisjordanie, y compris ceux qualifiés de «modérés», les avaient accusées, peu avant la mise en garde jordanienne, de devenir une «milice armée» comme celle du commandant Haddad au Sud-Liban. Dimanche dernier déjà, le président de la Ligue des villages de la région de Hébron avait démissionné.

Par ailleurs, le couvre-feu a été imposé hier au camp de réfugiés palestiniens de Doucheich (6.000 habitants), au sud de Bethléem, en Cisjordanie, et l'armée israélienne a emmené par dizaines des habitants du camp à la prison centrale de Jérusalem, selon un correspondant de l'AFP témoin d'arrestations massives. Auparavant, l'armée s'était heurtée à une importante manifestation à l'entrée du camp qui longe la route de Bethléem à Hébron, et n'avait pu forcer les barrières de

pneus brûlés et de pierres qu'avec l'aide de ses véhicules.

La manifestation avait été elle-même suscitée par l'arrestation de 33 personnes, la nuit précédente, dans le cadre d'une opération de nettoyage militaire destinée à mettre fin aux jets de pierres par de jeunes Palestiniens sur des véhicules civils et militaires israéliens ou sur des patrouilles de soldats.

Enfin, pour la première fois, un squatter du Sinaï a été condamné hier par un tribunal israélien pour ses activités visant à maintenir l'implantation israélienne à Yamit (Nord-Sinaï).

Pakistan: l'agitation s'accroît dans la province du Nord-Ouest

PESHAWAR (Reuter) — La police pakistanaise a assigné à résidence M. Abdul Wali Khan, ancien chef de l'opposition politique et membre du parti démocratique national (PDN, interdit), hier à Peshawar, a-t-on appris de source proche du parti.

La police de Peshawar a ensuite dispersé, au moyen de

gaz lacrymogènes, la première grande manifestation de rues à survenir dans le pays depuis l'interdiction des rassemblements politiques décrétée voici deux ans par le gouvernement militaire.

Au même moment, une vague d'agitation dans les milieux universitaires conduisait les autorités à fermer trois établissements d'enseigne-

ment supérieur de Peshawar, capitale de la province du Nord-Ouest en bordure de l'Afghanistan. Les cours et les examens ont été perturbés dans trois autres villes importantes.

Dans les cercles du PDN, on indique que M. Wali Khan et son épouse ont reçu l'ordre de ne pas quitter leur domicile, proche de Peshawar, pour qu'ils ne puissent pas se rendre au rassemblement.

Selon des témoins, une quarantaine de militants du PDN et plusieurs autres dirigeants du parti ont ensuite été appréhendés en divers points de la ville. La manifestation regroupait environ 600 personnes.

Selon un communiqué du gouvernement, la manifestation rassemblait quelque 200 personnes, dont sept ont été arrêtées. Le communiqué ne fait état d'aucune arrestation opérée au préalable en d'autres parties de la ville.

Le rassemblement avait été organisé en signe de protestation contre l'assassinat, la semaine dernière à Peshawar,

de M. Arbab Sikander Khan Khalil, responsable local du PDN.

Le parti a attribué le meurtre à des fanatiques religieux d'extrême-droite.

M. Wali Khan, qui est l'une des personnalités politiques les plus célèbres du pays, jouit d'une solide assise populaire dans cette partie du pays. Il a été président de l'ancien parti Awami national, qui avait formé le gouvernement provincial en 1972.

En décembre dernier, l'ambassadeur d'Inde au Pakistan s'était vu refuser l'autorisation de lui rendre visite. Ses adversaires l'accusent de nourrir des sentiments trop favorables à l'Inde et à l'Afghanistan.

Le PDN fait partie de la principale alliance d'opposition pakistanaise, le Mouvement pour le rétablissement de la démocratie (MRD), qui comprend aussi le Parti du peuple pakistanais (PPP) de l'ancien premier ministre Ali Bhutto.

La Chine reboise

PÉKIN (AFP) — Le président du parti communiste chinois (PCC) Hu Yaobang a donné l'exemple hier en plantant des arbres dans le cadre de la campagne de reboisement lancée au début de l'année.

L'agence Chine nouvelle a précisé que M. Hu était accompagné du premier ministre Zhao Ziyang qui a souligné qu'il ne fallait jamais «mener une campagne en apparence» seulement. «Nous devons modifier fondamentalement le fait qu'en certains endroits, des arbres sont plantés chaque année mais que jamais une forêt ne fait son apparition», a relevé M. Zhao, cité par Chine nouvelle. Il a ajouté que la campagne de reboisement se poursuivait encore pendant 20 à 30 ans.

MM. Hu et Zhao ont, en compagnie de volontaires, planté plus de 300 pommiers, pins chinois et peupliers, a précisé Chine nouvelle.

La Classe Affaires KLM: en tête de la course à l'espace aérien.

Nous avons enlevé, dans nos 747, 21 sièges de notre cabine à part réservée à la Classe Affaires, si bien que tout voyageur à longues jambes pourra s'y allonger à l'aise.

À bord de nos DC-10, vous ne serez assis que deux passagers par rangée; en effet, nous avons replié le fauteuil du centre pour en faire une table d'appoint.

La spacieuse Classe Affaires de KLM est offerte sur les vols intercontinentaux entre le Canada et Amsterdam et vers d'autres destinations au Moyen et en Extrême-Orient ainsi qu'en Afrique. La Classe Affaires européenne de KLM est offerte aussi vers le Royaume-Uni et plusieurs destinations en Europe.



KLM
La ligne aérienne hollandaise digne de votre confiance

La Chambre de commerce du district de Montréal

Déjeuners-causeries hebdomadaires

LE MARDI, 16 mars 1982



M. GUY SAINT-GERMAIN
Président du Conseil et Chef de la direction Le Groupe Commerce

Sujet:
Le Groupe Commerce, 75 ans en assurances I.A.R.D.

HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
12h30

Le public est admis
Billets à l'entrée 15\$

Pour les membres, des carnets d'abonnement sont également disponibles à l'entrée — 125\$

Renseignements: 866-2861

- DÉDOUANEMENT
- GROUPE MARITIME & AÉRIEN
- IMPORT — EXPORT
- ÉTUDES LOGISTIQUES

Correspondants au Canada et dans les principaux pays

G. Béchard Ltée

courtiers en douane transitaires internationaux

Siège social:
410 rue St-Nicolas, Montréal, Québec H2Y 2P5

Téléphone: 282-0303 • Téléc: 055-60803

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

En route vers un développement économique, culturel et social au Québec avec le

Certificat de coopération

Un programme d'étude de 30 crédits offert le soir, à temps partiel au trimestre printemps-été 1982.

Objectifs

- Analyser la philosophie ou l'idéologie du mouvement coopératif et évaluer ses expériences
- Contribuer au perfectionnement professionnel des cadres et des militants du mouvement coopératif ainsi que des éducateurs, des informateurs, des diffuseurs...
- Offrir la possibilité d'une réflexion prospective rigoureuse menée sur les possibilités d'adaptation créatrice de la formule coopérative dans une société en mutation.

Date limite d'admission et d'inscription: 29 mars

Renseignements:
Faculté de l'éducation permanente, 3335, chemin Queen Mary, rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090

Les causes d'une pagaille

MALGRÉ la vive polémique suscitée par la réforme de la Communauté urbaine de Montréal et la menace qui continue de peser sur le fonctionnement de son principal service, le transport en commun, il est heureux qu'à Québec le ministre des Transports réaffirme l'option préférentielle de son gouvernement au sujet du transport en commun dans la région de Montréal. S'adressant en effet la semaine dernière à quelques journalistes ainsi qu'aux représentants de l'Association des transporteurs routiers, M. Michel Clair a non seulement réitéré la volonté politique de son ministère, mais surtout indiqué les obstacles auxquels, enfin, les autorités allaient s'attaquer.

L'analyse faite par M. Clair de la situation est à la fois détaillée et complète. La pagaille qui nous revient de façon chronique dans le transport en commun à Montréal ne tient pas d'abord à des conflits que se plaindraient à ordonner M. Lawrence Hanigan et les militants des syndicats de la CTCUM. La Commission de transport de la Communauté urbaine et son avenir sont d'abord menacés par l'incohérence des structures de décision politique dans ce secteur et par le financement gravement insuffisant du service. Patrons et employés s'aimeraient d'amour tendre que la CTCUM serait encore sujette d'une année à l'autre à des augmentations de tarifs, à des licenciements de personnel, à des coupures de services ou à des hausses de taxes dans les municipalités.

C'est à ces déficiences de base que veut remédier M. Clair. Certes, un service de métro et d'autobus qui est assuré d'un fonctionnement stable n'est pas un élément négligeable d'une vraie politique de transport en commun, et à cet égard l'enquête que Québec vient de confier à Me Germain Jutras est capitale. Mais les autres déficiences du pouvoir et du financement sont aussi graves. On a vu comment les élus locaux, réclamant tout le pouvoir, se sont empressés au dernier conflit de se sauver loin de l'action! Le gouvernement québécois lui-même est en possession de calculs de coûts qui indiquent, même dans l'hypothèse de la paix syndicale à la CTCUM, un manque à gagner qui donne le vertige.

Le problème politique tient à l'anarchie qui caractérise encore largement les pouvoirs municipaux dans la région de la métropole pour tous les grands services communs: transport, police, aménagement du territoire. Québec ne peut ni tout donner le pouvoir à la CTCUM, dont les tentacules dépassent maintenant l'île de Montréal, ni s'en tenir aux juridictions jalouses des municipalités, voire des communautés urbaines de la région (la CUM, Laval, et la municipalité régionale qui va pousser sur la Rive-Sud). Le ministre, M. Clair, ne peut non plus s'en tenir à un simple bureau consultatif comme celui du COTREM, le comité des transports de la région de Montréal.

La nouvelle structure décisionnelle qu'il recherche ne s'impose pas d'emblée, ses ramifications et pouvoirs sont difficiles à préciser. Une solution toutefois devra être trouvée. Car l'incohérence politique est sûrement une des causes du coût affolant du transport en commun dans la région métropolitaine de Montréal.

Dans l'immédiat, l'attention se porte surtout sur les suggestions de financement lancées dans le débat par le ministre. Des décisions seront prises plus rapidement à ce sujet dans la mesure où le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, devra en tenir compte dans ses prévisions budgétaires. De ce côté, les marges de manoeuvres ne sont plus très larges. Une nouvelle taxe sur l'essence ou l'immatriculation des véhicules privés risque de heurter vivement un public électoralement pesant. Le recours à une surtaxe sur la feuille de paie ou sur la valeur foncière des entreprises qui bénéficient directement et indirectement du métro, de l'autobus et des trains de banlieue soulève d'autres difficultés: la région montréalaise doit demeurer concurrentielle au point de vue fiscal; en outre, toutes les entreprises ne sont pas équitablement desservies par le réseau actuel du transport en commun.

Après avoir soulagé les usagers, dans l'espoir — bien fondé — qu'ils soient plus nombreux à contribuer au succès de sa politique, le gouvernement québécois est tenté par une nouvelle taxe sur les passagers. Au nom de l'équité entre ceux qui voyagent sur de courtes distances et ceux qui, au même prix actuellement, se promènent dans l'île, il songe à un tarif différent d'après le nombre de stations ou de rues franchies. Il existe déjà sans le nom une telle pratique entre Laval, la CUM, la Rive-Sud (en partie). L'implanter à Montréal, — qui a supporté le gros du système actuel et s'est habitué à un tarif unique, — risque cependant de soulever non seulement de vives oppositions, mais un nouvel obstacle à l'accroissement de la clientèle.

Bref, M. Clair n'a encore à sa disposition ni les structures politiques ni les moyens financiers voulus pour appuyer son option préférentielle du transport en commun à Montréal. Québec a pris dix ans avant de voir un peu clair dans les problèmes de la police en métropole. On ne pourra attendre aussi longtemps avant de passer à l'action dans le domaine du transport. C'est pourquoi M. Clair, au lieu de s'en tenir aux expertises du COTREM et à de simples suggestions au public devrait convoquer tous les intéressés à une réunion — congrès ou sommet, peu importe — où fonctionnaires, élus et usagers tenteraient de dégager des voies communes de solution.

On ne peut en effet se payer le luxe de sempiternelles querelles de clochers ou d'écoles. Car entre-temps c'est le déficit qui progresse, non le service à la communauté.

Jean-Claude LECLERC

Le saut de Mitterrand chez Reagan

Deux présidents aux antipodes de l'échiquier politique occidental, le socialiste français François Mitterrand et le républicain américain Ronald Reagan, convenaient de l'urgence de discuter des sujets de divergence et de marquer les points communs dans les dossiers économique et de politique étrangère. C'est déjà louable.

Insulte suprême pour le gouvernement américain qui cherche désespérément pour le Congrès des preuves d'une ingérence nicaraguayenne dans la guérilla salvadorienne, la France, cet «allié sûr» des États-Unis, a vendu pour au moins \$17 millions d'armes au régime sandiniste du Nicaragua. Reagan et autres Haig n'y comprennent plus rien.

Cette France «naïve», selon Caspar Weinberger, secrétaire à la Défense, est pourtant loin de l'être: depuis l'accession de la droite du «Sun Belt» à la Maison-Blanche, l'Europe de l'Ouest est littéralement étouffée par la politique monétariste des États-Unis. Protégée par-delà toute considération sociale, la valeur du dollar américain s'est accrue de plus de 30% en un an par rapport aux monnaies européennes. Le «choc Volcker» continue de ravager les économies de ces alliés de moins en moins inconditionnels qui cherchent des façons de sortir de leur dépendance des capitaux américains devenus inabordable. Mitterrand se fait le porte-parole de cette Europe étouffée.

Aussi divergents que semblent être leurs positions de départ et leurs intérêts, Reagan et Mitterrand sont toutefois du même côté du rideau de fer. Les armes soviétiques sont pointées dans leur direction et le Kremlin ne manifeste, pas plus en Afghanistan qu'en Pologne, le moindre signe de détente ou de respect des droits des peuples. La France investit par intérêt dans le gaz sibérien, au désespoir de Washington, mais des taux d'intérêt de 20% sur les capitaux américains expliquent en

bonne part cette recherche de solutions de rechange. Comprennez bien votre tort, dit Mitterrand à Reagan. Nous démontrons quand même l'unité et l'esprit de résolution face à l'expansionnisme soviétique, répond Reagan.

François Mitterrand sera l'hôte, à Versailles en juin, du prochain sommet des pays industrialisés. Comme Pierre Trudeau à la même période l'an dernier, l'hôte prépare sa maison: peut-être pas de dénominateur vraiment commun, à l'issue de ce sommet, mais surtout pas d'échec clair et net. Puisque l'incompréhension semblait croissante entre Washington, d'une part, et la locomotive Paris-Bonn, d'autre part, il combattait à Mitterrand de faire un saut chez Reagan, question de «marquer méthodiquement les points sur lesquels on peut avancer», comme le disait le président français au terme des trois heures de discussion des deux chefs d'État, vendredi soir.

Le Washington Post soutenait samedi que le fossé entre Paris et Washington n'avait en rien été comblé par cet entretien au sommet. S'agissait-il vraiment de combler un fossé? Ne devrait-on pas plutôt y voir l'ébauche de ponts jetés entre deux rives? Si l'on écarte au départ l'idée de relations dominant-satellites, qui ne saurait vaincre que certains esprits étroits qui ont malheureusement des antennes à la Maison-Blanche, le dialogue «franc et étendu» reste la seule solution entre «alliés sûrs» mais indépendants.

Le message français, au nom des autres membres de la Communauté économique européenne, est clair dans la bouche de Mitterrand: «Il faut que nous nous aidions plutôt que de nous gêner.» La nécessité d'harmoniser les objectifs économiques, financiers et commerciaux demeure vague mais elle est à tout le moins énoncée et discutée. Reagan encaisse: message reçu. Il lui reste trois mois pour préparer des correctifs

satisfaisants pour proposition à Versailles.

Quant au borborygme centraméricain, dont le Pentagone aimerait bien se sortir à sa façon, et surtout sans ingérence contraire de membres de l'Alliance atlantique, le président français a encore une fois énoncé clairement ses vues: «Notre premier devoir est de lutter contre la misère, l'exploitation et la domination de dictatures toujours sanglantes.» Lire: il se passe depuis des décennies, dans votre chasse gardée, des violations des droits humains qui sont pires que celles que vous reprochez à l'Union soviétique. Ne nous demandez pas de dénoncer la répression polonaise et d'ignorer les massacres d'Amérique latine. La voie difficile est la bonne: l'aide économique, plus que militaire, aux régimes démocratiques des Caraïbes.

En rentrant à Paris, vendredi soir, François Mitterrand disait avoir «tout lieu de se réjouir» de son saut à la Maison-Blanche. La semaine précédente, il avait fait progresser une autre juste cause en proclamant à la Knesset le droit des Palestiniens à un État autonome, le moment venu. Le taureau était à ce point pris par les cornes qu'Alexander Haig vient de dire à Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures, qu'il considérerait «très réussies» la visite de Mitterrand en Israël. Une autre semaine plus tôt, avec Schmidt et Spadolini, il préparait des moyens concrets de sortir la CEE de sa torpée lors du sommet de Bruxelles, fin mars. Il faut dès lors convenir que la première année du gouvernement socialiste en France aura été positivement marquante sur un plan beaucoup plus large que les strictes questions internes. Il sera intéressant de voir comment toutes ces promesses se matérialiseront. La détermination et la façon de faire sont convaincantes à ce jour.

Gilbert BRUNET

L'Anschluss du Labrador

par Jean Francoeur

Le maintien d'une presse libre — vouée à la recherche courageuse de la vérité — est le dernier rempart d'une paix durable sur ce continent nord-américain.

Tout signe de faiblesse à ce chapitre aurait des conséquences catastrophiques. Voilà pourquoi il faut se réjouir que nos collègues de la rue Saint-Jacques n'aient pas craint d'exposer bien crûment les visées expansionnistes du gouvernement du Québec qui lorgne le Labrador.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Nous aussi, rue du Saint-Sacrement, nous faisons du journalisme d'enquête. Il faudrait d'ailleurs être assez naïf pour croire que le Québec pouvait s'annexer tout ce territoire terre-neuvien par une seule résolution votée à l'Assemblée nationale. En réalité, les révélations de la Presse n'étaient que le dessus du panier. C'est rien moins — et je pèse mes mots — qu'une guerre d'expansion impérialiste qu'on nous préparait dans la Vieille Capitale, dans ce fameux édifice en forme de blockhaus où siège ce gouvernement.

C'est un devoir pour les médias que d'exposer tous les faits qui entourent cette affaire et de leur donner tout le retentissement qu'ils méritent. Et qu'on ne nous serve pas l'argument de la «sécurité nationale». En 1961, si le New York Times n'avait pas renoncé à publier les révélations de Tad Szulc, l'Amérique se serait épargné l'humiliation de la baie des Cochons. Telle est la tâche qui nous incombe, vingt ans plus

tard, et nous essayerons d'être à la hauteur.

Pour mieux saisir le sens de cet épisode déplorable, il faut garder en mémoire le grand rêve d'un empire français en Amérique du Nord qu'évoquaient avec nostalgie un chanoine Groulx et ses disciples; un empire s'étendant de la baie d'Hudson à la Nouvelle-Orléans, et de Louisbourg aux Rocheuses. Ce rêve s'effondra sous les coups des armées anglaises de 1760, mais il reste vivant en chacun de nous.

De là les pressions que les Québécois continuent d'exercer, trop à l'étroit qu'ils sont à l'intérieur des frontières du Bas-Canada: les bûcherons de Lac-Mégantic font la coupe du bois dans le Maine; les villégiatures envahissent

INACQUAINTÉ

chaque été la région de Burlington; tandis que les Hullois traversent volontiers l'Outaouais pour échapper à la taxe Parizeau sur l'essence. Jusque là, rien de très grave. Mais il y a pire... Et nos voisins de tous les côtés s'en inquiètent.

En fait, et c'est là que ça devient intéressant, cette fameuse rencontre à New York de 25 États ou provinces limitrophes du Québec, supposément convoquée pour discuter du problème des pluies acides, avait un tout autre but (mes sources là-dessus sont formelles). La pluie et le beau temps, c'est toujours le prétexte que l'on invoque pour des réunions de ce genre. Voyez Munich en 1938, Chamberlain avait même ostensiblement apporté son parapluie pour brouiller les pistes. Mais de quoi allait-il

discuter avec Hitler et Daladier, sinon de sacrifier la Tchécoslovaquie aux appétits de l'ogre.

A New York donc, tout ce qui a été décidé c'est de sacrifier le Labrador pour apaiser momentanément le Québec? Vous n'y êtes pas. Et j'en arrive à la deuxième partie de mes révélations. Ce fameux contrat de Bombardier pour l'assemblage des wagons du métro de New York baliverne! Simple camouflage, mesure de diversion. Ce que Bombardier assemblera sur une grande échelle ce sont des Ski-doo blindés que l'on massera par divisions entières aux frontières du Labrador. Un signal, et l'assaut sera déclenché. Cette information exclusive m'a d'ailleurs été confirmée par un beau-frère qui tient un relais de motoneigistes dans la région de Lanaudière. Ces gars, il en est convaincu, ont vraiment l'air de comploter quelque chose.

Mais voilà, tout est éventé. M. Lévesque reculera sans doute: il a déjà commencé à le faire. Il nous en vaudra sur le coup. Mais plus tard, il nous remerciera de lui avoir épargné une humiliation pire que celle de JFK.

Le journalisme d'enquête mène à tout, pourvu que les nouvelles sortent.

LE MOT DU SILENCIEUX

Y a-t-il de quoi rire?

Le public, il paraît, pleure pour qu'on le fasse rire. Oui, un peu, pas trop, afin que son rire n'entame pas trop son chagrin, qu'il ne le détourne pas de son drame auquel il tient comme à la prunelle de ses yeux larmoyants.

Quand il n'y a pas de quoi rire, c'est qu'il y a de quoi rire; en premier lieu, de soi.

Se prendre au sérieux est la forme d'orgueil dont se flattent les imbéciles.

C'est peut-être parce que la majorité des hommes mène une vie ridicule que nous n'osons pas perdre notre sérieux.

Le fanatique se reconnaît à ceci: qu'il est imperméable à l'humour.

Le rire n'est pas le contraire des larmes, c'est son aboutissement.

Le petit enfant pleure; une minute plus tard, il rit. Ce qui le faisait rire, demain le fera pleurer, et inversement. Chez lui, c'est affaire de disposition.

Le public n'a pas raison d'attendre du critique qu'il réagisse comme lui, qu'il rit là où lui rit, qu'il ait la gorge nouée quand lui s'étrangle. Le public oublierait-il qu'il va au spectacle pour se distraire ou s'émouvoir, alors que le critique s'y rend pour faire son métier?

Le travail ne me fait pas peur; il me fait trembler.

J'envie ceux qui abattent de la belle besogne; pour ma part, je suis plus souvent abattu par elle.

La pauvreté est un vice de fonds.

Le lien le plus solide entre le lion et son dresseur, c'est le fouet.

L'image qu'hier je m'étais faite de demain m'arrache ces mots: «Tu n'es donc que ça, pauvre Aujourd'hui!»

A ceux qui se cherchent, je dis: «Arrêtez-vous, et tournez la tête. Ne seriez-vous pas celui qui vous marche sur les talons?»

Neuf fois sur dix, quand nous parlons du temps qu'il fait, c'est pour le traiter de tous les noms. A quoi bon, puisque ça lui est égal?

«Électoratisme et mercantilisme sont les deux mamelles du progrès».

Parlant du travail qui attend les libéraux d'Ottawa après que la cloche se sera tue, un éditorialiste écrit: «Tâche proprement écrasante.» Cette vertu de propreté dans l'écrasement vient sûrement du poids net.

S'il faut croire Freud qui voit dans le lapsus linguae «l'émergence de désirs inconscients» que penser de celui-ci, échappé à un père de famille interrogé par une animatrice de la télé: «Depuis que le dernier de nos quatre enfants a quitté le foyer, ma femme et moi nous nous regardons comme deux ANES en peine.»

«De la musique avant toute chose» se traduit maintenant par «de la musique(?) à travers toutes choses».

Il paraît que Monsieur Drapeau refuse toujours de se laisser photographier avec ses adversaires politiques. Curieux!... Depuis quand un chasseur ne se donne-t-il pas la satisfaction d'amour-propre de se laisser croquer avec son gibier?

Il y a de la chanaille à ciel ouvert dans le Parti québécois. On semble vouloir l'aggraver avec le projet que caressent certains de se jeter dans l'arène fédérale. Il y aurait des démissions, des remissions, des collusions, des scissions, des conciliations, des ajustements, des retournements, des anéantissements, des rafraîchissements, des je-t'aime-tant, des unions morganatiques, des alliances, des méalliances, du concubinage, des petits arrangements, des compromissions, des «virages-de-capot», des mains sur le cœur, des aveux de bonne foi répétés une dernière fois la main sur le foie, des je-pré-sente, je-me-retire, je-me-ravise, je-me-représente, je-me-rallie, des je-continue-de penser que dans nos intérêts antagonistes, celui du Canada, celui du Québec, de la culture, du bien commun, du gagne-petit, du gagne-pas-du-tout, mes frères, mes faux-frères, mes biens chers frères, orémus dona nobis pacem par bellum, amen, amène tes votes...»

Albert BRIE

LETTRES AU DEVOIR

■ Le roi de la butte

Récemment, je prenais plaisir à écouter les commentaires d'animateurs radiophoniques au lendemain de la rencontre que le Regroupement des organismes nationaux de loisirs du Québec tenait avec la presse pour exposer sa vision sur le conflit qu'il a voulu résolument engendrer dans le monde du loisir suite au retrait volontaire et justifié des organismes sportifs nationaux.

Je suis porté à croire les commentaires soutenant que le Regroupement rencontrait la presse pour «vendre sa salade» à sa manière et selon une vision fort subjective de la réalité et se permettant de discourir sur les autres sans connaître la réalité. Cela n'a rien d'étonnant puisque cette façon de faire est devenue la «marque de commerce» de ce pseudo-regroupement depuis sa création en 1980.

Le Regroupement a soi-disant pouvoir, dit-on! Mais de quel pouvoir s'agit-il? Cela me rappelle le temps où nous jouions à construire des buttes de neige et que celui qui réussissait à dominer les autres de sa hauteur, se considérait le Roi; c'était la règle et elle était connue et acceptée de tous.

Le désir de domination de ce Regroupement me semble être de même nature, à l'exception que la neige dont il se sert pour s'élever est trop souvent celle du voisin et, à défaut, il utilise de la neige artificielle.

Quoi qu'il en soit, comme la neige, artificielle ou pas, la butte sur laquelle ce Regroupement se pavane actuellement connaîtra tôt ou tard son printemps.

Jean-Claude RIENDEAU
Laval, 15 février

■ La seule action sensée

(Lettre adressée à M. André Ouellet, ministre de la Consommation et des corporations du Canada.)

Je viens de terminer la lecture de votre dépliant intitulé «Ce qu'il faut savoir sur la MIUF» et j'en suis révoltée. Comment peut-on être de si mauvaise foi?

Vous dites que pour «assurer une protection maximale le gouvernement fédéral a fixé le niveau d'acceptabilité de concentration de formaldéhyde à 0,1 ppm (parties par million)», vous enchaînez en affirmant que «cette norme est ultra-rigoureuse quand on considère que l'air ambiant contient entre .005 et .05 ppm de formaldéhyde et qu'un niveau de 2,0 est acceptable dans un environnement de travail». Ce niveau est acceptable pour qui? Je doute que ce soit pour l'ouvrier qui risque de voir sa santé altérée, c'est plutôt pour l'industriel qui n'a pas besoin de faire les déboursés nécessaires pour abaisser le niveau d'urée formol.

Vous terminez ce remarquable paragraphe en disant que «le risque additionnel de cancer associé à la présence de 0,1 ppm de formaldéhyde est considérée comme étant moins élevée que celui que l'on court en fumant un tiers de cigarette par jour». Comment pouvez-vous faire une telle affirmation puisque l'urée formol n'est utilisée comme isolant que depuis peu, donc qu'il n'y a pas de possibilité d'étudier les effets à long terme. D'ailleurs, il n'y a pas encore été établi avec certitude que l'urée formol pouvait causer le cancer, mais on sait qu'il semble provoquer une foule d'autres maladies.

Plus loin, vous continuez en disant que des tests pour mesurer le taux de formaldéhyde ont été faits dans 2400 maisons et que dans presque 90% d'entre elles, le taux moyen était inférieur à «votre norme de 0,1 ppm et que cela est «rassurant pour la plupart des occupants». Or, il n'y a rien de rassurant là-dedans car votre analyse du problème est partielle. D'une part, vous ne tenez compte que d'un seul gaz, l'urée formol, alors qu'il y a entre 40 à 60 autres gaz en jeu. D'autre part, vous niez qu'il s'agit d'une situation exceptionnelle et sans précédent. Vous basez votre analyse sur des données prises dans l'industrie où les gens n'y passent que cinq jours et que 40 heures par semaine tandis que dans les maisons, il y a des personnes qui n'en sortent presque jamais, passant

des heures et des jours entiers sans respirer d'autre air.

Cessez de vous donner bonne conscience et de vous débarrasser du problème en affirmant que la «grande majorité des maisons isolées avec la MIUF ne devraient présenter aucun problème» et que «pour en être sûr, il suffit d'avoir recours au test de dépistage» et si «la qualité de l'air de la maison satisfait aux normes établies, soit 0,1 ppm ou moins de formaldéhyde, le propriétaire recevra un rapport officiel qu'il pourra afficher pour rassurer tous et chacun». Ce n'est pas un tel rapport qui va rassurer qui que ce soit et surtout qui va éliminer les dangers que courent les gens exposés aux multiples gaz qui envahissent les maisons.

De plus, vous vous entêtez à ne parler que du gaz dégagé par l'urée formol et cette approche est tellement simpliste et inutile qu'un fonctionnaire québécois vient de m'affirmer que le Gouvernement du Québec abandonne cette façon de mesurer le problème car elle s'avère non pertinente dans la situation actuelle.

Dans ce dossier, vous êtes en même temps juge et partie; en effet, il est clair qu'il est très avantageux pour vous de fixer une norme la plus basse possible car ainsi très peu de gens ont un taux d'urée formol que vous considérez dangereux et cela vous permet de moins déboursier d'argent. De plus, vos façons d'agir confirment toujours davantage que votre priorité n'est pas la santé des gens car alors vous n'auriez pas été si lent à réagir; vous avez en effet accumulé les délais, par exemple pour aller vérifier le problème dans les maisons, pour élaborer un programme d'aide, pour ensuite le mettre en application, pour entreprendre des recherches.

Votre attitude est scandaleuse et indigne. Il serait temps que vous vous décidiez à faire la seule action sensée, soit d'aider financièrement les gens à se débarrasser de cette mousse, et ce sans distinction. Vous comprendrez que dans les circonstances je ne m'inscris pas à votre programme et que j'invite les autres victimes de l'isolation avec la MIUF à faire de même, tant que votre programme n'aura pas été amélioré.

Solange MONETTE
Saint-Hubert, le 24 février

■ Des candidats souverainistes

La présente fait suite à l'éditorial de M. Jean-Claude Leclerc intitulé «un parti québécois à Ottawa?» (LE DEVOIR, 13 fév. 1982). Celui-ci écrit: «A moins d'un déblocage d'envergure chez les Conservateurs au Québec, il y a place aux Communes pour un parti québécois qui soit ouvert à des alliances avec d'autres partis canadiens». D'abord, notons qu'il n'y a aucun déblocage conservateur en vue au Québec et nous n'attendrons pas la prochaine élection simplement pour voir. Ensuite, ce déblocage, fut-il prévisible à brève échéance, il n'y a aucun avantage à changer des Libéraux fédéralistes pour des Conservateurs également fédéralistes. Les Conservateurs font mine de comprendre les Québécois parce qu'ils sont dans l'opposition et qu'ils espèrent justement un déblocage au Québec.

Finalement, si la possibilité d'alliances, aux Communes, et aux Communes seulement, sur certains projets de loi, ne peut logiquement être rejetée, ce parti québécois ne doit pas se donner pour fonction de simplement canaliser le vote des mécontents et de leur servir d'extremisme en cautionnant le régime par un jeu de partage du pouvoir, comme l'ont fait le Parti du Crédit Social (pour le Québec) et le NDP (pour l'ouest canadien). Ce parti québécois ne doit pas s'acharner à brasser et à jouer les mêmes cartes politiques, mais bien habituer les Québécois à voter pour un parti politique qui leur appartient en propre, c'est-à-dire, dans lequel ils sont majoritaires. En d'autres mots, il faut libérer le Québec des partis fédéralistes pancanadiens pour qu'ils ne nous imposent plus le «canadian way», pour les empêcher de bloquer le projet social québécois. Cette deuxième étape de «Maitre chez-nous» exige, dès le début, qu'il n'y ait aucun traficage de compromis électoraux, même avec les moins pires des fédéralistes, ce qui inclut Roch LaSalle et Louis Duclos.

Nous sommes d'accord avec M. Leclerc, «ce nouveau parti ne doit pas être le Parti Québécois ni une «alle du

PQ», mais une formation autonome... «Cependant, s'il doit être québécois, «fort et authentique», il faut avoir peu de réalisme politique pour croire que les Libéraux ne le tourneront pas en «épouvantail séparatiste...» surtout si ce parti ralliait des adhérents de toutes allégeances autres que libéraux Trudeauistes.

Ne nous cachons pas ce qu'on ne peut cacher aux Libéraux. Un parti québécois «authentique» à Ottawa c'est un instrument de relation de puissance, un moyen d'assiéger le Parlement canadien en siègeant aux Communes, un retour prévisible à l'instabilité de l'Acte d'Union de 1840-1867 comme sanction politique de la négation du droit de veto du Québec, la preuve qu'il y a deux peuples (les mêmes que ceux du Haut et du Bas-Canada) qui ne s'entendent que d'égal à égal.

En clair, l'élection de candidats souverainistes au fédéral sera l'opération: «Maitre chez-nous phase II», la création d'une situation pré-constituante, une amorce démocratique, pacifique et légitime à l'accession à la souveraineté du Québec.

Jean-Yves CHOUINARD
Sainte-Foy, 16 février

■ La question du Sphinx du Nord

La promesse d'un renouveau fédéral affectant les provinces, lors du référendum, a été tenue par l'excellent M. Trudeau et son gouvernement: en effet, le rapatriement prochain de la constitution canadienne signifie la fin du parlementarisme aristocratique, au profit d'un parlementarisme démocratique, avec réserve cependant pour la réaction des forces vives aristocratiques qui ne céderont en rien leur place, du jour au lendemain de cette fête géméreuse dans l'attitude. M. Trudeau est beaucoup plus sérieux qu'il n'en a l'air. Ce qu'il a laissé ne pas dire par les troupes fédérales, lors du référendum québécois, c'est qu'en rapatriant la constitution canadienne, il instaurait, au Canada, une forme de parlementarisme démocratique semblable à celui qui est dévolu au Québec déjà depuis cent ans. Le fédéral rejoint donc le Québec, quant au fond, et à la conduite, sous l'attitude des réactions de ceux qui n'ont pas compris cette grandeur du Canada cent ans après. L'homme a véritablement plus que deux visages; il demeure pour longtemps encore notre ennemi: le Sphinx nouveau, des pays du Nord. Le Québec est le questionnant; le Canada, la question.

Alors que le Québec cherche toujours des solutions inédites, socialement parlant, à l'heure du monde, le fédéral tente de s'assurer une place de nation dans l'espace du monde. Ces deux positions de toujours, l'une de temps, l'autre d'espace, sont irréductibles, la première exigeant l'indépendance absolue du temps mondial, l'autre, l'indépendance totale dans l'espace du monde. Ces deux pôles sont les champs d'épreuves de notre société; l'ardeur la plus vive rencontrant l'intelligence la plus éclairée.

Le Québec veut arrêter le temps de son histoire, le Canada veut pénétrer dans le monde de l'histoire, mais ce n'est qu'en la nécessité affirmée sans cesse de son pouvoir d'informer, socialement parlant, et de dépasser les notions sociales de nation et de pays, que le Québec et Canada trouveront leur univers social.

Gilles L'HEUREUX
Montréal, 27 février

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Bolvin, Ville LaSalle. L'Agence Presse, Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$95,00 par année; six mois, \$50,00; trois mois, \$28,00. À l'étranger: \$105,00 par année; six mois, \$55,00; trois mois, \$30,00. Édition du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2,10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361
(lignes groupées).

Où en sommes-nous avec la parole?

Dans la marée montante de l'électronique, le problème reste simple: nous ne ferons encore pour bien longtemps que dire ou écrire, écouter ou lire... ou penser.

par
Vivian Labrie

chercheur à l'Institut
québécois de recherche
sur la culture

LORS d'un récent colloque sur le livre et l'enfance, on a pu entendre l'organisateur chargé d'ouvrir l'événement prononcer les paroles suivantes: «N'est-ce pas ce bon philosophe d'Alain — qu'il me plaît toujours de relire — qui écrivait, dans ses *Propos sur l'éducation*: «Et l'on sait que la lecture est ce qu'il y a de plus difficile, et la condition de toute culture, si humble qu'elle soit... Il s'agit d'apprendre à lire, et aussi d'apprendre à penser, sans séparer jamais l'un de l'autre... Mais nul ne s'instruit en écoutant; c'est en lisant qu'on s'instruit.»

À première vue, cette remarque n'a rien d'incongru: il se trouvera toujours des gens pour faire l'éloge de la lecture, et plus encore dans le cadre d'une assemblée qui s'intéresse professionnellement au livre. Si on y regarde de plus près, une légère faille apparaît cependant. Il est en effet assez agaçant de constater que les participants à qui on a tenu ces propos les ont entendus; faudrait-il croire qu'il n'était pas instructif de prêter l'oreille en cette occasion? En citant inconditionnellement Alain, l'orateur sabotait son propre discours.

Examinons un autre exemple. Il se tient régulièrement des débats animés sur les mérites comparés de la télévision et de la lecture. On se demande entre autres si la télévision sera dorénavant appelée à remplacer la lecture dans une nouvelle civilisation de l'«audio-visuel». Des enquêtes sur les habitudes culturelles des gens démontreraient que non: le temps accordé à la télévision n'empêcherait pas qu'on consacre aussi de ses loisirs à la lecture; ce que le sens commun contredirait cependant par une foule d'exemples concrets; d'où une interminable discussion.

Encore une fois un tel sujet de controverses paraît d'autant plus justifié qu'il est brûlant d'actualité. Mais il y a un hic. Je l'ai réalisé brusquement il y a quelques jours lorsque j'ai vu ma fille de deux ans et demi fermer brusquement la télévision en disant «c'est fini!» après qu'une inscription soit venue identifier un des interlocuteurs d'une table ronde: en bonne habituée de *Passe-Partout*, elle avait identifié cette étiquette au générique de son émission accoutumée, lequel signifie d'ordinaire pour elle «la fin des émissions!» Ainsi le signe écrit est-il omniprésent sur le petit écran lui-même: nous lisons constamment — si nous savons lire — en regardant la télévision, ce qui renvoie notre débat à une certaine redéfinition.

On pourrait continuer de citer d'autres situations semblablement piégées comme un certain Salon du livre qui avait adopté comme slogan «la fin des émissions!», ou cette théorie à la mode qui explique toutes nos difficultés quotidiennes en classant l'humanité en deux camps, les «audits» et les «visuels», comme si l'équipement sensoriel du commun des mortels était toujours à demi-défectueux. Il semblerait bien que dans cette ère de



multiplication des moyens de communications, où «tous les médias constituent des extensions d'une quelconque faculté humaine, psychologique ou physique» (1), nous soyons quelque peu confus dans notre façon de concevoir nos yeux et nos oreilles, et d'identifier la parole.

Cette confusion n'existe pas sans raison. Notre génération

a misé de façon très importante sur une vision de la communication conçue parallèlement à la révolution technique, et plus précisément électronique, qui a conduit à la prolifération de l'appareillage de médiatisation que nous connaissons aujourd'hui: photographie, télégramme, téléphone, phonographe, radio, cinéma, magnétophone, télé-

sion, informatique, photocopie, vidéo, télévision interactive, éditeur de textes, les premières de ces inventions datent au plus d'un siècle et demi, alors que les dernières commencent tout juste à être mises en marche.

Ainsi les théories de la communication placent-elles en général le média, le moyen, au centre de leurs modèles, comme il se doit, ce qui a pour conséquence de donner beaucoup d'importance aux processus intermédiaires de la communication, et particulièrement aux appareils eux-mêmes, devenus centraux et indispensables. Par contre les émetteurs et les récepteurs humains de cette communication paraissent moins nettement définis. On nous les présente souvent comme des entités sociologiques en rapport de pouvoir: élite, «star system», «jet set», multinationales, industries culturelles, «système» du côté de l'émission, peuple, masse, consommateur du côté de la réception.

On voudrait bien voir ce récepteur comme un consommateur de communication, mais dans un tel contexte il est beaucoup plus un consommateur de médias, un acheteur de télécouleurs, de cassettes, de magazines. Quant à l'acte de communication, il se présente souvent comme une programmation, comme le remplissage obligatoire des contenants ainsi mis en marche. Dans toute une conception technologique de la communication, le sens du message n'intervient que de manière accidentelle à la médiatisation. Parfois il n'intervient pas du tout, comme dans la conception de Shannon et Weaver, qui ont fait école et pour lesquels les «aspects sémantiques de la communication n'ont pas de pertinence du point de vue des problèmes techniques» (2).

Il n'est pas étonnant alors que nous ne sachions plus où nous en sommes et que notre schéma corporel laisse quelque peu à désirer: toute l'attention est braquée sur les intermédiaires, nous sommes branchés à des machines et le sens circule incognito.

L'oralité et l'écriture

Incognito au niveau de la technique, le sens est pourtant bien enraciné dans le vécu quotidien. «Les gens de mon pays se sont gens de parole» nous dit Vigneault, et je voudrais citer sa chanson tout au long tellement elle est signifiante pour ce qui nous occupe ici. Car si nous effectuons une rotation dans nos modèles de communication et que nous plaçons cette fois-ci les personnes, les «gens», au centre de nos préoccupations, c'est le sens qui apparaît en tout premier lieu, un sens dont la formulation privilégiée est en faveur de la parole, terme que je préférerai ici au mot «langage» parce que plus concret et plus évocateur de la notion de «contenu verbal à signifier, à transmettre» (3).

La parole c'est en quelque sorte une idée qui se pense et qui s'exprime. Elle se forme dans le moule de la langue sans être tout à fait la langue puisqu'elle peut se traduire. Elle chemine silencieusement dans la pensée. Elle s'exprime, ou si on veut, elle s'échappe du corps dans l'oralité et aussi, lorsqu'on dispose d'un système d'écriture, dans un régime qui admet deux modalités, soit l'oral et l'écrit. Sur le plan corporel, cette parole s'échappe ainsi du bout des lèvres ou du bout des doigts.

Dans notre culture alphabétique, ces deux modalités sont approximativement réversibles: on peut en général prononcer ce qui est écrit, et écrire ce qui est prononcé. Cela ne serait pourtant pas nécessairement le cas dans une culture où l'expression écrite serait fondée sur des signes pictographiques, c'est-à-dire sur des signes exprimant directement des concepts ou des idées sans passer nécessairement par le son, comme dans l'écriture chinoise, et encore plus dans l'écriture égyptienne ancienne, où une seule façon d'écrire pouvait correspondre à plusieurs façons de dire. On voit donc que dans un tel modèle, centré sur la personne, il nous faut très vite tenir compte de l'enracinement culturel de la parole, de cette interaction entre le social et le psychologique qui permet que l'expression soit aussi une communication, c'est-à-dire un moyen collectif de s'atteindre entre individus.

Ce n'est que suite à cette ex-

pression que la parole se médiatise par les moyens que nous savons. Si c'est l'être humain dans son corps qu'on place au centre d'un modèle de communication et qu'on s'attache à la parole, il est assez clair en effet qu'il faut distinguer ici entre deux niveaux, soit un niveau direct, le mode d'expression et de perception de la parole qui est au plus binaire, et un niveau indirect, qui comprend les différentes solutions de médiatisation et de support, lesquelles peuvent être assez infinies avec les moyens dont nous disposons aujourd'hui.

Poser le problème de la culture écrite

Cette distinction n'est pas seulement théorique, elle peut entre autres nous aider à mieux situer le problème de la culture écrite, lequel est souvent analysé à la lumière d'une comparaison avec les médias électroniques alors qu'en fait, c'est en rapport avec le terme oral d'une culture de la parole qu'il devrait logiquement être posé. Ainsi, notre exemple de télévision et de lecture de tout à l'heure confondait médiatisation et expression ou perception: en fait la télévision peut servir de support autant à l'écriture qu'à l'oralité et il pourrait d'ailleurs être intéressant de comparer la façon dont elle traduit l'une ou l'autre; quant à la «lecture», on désigne très souvent par ce terme l'unique consommation des produits de l'industrie culturelle du livre et des périodiques, ce qui est assez restrictif si on considère l'ampleur de la tâche de lecture qui attend un citoyen alphabétisé de nos jours: lecture d'étiquettes, de circulaires, de modes d'emploi, de documents de travail, d'annonces, de placards, de règlements, de lettres, d'inscriptions et ainsi de suite.

Qui songerait à qualifier la clientèle de nos centres d'achat de public lecteur? Et pourtant elle lit sans arrêt, du journal du mercredi au pot de peinture acheté en spécial, dont on ne peut d'ailleurs connaître le contenu que par un texte. En fait la plupart de nos comportements quotidiens sont alphabétisés, tout comme la presque totalité des objets qui nous entourent sont marqués. C'est cette coexistence de l'oral et de l'écrit dans notre quotidien que nous connaissons mal, peut-être justement parce qu'elle nous est trop automatique. À voir les quantités monstrueuses de papier dont nous faisons usage, on peut se demander s'il n'y aurait pas intérêt à examiner d'un peu plus près les dynamismes propres à chacun de ces modes d'expression.

Un équilibre à faire

L'oralité et l'écriture ne peuvent en effet être utilisées indifféremment sans influencer la transmission de la parole. Qu'il suffise par exemple de considérer les facteurs suivants, où dans leurs formes les plus simples, ces deux modes se distinguent radicalement. En ce qui concerne le moment de la communication, l'oralité implique la simultanéité, et l'écriture, deux temps distincts, celui de l'«écrivain» et celui du lecteur. Sans support technique, le message oral est nécessairement émis en présence de l'auditeur alors que l'écriture permet l'absence; par contre l'oralité permet la réciprocité, l'échange, ce qui est plus difficile à atteindre dans l'écrit comme des correspondants peuvent s'en rendre compte. Ensuite tout le corps est mis à contribution dans l'expression orale alors que l'écriture n'exprime que le verbal. Le support de l'oral est momentanément mais un écrit laisse des traces durables. En conséquence l'auditeur sera plus apte à capter l'essence d'un message, et le lecteur, sa textualité. Autre conséquence, le message oral ne pourra être renouvelé qu'en étant reformulé alors que le message écrit peut être reproduit. Enfin, dans une optique de conservation, ce message oral doit être mémorisé, incorporé en quelque sorte, alors que l'écrit se dépose sur un support matériel, débarrassant ainsi le lecteur de l'effort de mémorisation mais l'aliénant d'autant par rapport au message, qui lui reste plus étranger.

On voit que rien ne justifie ici une mise au ban radicale de l'oral au profit de l'écrit comme le suggérerait Alain un peu plus tôt. On peut imaginer au contraire des indications et des contre-indications face à l'usage de l'un comme de l'autre selon le type de transmis-

sion de parole envisagé. Il ne faut pas tout écrire, il ne faut pas tout dire. En fait dans un contexte où l'écriture existe, les usages de la parole sont rarement purs. Par exemple, le bulletin de nouvelles radiophonique, événement apparemment oral, relève aussi de l'écrit puisque ce bulletin est lu. La lecture à voix haute pose ainsi nettement le problème des nuances et des transitions, dont elle montre l'intérêt: dans un tel cas, on arrive à cumuler l'avantage de la textualité de l'écrit, et celui de la réception simultanée et collective d'un même passage que permet l'oral.

Cette combinaison en fait notamment la formule idéale pour embrayer un groupe de travail sur une même «longueur d'onde»; en effet, certains auront peut-être déjà remarqué à quel point il est difficile de faire lire silencieusement un même texte, au même moment, par plusieurs personnes réunies ensemble: personne ne lit vraiment, chacun surveille l'autre, et le groupe est tenté à tout moment de rompre le silence et d'émettre des commentaires; la tension ne se résout alors que si un lecteur est enfin désigné pour rythmer la lecture du groupe du son de sa voix.

Tout comme l'oral et l'écrit peuvent se nuancer l'un l'autre pour s'adapter aux exigences des diverses situations de la vie, on pourrait considérer la médiatisation comme une sorte d'adaptation fonctionnelle de la parole rendue progressivement possible par l'avancement des connaissances techniques et leur disponibilité économique. L'oral se partageait éventuellement la tâche avec l'écrit, la médiatisation vient en différencier encore plus l'usage en levant certaines barrières notamment face à la distance (téléphone, radio, télévision), à la conservation (cinéma, magnétophone, magnétoscope) et au renouvellement (imprimé, photocopie, éditeurs de texte). Des pratiques traditionnelles écrites pourraient ainsi en principe être converties à l'oral doublé d'un enregistrement, si on écrivait pour conserver, ou à l'oral des communications à distance, si on écrivait en situation d'éloignement: on connaît par exemple le rôle du téléphone dans notre société.

Ceci dit, on ne se dit pas le même genre de choses qu'on s'écrit. L'usage assez courant de la note de service dans les milieux de travail en constitue un bon exemple: dans ses actes officiels la mentalité bureaucratique est sourde, elle ne respire que si elle consigne. Il y aurait là toute une recherche à faire sur les usages comparés de l'écrit et de l'oral dans les administrations.

L'évolution de la culture de la parole

Il y aurait beaucoup à apprendre aussi à faire l'histoire de notre conditionnement à la parole. L'inexistence de l'imprimerie sous le régime français est maintenant démontrée par les historiens. Il nous faut donc imaginer une Nouvelle-France qui importe ses imprimés de la métropole et qui ne produit pour elle-même que de la parole orale ou manuscrite. L'arrivée des premières presses au début de l'occupation anglaise est assez significative. Qu'imprime-t-on d'abord dans cette société longtemps privée d'imprimerie? Un journal, des formulaires, des promulgations officielles. Il n'y a rien de bien «littéraire». Dans ce cas, l'imprimé est avant tout venu formaliser le système d'expression des pouvoirs en place.

L'autre changement majeur intervient au milieu du XIXe siècle alors que le taux d'alphabétisation grimpe subitement. Il s'amorce alors une certaine démocratisation de l'accès à l'écriture qui prépare le paysage urbain lettré que nous connaissons aujourd'hui. En 1982, le citoyen alphabète est perçu comme un fait, comme un handicapé de la parole: dans un régime mixte d'oralité et d'écriture, son droit au libre accès à la parole s'est transformé en une obligation à vivre l'univers collectif des lettres, devenu une nouvelle norme.

Tout comme l'industrialisation, cette alphabétisation massive et la médiatisation intensive qui l'a accompagnée ont peut-être été menées parfois de façon outrancière sans que, sous la pression des idéologies nouvelles, on puisse même soupçonner qu'on pouvait menacer ainsi l'existence d'équilibres millénaires d'une

importance vitale pour l'humanité. Non seulement pourrions-nous déceler un certain nombre de facteurs de pollution de la parole à la suite desquels notre quotidien se trouve parfois transformé en une sorte de dépotoir du sens dans lequel s'accumule une densité trop grande de messages — parmi lesquels les pires seraient peut-être les produits difficilement biodégradables d'une certaine pensée «savante» —, mais il nous faut également recenser désormais un certain nombre d'espèces disparues, dont le conte populaire, lequel s'est fossilisé subitement sous les yeux des folkloristes des années cinquante, au même moment où la télévision faisait son entrée spectaculaire dans nos modes de vie.

Le rôle de la recherche

En fait la télévision n'a pas chassé l'écriture, et l'écriture n'a pas chassé l'oralité: nos modes d'expression se sont tout simplement différenciés et médiatisés. Il devient urgent cependant de mieux connaître et reconnaître cette culture de la parole qui chemine discrètement à l'ombre des stentors idéologiques que sont les médias et les industries culturelles d'une part, et la définition linguistique du problème de l'autre. D'où l'intérêt d'une certaine psychologie de la parole, d'une sorte d'ethnographie du vécu de la parole telle qu'elle se présente au quotidien, singulier ou pluriel.

Un certain nombre de diagnostics à partir d'événements de parole soigneusement décrits et délimités nous donneraient sûrement des indications utiles quant aux états de santé et de maladie de nos systèmes d'expression. Un certain nombre de sujets d'intérêt collectif pourraient aussi y gagner un éclairage, qu'on pense aux questions de massification de la culture, de propriété intellectuelle, de sacralisation des supports, de bureaucratisme du pouvoir. Une telle recherche pourrait également collaborer à trouver des solutions à certains problèmes pratiques: comment comprendre les difficultés d'accès des handicapés de la parole? Quand préférer l'écrit ou l'oral? Comment connecter l'écrit et l'oral? Comment médiatiser et combiner les moyens technologiques? Comment «économiser l'énergie»? Et surtout, comment conserver la parole vivante, c'est-à-dire humaine?

Notre société est inquiète aujourd'hui devant la masse de tout ce qui est et de tout ce qui s'annonce en matière de médiatisation: déjà la télévision interactive, et bientôt, quoi encore? Le problème de fond pourtant est humain: problème de pouvoir, de contrôle, de discipline, de démocratie. Le droit au libre accès et à la libre expression de la parole est encore loin d'être acquis malgré toute la prolifération des médias.

En fait la circulation de la parole est plus que jamais contrôlée, sinon censurée et réprimée comme en font preuve les différents rapports d'Amnistie Internationale: on va toujours en prison pour avoir parlé, pour avoir possédé, imprimé ou distribué des écrits.

Dans la marée montante de l'électronique nous pouvons cependant nous rassurer en nous disant que sur un point, au moins, le problème reste simple: en tant qu'être humains nous ne ferons encore pour bien longtemps que dire ou écrire, écouter ou lire... ou penser. Nous n'avons pas abordé ici cette forme silencieuse de la parole qu'est la pensée, et pourtant qui sait, dans une optique d'économie et d'équilibre, peut-être devrions-nous commencer par nous ressaisir un peu et par... penser d'abord?

Notes

- (1) Je cite ici en les traduisant Marshall McLuhan et Quentin Fiore, *The Medium is the Message, An Inventory of Effects*, Toronto, Bantam Books, 1967, p. 26.
- (2) Cité dans *Clefs pour la sémiologie*, de Jeanne Martinet, Paris, Seghers, 1973, p. 17.
- (3) Pour prévenir toute ambiguïté, je tiens à avertir le lecteur que je considère tout au long de ce texte le mot «parole» dans son sens le plus général de «discours utilisant le langage oral ou écrit». Je ne l'utilise donc pas dans son autre sens de «langage oral», par opposition à «écriture».
- (4) Si j'avais à proposer au lecteur une suite active à cet article, je le renverrais ici à Gilles Vigneault, dernière page de la face B du disque *Comment vous donner des nouvelles...*, Le Nordet GVN 1010.

Pour l'avènement d'une société plus accueillante

par
Ali Nekaa

L'auteur de cet article appartient à l'Association des journalistes ethniques du Québec.

LA rareté de l'information dans les médias sur les communautés ethniques du Québec et du Canada n'est pas faite pour faciliter leur «intégration» au pays.

S'il est vrai que la conjoncture politico-économique impose d'autres préoccupations — comme celle de gérer la crise —, il n'est pas faux d'affirmer que la marginalisation et l'isolement où se trouvent les «néos» pèsent lourd dans la balance au cours des années à venir.

Environ 750.000 personnes sont arrivées au Québec entre 1946 et 1978. Hormis les cas spéciaux des réfugiés et des «boat people», la province de Québec ne reçoit plus que 15.000 immigrants par an depuis 1978 au lieu de 23.000 précédemment.

Pourquoi viennent-ils? Un cliché veut que les immigrants s'expatrient pour fuir de mauvaises conditions de vie. C'était le cas au 19e siècle des paysans d'Europe qui affluaient vers les villes et au 20e siècle, celui de familles entières fuyant l'Eur-

ope en guerre en direction des Amériques.

Aujourd'hui encore, la récession économique généralisée dans les pays industrialisés et l'appauvrissement accentué des pays du tiers-monde expliquent dans une large mesure le phénomène migratoire.

Il y aurait actuellement sept à huit millions d'immigrants dans le monde selon les statistiques de l'ONU. Une partie importante de cette population vient des pays sub-tropicaux. Cette situation est le résultat direct du fossé qui sépare le Nord et le Sud. Ayant colonisé et exploité un grand nombre de ces pays «sous-développés», certaines puissances occidentales (Grande-Bretagne, France...) portent une responsabilité historique vis-à-vis d'eux.

Enfin, outre la nécessité économique, les raisons politiques (réfugiés, fuite des régimes dictatoriaux) sont également une autre dimension de l'émigration.

Un constat s'impose cependant: dans la plupart des cas, l'immigrant ne choisit pas d'émigrer. Il y est contraint. Une contrainte qui lui fait accepter n'importe quel travail (souvent le plus sale et le moins rémunérateur). C'est la proie idéale des patrons sans scrupules qui l'exploitent à outrance et l'opposent à la classe ouvrière du pays d'accueil. Souvent non syndiqué donc non contestataire, on l'a vite catalogué comme un «voleur de jobs», même quand il s'agit de «jobs» dont personne ne veut. Il est évident qu'il ne faut pas exagérer les maux de ces nouveaux venus, en ce qui concerne le Québec. Bien qu'ils n'aient pas atteint la Terre promise ou trouvé l'Eldorado, on peut affirmer, quoique avec des nuances que leur sort s'est nettement amélioré depuis l'arrivée du Parti québécois au pouvoir, tant sur les plans juridique, social, économique que syndical.

Si les immigrants «manuels» apportent leur force de travail, source précieuse de profit et d'élevation du niveau de vie du pays d'accueil, que dire alors des immigrants investisseurs?

Cette catégorie d'immigrants, dont le nombre s'élève à 4.000 pour la seule province de Québec a accru de 20% le taux de revenu national du Québec, a investi plus de \$250 millions et crée plus de 12.000 emplois. Ainsi selon le ministère québécois de l'immigration (MIQ), le revenu actuel de chaque Québécois serait diminué de \$300, s'il n'y avait pas d'immigration depuis 1951.

L'insertion, l'acceptation réelle des nouveaux arrivants suppose des transfor-

mations politico-sociales mais aussi et surtout une évolution des mentalités.

La crise d'identité que le Québec a traversée et qu'il traverse encore, n'a pas facilité, hélas, le rapprochement ou la fusion des différentes composantes de la société québécoise au sein d'un creuset multi-ethnique et inter-culturel. Le nationalisme québécois non libéré de son expression ethno-centriste a même freiné les efforts certains et assidus de son porte-parole, le gouvernement Lévesque, pour un accueil souhaité, et toujours souhaitable, des «allophones» dans la vie politique et socio-culturelle québécoise.

Quelques secteurs comme la fonction publique, les banques, pour ne citer que ceux-là, sont difficilement accessibles, voire fermés aux Québécois de nouvelle souche. Cette situation n'a, malgré tout, pas échappé aux stratégies du gouvernement Lévesque qui multiplie les actions en direction de ce qu'il est convenu d'appeler les communautés culturelles.

À ce titre, «Autant de façons d'être Québécois», brochure publiée juste avant les dernières élections provinciales est une réflexion avancée et un trésor de promesses. Les quelque 750.000 membres de ces différentes communautés attendent toujours leur réalisation.

L'apport décisif du vote des «néos» Québécois aux dernières élections provinciales n'est-il pas suffisant pour saisir avec discernement l'urgence de «l'intégration» réelle et respectueuse de la différence de ces «autres» Québécois?

À ce sujet, le nouveau programme des années 80, du Parti québécois est pourtant clair. Il se propose en effet d'agir en faveur de la disparition des cloisonnements inter-ethniques en respectant la diversité culturelle.

Aussi louables soient-elles, les meilleures politiques ne suffisent pas sans un soutien permanent et efficace de l'ensemble de la société. Il revient donc aux six millions de Québécois de vieille souche qui ont maintenant recouvré et assis leur personnalité, de participer à l'éclosion d'une nouvelle société québécoise mûre, adulte et multi-culturelle. Cela suppose un changement des mentalités et une démocratisation sociale accrue. Réfléchir à cette question dès à présent permettrait peut-être de pallier l'impact et le spectre de la dénatalité déjà effectif. Le Québec possède actuellement le taux de natalité le plus bas du Canada: (13 naissances pour 1000 habitants).

Le phénomène ira en s'accroissant pendant les prochaines années et même au

Suite à la page 8

Cuisine de réception 6 cours

avec
dégustation, repas et livret
donnés par

Henri Bernard

3ème cours:

Fruits de mer

choix

24 mars (soir) 25 mars (matin)

PROSPECTUS GRATUIT

843-6481

**Institut
Culinaire
Henri Bernard**

Permis d'enseignement
de culture personnelle
2015 de la Montagne
Suite 610, MIL. H3G 1Z9

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
2	5	9	13	21	24
6 sur 6	GAGNANTS	143 688,70\$			
5 sur 6	543	498,10\$			
4 sur 6	16453	45,60\$			
3 sur 6	32	5 634,80\$			
			3 130 455,5\$		

GROS LOT 100 000\$
Approximatif vendredi

Provincial	
2328816	500 000\$
328816	50 000\$
28816	1 000\$
8816	100\$
816	25\$
16	10\$

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$, 25\$ et 10\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10\$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

Loto		DATE: 12-03-82
Numéro	Possibilité de	
124379	4 Gagnants de 50 000\$	
24379	32 Gagnants de 5 000\$	
4379	324 Gagnants de 250\$	
379	3 240 Gagnants de 50\$	
79	32 400 Gagnants de 5\$	

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PROVINCIAL
Vendredi prochain
MINI — 25 lots bonis de
10 000\$ chacun

loto-québec

Dans le calme, la moitié des Colombiens ont voté

BOGOTA (AFP) — La Colombie a voté dans le calme hier pour renouveler le Parlement national et les Assemblées locales, mais selon les estimations, la participation ne dépassera pas les cinquante pour cent du corps électoral.

Ces élections permettront de mesurer la force des deux partis traditionnels — libéral et conservateur — à deux mois et demi de l'élection présidentielle du 30 mai pour désigner le successeur du chef

d'État Julio Cesar Turbay Ayala (libéral). À la fermeture des 52.000 points de vote, hier à 21 h 00 GMT, on estimait dans les états-majors politiques de la capitale que moins de cinq millions d'électeurs, sur un potentiel de dix millions, avaient voté. Les Colombiens étaient appelés aux urnes pour élire 114 sénateurs, 199 représentants à la Chambre, 467 membres des assemblées départementales et 8.904 conseillers municipaux, parmi un total de

60.000 candidats.

Le scrutin a eu lieu dans le calme. Selon les autorités, quelques engins de faible puissance ont cependant explosé en plusieurs endroits du pays, mais sans troubler les opérations de vote.

Dans les milieux politiques, on soulignait hier soir que le libre déroulement des élections constituait un «échec flagrant» pour la guérilla qui avait menacé de saboter la consultation. Au-delà

des querelles de partis, celle-ci a marqué la victoire de la démocratie sur le terrorisme», déclarait-on dans ces mêmes milieux.

Pour garantir le fonctionnement du scrutin, présenté par les partis politiques comme «les élections pour la paix», le gouvernement avait pris d'impressionnantes mesures de sécurité: militarisation des 23 capitales de département, contrôles et perquisitions en vue de dé-

jouer d'éventuels attentats, circulation routière et trafic aérien suspendus pendant la durée du vote, «loi sèche» — vente d'alcool interdite — décrétée sur l'ensemble du territoire.

Le Parti libéral, vainqueur des dernières élections législatives en 1978, devrait conserver la majorité au Sénat comme à la Chambre des représentants, estimait-on hier soir dans les milieux officiels. Bien que divisée en deux courants, l'un

«officiel», l'autre «dissident», la formation présidentielle devrait devancer son rival historique, le Parti conservateur, qui se présenterait un derrière un seul leader après trente ans de querelles internes.

Selon l'organisme chargé de surveiller le dépouillement des bulletins de vote, il faudra attendre à ce matin pour avoir les résultats définitifs du Parlement. Ceux des assemblées locales seront communiqués demain ou mercredi.

Des élections quand l'état de siège est institutionnel

par Pierre Thivolet
collaboration spéciale

Les élections de la «mitaca» qui servent de «primaires» pour les présidentielles du 30 mai, se sont déroulées dans un climat de violence sans précédent depuis la guerre civile des années 50. La dégradation des institutions, la corruption, l'expansion du trafic de drogue et de la mafia, la recrudescence de la guérilla fait redouter que la Colombie, pays situé en raison de son potentiel économique et humain et de sa position stratégique comme verrou de l'Amérique du Sud, ne se transforme en un Salvador de plus de 30 millions d'habitants.

BOGOTA — S'il y a un mot qui revient souvent dans la bouche des Colombiens c'est bien celui de «seguridad». Certes depuis des années les habitants de ce grand pays hispanophone de l'Amérique du Sud se sont habitués à

vivre avec la violence. Depuis 30 ans, ils vivent un état de siège inscrit dans la constitution. De manière périodique, les forces armées voient encore leur pouvoir renforcé par la proclamation de l'état d'urgence qui leur donne carte blanche en matière de sécurité intérieure et de maintien de l'ordre. Bien sûr la Colombie n'a pas l'exclusivité de l'insécurité et les gardes qui arpentent les rues des quartiers chics du nord de la capitale, les murs et les grilles qui protègent les maisons bourgeoises se retrouvent dans la plupart des métropoles sud-américaines. La pauvreté et l'extrême inégalité de la répartition des richesses expliquent l'accroissement de la délinquance mais aussi celle de la guérilla.

Depuis deux ans, les mouvements M-19 et F.A.H.C. (Forces armées révolutionnaires colombiennes) ont notablement accru leurs activités dans le département de Taiquetia dans le sud du pays et au nord, près des frontières du Venezuela et

du Panama. Bénéficiant vraisemblablement d'une aide «extérieure» (des débarquements d'armes ont été plusieurs fois observés) elle bénéficie d'une certaine sympathie parmi les classes moyennes et parfois même du soutien des paysans qui sont les premiers à pâtir des opérations de «pacification» menées par l'armée colombienne, la guérilla a montré qu'elle était capable de frapper à peu près où, qui et quand elle le voulait.

En 1980, le mouvement M-19 prenait par exemple en otage une trentaine de diplomates venus à une réception à l'ambassade de la république dominicaine, moins d'un an après, elle attaquait le Palais présidentiel aux mortiers. Les enlèvements se multiplient, la guérilla cherche, à la mode des brigades rouges italiennes, à financer leur mouvement. Jusqu'à présent cependant, les zones d'intervention restent limitées et elles ne semblent pas en mesure de mettre en péril le gouvernement de Bogota. Plus

grave peut-être, est le nouveau développement que la mafia «crée» à donné en quelques années à la corruption. Cependant cet épanouissement de la mafia il y a bien évidemment le trafic de la marijuana vers les États-Unis et actuellement le traitement de la cocaïne de la Bolivie et sa réexportation vers l'Amérique du Nord. L'industrie de la drogue assure de justes bénéfices aux mafiosos qui ont évidemment leurs entrées dans les partis politiques, dans le gouvernement et dans l'armée.

De manière officieuse, on sait que les exportations de drogue rapportent chaque année plus que les autres exportations de la Colombie. L'ensemble de la population qui souffre par contre de cette économie, notamment en raison de son effet inflationniste. La mafia, pour «laver» ses revenus, investit en effet dans la distribution, les transports et surtout dans l'immobilier où ses moyens lui permettent d'acheter à n'importe quel prix.

La spéculation foncière a ainsi pris des proportions alarmantes, pénalisant les classes moyennes. L'autre retombée de la mafia est une véritable guerre de gangs, qui ensangante notamment la seconde ville du pays, Medellin, devenue capitale de la mafia; la violence y a atteint des proportions dramatiques, à la guerre entre gangs s'ajoutant les représailles effectuées par un nouveau groupe clandestin, sans doute d'origine para-policière, le M.A.S. (Mort aux sequestrateurs).

Les limites à la signification des élections colombiennes ne proviennent pas de la fraude mais bien du désintérêt que leur apportent les électeurs colombiens. Les taux d'abstention sont traditionnellement supérieurs à 60%. Aux élections présidentielles de 1978 par exemple, seuls 28% des électeurs sont allés voter. Les Colombiens ont quelques raisons d'être désabusés. L'alternance au pouvoir des deux partis, libéral et conservateur, n'a en rien

permis au pays de se tirer du sous-développement ni de mettre réellement fin à l'insécurité ou à la corruption.

L'autre limite à la régularité des élections provient également des défis qu'a lancés au gouvernement une partie des mouvements de la guérilla. La gauche colombienne formée par des formations peu importantes s'est unie derrière le candidat du Parti communiste Edgardo Molina dont le score devrait être modeste. Si un des principaux mouvements de guérilla, le FARC, observe une trêve jusqu'aux élections du 30 mai, l'autre mouvement important, le F-19, multiplie les coups de main afin de perturber le processus électoral.

Mercredi dernier, en dépit d'une mesure de sécurité exceptionnelle, l'explosion d'une voiture piégée garée en plein centre de Bogota endommageait le Palais présidentiel. Huit autres bombes éclataient le même soir à Bogota.



◆ Compressions

entreprises de grande taille;

■ la productivité du secteur public doit être comparable à celle qu'exigent des employeurs semblables, provinces ou États américains. Qu'il s'agisse du nombre de lits par habitant ou du ratio maître-élèves, il faut s'assurer que les écarts relèvent d'objectifs spécifiques et ne sont pas du laxisme; et il faudra de bonnes raisons pour que le Québec ne s'enlène pas sur les autres;

■ le fardeau fiscal des Québécois (provincial, scolaire et municipal) est plus élevé qu'ailleurs en Amérique du Nord, et la progressivité des tables d'impôt est également la plus élevée. «Un gouvernement qui se dit de gauche et social-démocrate n'a pas à s'en excuser, mais il ne peut ambitionner sur le pain bénit. Entre 1977 et 1980, le Québec avait réussi à réduire l'écart avec l'Ontario, mais il est en train de perdre le terrain gagné. Il faudra s'entendre sur des écarts admissibles en raison de notre choix de société et de notre spécificité culturelle;

■ à moins de vouloir le rendre immobile et impuissant, le gouvernement doit avoir une marge de manœuvre dans ses dépenses, pour faire face à la récession ou à des besoins nouveaux. Avec une marge de 1.5 à 2% l'an, un gouvernement peut être imaginaire, ce qu'il ne peut même pas faire à l'heure actuelle;

■ il faut faire preuve de «prudence élémentaire» en gardant le déficit à un niveau acceptable, de façon à ne pas abuser de la confiance des citoyens et des investisseurs;

S'il devait se contenter de deux objectifs, M. Parizeau se concentrerait sur le fardeau fiscal et sur sa marge de manœuvre, les trois autres points étant alors des contraintes. Aussi, M. Parizeau avertit qu'il faudra continuer de couper partout où c'est possible, mais avec le moins de gêne possible pour les citoyens. Quant à la marge de manœuvre, s'il en a une, elle sera toute consacrée au maintien et à la création d'emplois.

Le président du Conseil du Trésor a livré un message semblable: les coupes aveugles et diffuses sont encore inévitables, et il faudra recourir encore plus à

des coupes verticales, de programmes et de services complets.

Rappelant que la rémunération (salaires, avantages sociaux, régimes de retraite) du secteur public gruge 52% du budget québécois — 10% de plus qu'il y a dix ans — et qu'elle augmente plus rapidement que la richesse collective, M. Bérubé dit que cette hausse se traduit par des contraintes de services.

Quant au service de la dette, en hausse de 27% cette année, il a atteint un plafond et il faut le stabiliser, d'où, là encore, des contractions de dépenses.

Selon M. Bérubé, il faut recourir à des compressions aveugles, qui touchent tout le monde et mettent un terme à une croissance trop rapide des dépenses. Il faut également mettre en cause les activités les moins productives, décapier, sabrer dans les sédimentations, tout en maintenant les services à la population. Le député de Charlebourg, M. Denis de Belleval, demande: quand on regarde ou coupe partout en même temps, n'y a-t-il pas risque que la vision soit un peu floue? M. Bérubé répond que des programmes ont été abolis ou fusionnés, notamment en agriculture, et que l'on a peu près épuisé les coupures dans le «gras». Il faudra procéder à des coupures verticales, à des pans complets de services. Ce qui est très difficile, notamment en raison du peu de mobilité des employés du secteur public.

Évoquant l'exemple des soins dentaires, dont la remise en question soulève les passions, M. Bérubé admet que de telles coupes ne sont pas politiquement faciles. M. Parizeau ajoute, quant à lui, qu'il est facile de dramatiser et d'invoquer le gouvernement à être plus humain. Mais il ne faut pas faire preuve de naïveté à cet égard et utiliser au maximum la persuasion morale.

Ports de ces avis, les députés ont par la suite, facilement et docilement, adopté trois propositions du conseil exécutif national du PQ.

La PQ invite le gouvernement à:

■ miser sur la compression des augmentations des salaires, notamment ceux des plus hauts salariés, plutôt que sur les coupures de poste ou de service à la population la plus dévalorisée;

■ appliquer sa politique salariale (qui viendra après le sommet du début d'avril) à toutes les catégories de personnel: hauts fonctionnaires, médecins, députés, enseignants, professionnels, employés de bureau, ouvriers;

■ mettre l'accent sur la restructuration des dépenses plutôt que sur le «saupoudrage» des compressions.

Une autre résolution invite le gouvernement à se donner une politique de l'emploi d'une ampleur sans précédent, comportant notamment: un accroissement marqué des programmes d'investissements des sociétés d'État; un plan

d'urgence financé par un fonds spécial.

Les militants péquistes proposent par ailleurs que le gouvernement élabore une politique de solidarité dont l'objectif premier soit la lutte au chômage et aux inégalités sociales, tout en tenant compte de l'équilibre budgétaire à assurer.

En fin de journée, M. Lévesque s'est réjoui de ce qu'il a appelé le réalisme, le sens des responsabilités et la maturité des militants de son parti.

D'autre part, conformément aux décisions du récent congrès, le PQ oriente son plan d'action sur la promotion de la souveraineté. Il mettra sur pied une vaste consultation des membres et un comité de stratégie afin de préparer une riposte au rapatriement de la constitution et à ses effets négatifs.

Tout entier axé sur les appels à la solidarité et à l'austérité, le conseil national de ce week-end n'a pas donné lieu à des gestes d'éclat, si ce n'est l'histoire du «bol de toilette» à chacun des députés libéraux du Québec à Ottawa. Les débats sur la situation financière et économique du Québec constituaient une première, que certains ont qualifiée d'exercice académique. Mais les discussions n'ont pas soulevé de remous. Ou les députés sont «réalistes», ainsi que le souhaite le gouvernement, ou ils sont résignés, sachant qu'ils ne peuvent changer les décisions et la trajectoire de leurs élus.

◆ Scénario

étaient réfractaires à la proposition de M. Pinard parce qu'elle n'offrait aucune garantie que le projet sur l'énergie serait fractionné en projets de loi distincts.

«Rien ne les empêche de prolonger la négociation et de dire ensuite qu'ils ne peuvent en arriver à une entente, a noté ce porte-parole, en ajoutant qu'il était difficile de négocier avec quelqu'un qui pouvait unilatéralement imposer un délai.

Le leader du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, qui a cherché à jouer le rôle d'un médiateur dans ce conflit, estime que la proposition formulée par M. Pinard est bon signe.

M. Broadbent a néanmoins déclaré en fin de semaine que les libéraux et les conservateurs se comportaient dans cette affaire comme des enfants engagés dans une bataille de ruelle.

Les conservateurs soutiennent que le projet de loi, qui amende 11 lois et en

propose quatre autres, est présenté de façon à limiter les débats. M. Nielson notamment se vexe que le projet de loi ne sera pas étudié en commission permanente, où des témoins pourraient être entendus, et que les quatre projets de loi sont simplement considérés comme des articles de la loi générale sur l'énergie.

Le gouvernement entend accélérer par le biais de ce projet de loi la «canadianisation» de l'industrie pétrolière et faire autoriser de fortes taxes déjà en vigueur sur le pétrole et le gaz naturel.

Le projet de loi accorderait en plus des pouvoirs accrus au cabinet, qui pourrait taxer et créer de nouvelles sociétés d'État, verser \$5 milliards supplémentaires à Pétro-Canada et autoriser le gouvernement fédéral à exproprier des terres au Québec pour un collier d'exportation d'énergie en provenance du Labrador vers les États-Unis.

Tandis que se déroulaient ces tractations et ces analyses à Ottawa, M. Brian Mulroney et le député conservateur David Crombie se livraient hier à une violente attaque contre le Parti libéral et ses politiques économiques et constitutionnelles.

Devant quelque 300 militants conservateurs de la circonscription de Saint-Denis, M. Mulroney a livré un discours à saveur politique habituellement réservé aux périodes électorales. Il a notamment livré ses commentaires sur un projet de réforme de la préparation du budget.

M. Crombie, de son côté, a qualifié le dernier budget de M. Allan MacEachen d'exemple le plus destructeur qu'on ait jamais vu d'une économie négative.

Les modifications annoncées dans le budget de novembre, a-t-il affirmé, ont eu des conséquences désastreuses pour les mères au travail, les gens à la retraite, les Canadiens adhérant à des programmes privés d'assurance-maladie. Ce budget a également entraîné l'élimination de 100.000 emplois dans le domaine de la construction en maintenant des taux d'intérêt hypothécaires à des niveaux «astrasphériques».

M. Mulroney a fait remarquer qu'il était impossible de trouver une méthode infaillible empêchant la prise de mauvaises décisions. Le système actuel, a-t-il noté, contribue cependant à des prises de décisions fautives.

M. Mulroney a suggéré que le budget soit déposé à la même date chaque année, de préférence en novembre; qu'il soit

marqué par la tenue d'un débat préliminaire par la commission des finances de la Chambre et que le Parlement approuve toute nouvelle mesure budgétaire avant qu'elle n'entre en vigueur.

◆ Walesa

respecté dans tous les milieux pour sa modération, d'avoir donné son assentiment à un complot qui prévoyait la pendaison de dirigeants communistes. De source proche de Solidarité, on qualifie ces accusations d'absurdes.

Le sort de M. Walesa reste très incertain. Son épouse Danuta, il y a quelques semaines, se déclarait convaincue qu'il serait présent au baptême de sa dernière fille, qui est prévu pour le 21 mars à Gdansk. Mais la semaine dernière elle reconnaissait que ses espoirs s'amenuisaient.

Par ailleurs, le maréchal Victor Koulikov, commandant en chef des forces armées du Pacte de Varsovie, a rencontré hier le général Wojciech Jaruzelski, chef du gouvernement et du parti polonais.

L'agence officielle PAP rapporte que l'entrevue était liée aux manœuvres «amitié 82» qui se déroulent depuis samedi dans le nord-ouest de la Pologne avec des unités polonaises, soviétiques et est-allemandes.

La rencontre s'est déroulée dans une atmosphère amicale et cordiale, et a porté sur «les problèmes du perfectionnement» de la coopération dans les manœuvres entre pays de l'Alliance et le resserrement des liens de fraternité militaire entre armées alliées.

La dernière visite du maréchal Koulikov en Pologne avait eue lieu quelques jours avant la proclamation de la loi martiale le 13 décembre dernier, et avait renforcé la conviction de l'Occident du rôle de Moscou dans cette décision. Les autorités polonaises nient cette interprétation.

Par ailleurs, une centaine de militants de Solidarité ont interrompu, samedi soir, à l'Opéra de Varsovie, une représentation du «Trouvère» de Verdi à laquelle prenait part un vocaliste qu'ils accusent de «collaboration» avec les dirigeants militaires polonais.

Cette manifestation était destinée, ont-ils dit, à marquer les trois premiers mois de l'instauration de la loi martiale, qui a entraîné la suspension du syndicat indépendant et d'un grand nombre de droits civiques.

Les manifestants se sont mis à siffler, rire, applaudir et tousser dès l'entrée sur scène du chanteur Leonard Mroz, qui jouait le rôle de Ferrando, commandant de la garde.

«Le Trouvère», dont l'argument est fondé sur un fratricide, était donné à l'occasion d'un gala de l'amicale soviéto-polonaise.

«Nous sommes une centaine dans la salle», déclarait une manifestante portant un macaron de Solidarité. «Cette manifestation marque trois mois de loi martiale. Mroz est un collaborateur».

◆ La gauche

socialistes.

Celle-ci donne aux élus des cantonales, les conseillers généraux, le pouvoir exécutif dans les 95 départements français.

L'échec peut également peser, à gauche, sur les futurs débats politiques, et en particulier sur le rythme des changements à apporter.

Le secrétaire d'État au tourisme, M. François Abadie, du Mouvement des radicaux de gauche, la tendance la plus modérée du gouvernement, a jugé que le vote de dimanche constitue un «avertissement» et a menacé de démissionner si la politique du gouvernement n'était pas modifiée.

Le record de participation pour une élection de ce type, plus de 70 pour cent, témoigne selon les commentateurs de la forte politisation de la campagne, soulignée encore en dernière heure par un jugement samedi devant le tribunal correctionnel de Paris, condamnant M. Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, à 1.500 francs d'amende pour diffamation contre M. Jacques Chirac, président du RPR qui l'avait assigné devant les tribunaux.

Les leaders du PC, même quand ils reconnaissent, comme M. Marchais que le parti «est affaibli», ont mis l'accent sur la mobilisation pour le second tour. «La gauche n'a pas mobilisé toutes ses réserves au premier tour», a estimé M. André Lajoie président du groupe communiste à l'Assemblée nationale.

◆ Société

Suite de la page 7

delà de l'an 2000 selon l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ).

On mesure donc combien il est nécessaire, sinon impérieux, de considérer l'immigration avec un autre regard. Un regard réaliste. En l'an 2001, la population du Québec sera de 7.062.000 habitants, avec une croissance de 178% des 65 ans et plus. Ce vieillissement de la population portera un coup dur au dynamisme économique du Québec. A moins d'un nouveau «baby boom», que rien ne laisse prévoir. Selon l'OPDQ, la courbe du vieillissement sera même ascendante. Parallèlement, le tiers-monde connaît une véritable explosion démographique, avec des populations majoritairement jeunes, qui pourrait compenser et remédier aux problèmes de dénatalité des pays riches dont le Québec.

Pourrait-on convaincre les populations des pays riches souvent jalouses de leurs privilèges et de leur confort d'accepter cette solution?

A moins d'un apport rééquilibrant d'immigrants, il se pourrait alors que le Québec (tout comme le Canada) soit victime de son propre individualisme. Le bon sens peut aussi triompher et ouvrir la voie à l'avènement d'une société québécoise plus accueillante, inter-culturelle et respectueuse de la différence.

15 mars

par la PC et l'AP

1979: Le pape Jean-Paul II publie sa première encyclique, qui met en garde l'humanité contre les risques de la course aux armements, le progrès technique non contrôlé et le matérialisme.

1989: Des combats éclatent entre les forces soviétiques et chinoises à la frontière entre les deux pays.

1983: Les États-Unis proposent l'installation d'un «téléphone rouge» entre Washington et Moscou pour éviter un conflit accidentel.

1960: La Conférence du désarmement, qui réunit 10 pays, s'ouvre à Genève.

1921: La Belgique cède le Ruanda à la Grande-Bretagne.

1894: La France et l'Allemagne fixent la frontière entre le Congo et le Cameroun.

1603: L'explorateur français Samuel de Champlain prend la mer pour le Nouveau-Monde.

1580: La conspiration d'Amboise, montée par les huguenots, échoue et le prince de Condé est emprisonné par le duc de Guise.

44 avant J.-C.: L'empereur Jules César est assassiné à Rome.

AUJOURD'HUI

De 20 h à 22 h, au Centre Leunis, 4100 avenue de Vendôme, à lieu une soirée d'information sur la méditation à partir de l'Évangile. Entrée libre. Pour inscription ou information: 481-2781 ou 487-5399.

Dans le cadre du Festival du film japonais organisé par le consulat général du Japon à Montréal, le Centre d'études sur l'Asie de l'Est de l'U de M et le Centre culturel japonais canadien de Montréal, il y aura présentation du film «Vivre», en japonais avec sous-titres anglais, au Centre communautaire de l'U de M, 2332 boul. Édouard-Montpetit, 8e étage à 19 h 30. Entrée: \$1.50.

Un colloque en économie ayant pour thème «Les relations de travail dans les secteurs public et parapublic», est organisé par les étudiants de cinquième secondaire au Collège de l'Assomption, 270, boul. L'Ange-Gardien à l'Assomption. MM. Jacques Parizeau, ministre des Finances, Guy Bisailon, député de Sainte-Marie, Jean-Claude Rivest, député de Jean-Talton et critique de l'opposition en matière de relations de travail et Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ y participeront. Pour info: 589-5621.

M. Jean de Grandpré, président de Bell Canada sera le conférencier invité du Cercle canadien de Montréal lors de son déjeuner-causerie qui aura lieu à midi à l'hôtel Mont-Royal, rue Peel. Pour info: 842-3310.

Le Groupe de la pensée sauvage vous convie à une conférence intitulée «Les gaïes et l'ordre: subversion ou reproduction?» à 19 h 30, au 1257 rue Amherst.

La revue «Relations», dans le cadre de ses lundis, vous convie à vous poser la question «Qui va payer la crise?», en compagnie de MM. Claude E. Forget, ancien ministre des Affaires sociales du Québec, Pierre Lefebvre du Centre de recherche Labrev, Michel Pelletier, professeur à l'UQAM et Marcel Pepin (ju-

nior), recherchiste pour la GSN, à compter de 19 h 30 à la Maison Bellarmine, 25 ouest, Jarry. Pour info: 387-2541.

Dans le cadre de la Semaine de sensibilisation au tiers-monde, le Service de pastoralité de l'U de M organise jusqu'au 19 mars, des kiosques d'information, diaporamas, films, conférence dans une perspective de Carême de partage. Pour info: 343-6394.

La faculté de musique de l'U de M propose «Musique pour haut-parleur», un concert consacré aux œuvres de l'Associazione di Informatica Musicale Italiana, à 20 h, en la salle 1020 du pavillon Marguerite-d'Youville.

À 19 h 30, à la Clinique des citoyens de Saint-Jacques se tiendra une soirée d'information sur le logement. Il y sera question des coupures sur les politiques gouvernementales en matière de logement et des conséquences de la hausse des loyers actuelles pour les locataires. Un représentant du Comité logement Rosemont sera présent pour répondre aux questions. Rendez-vous à 4510 rue Cartier. Pour info: 523-2109.

Ben Juvain, chansonnier, présente au Café Campus, une soirée pour parler du monde des «institutions pénitencières». Elisabeth Chouvaldzé, Jean Rafa et Luc Bouchard participeront à la rencontre. Rendez-vous à 21 h 30 au 3315 Reine-Marie. Pour info: 735-1259. Entrée: \$1.

Le chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Claude Ryan, rencontrera à 15 h les étudiants de l'Université McGill au University Center, 3480 rue MacTavish, salle 301.

Il y aura une clinique de sang à Sainte-Thérèse, dans le hall d'entrée du nouveau centre du Cégep Lionel Groulx, 100, rue Duquet, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, ainsi qu'à Tracy, à la salle des syndicats nationaux, 90, rue de l'Église, de 14 h 30 à 20 h 30.

Suite de la première page

pour réduire leur part de la dépense nationale, ils ont profité de la croissance rapide de leurs revenus pour créer une série de programmes fort coûteux et aujourd'hui difficiles à remettre en cause.

Ainsi, rappelait récemment le directeur général du FMI, les dépenses publiques au titre de la protection sociale — indépendamment des dépenses relatives à la construction de logements — sont passées d'environ 12% du produit intérieur brut des pays industrialisés au début des années 60 à près de 17% au milieu des années 70. Comme on n'a pas augmenté en conséquence les impôts les gouvernements sont de plus en plus étreints.

Dans les pays de la Communauté européenne, les dépenses des gouvernements représentent maintenant 46% du produit intérieur brut. Au Japon et aux États-Unis c'est de l'ordre de 31 à 33% et au Canada de près de 40%. En 1960, les gouvernements de la Communauté européenne dépensaient environ 32% seulement du produit intérieur brut et le Canada 29%.

On comprend pourquoi le contrôle de ces dépenses constitue l'élément majeur des luttes à l'inflation, plus important encore que les coûts — prix et salaires — du secteur privé.

Cette importance des gouvernements porte le FMI à prêter une grande attention au contrôle des salaires dans les fonctions publiques: ils représentent en effet les plus gros poste budgétaire de tous les gouvernements. Or, à ce chapitre, le Canada préoccupe beaucoup le Fonds monétaire. Très officiellement, le bureau des gouvernements du FMI qui s'est penché sur la situation économique canadienne il y a trois semaines, a indiqué que deux domaines l'inquiètent beaucoup:

■ les pressions sur les salaires dans les fonctions publiques au Canada ne feraient qu'aggraver la compétitivité par rapport aux salaires américains. La situation devient d'autant plus sérieuse que

les grandes centrales syndicales américaines font preuve d'un véritable esprit de modération alors que les syndicats canadiens refusent, officiellement du moins, tout compromis sur les acquis salariaux;

■ la baisse de la compétitivité des industries canadiennes par rapport au reste du monde à cause d'une réelle surévaluation du dollar.

Sur la question des salaires, le FMI considère que les négociations et que le pouvoir d'achat des salariés a baissé en termes réels, depuis trois ans dans les secteurs publics seront cruciales. Lorsqu'on objecte que les salaires du secteur public ne mènent actuellement pas le train, le directeur exécutif pour le Canada au FMI, M. Robert Joyee, déclare au DEVOIR: «Le FMI est d'opinion qu'il ne s'agit pas de savoir si on devrait, par souci d'équité, (relever les salaires) mais de savoir si on peut se le permettre». Le Fonds monétaire pense évidemment que non.

Mais il y a un troisième élément, dans la lutte à l'inflation, où l'administration Reagan a de plus en plus droit à de bonnes notes mais où le Canada se traîne les pieds, il s'agit de la «déréglementation». La libération de prix comme ceux du pétrole et du gaz aux États-Unis a eu un effet modérateur sur les prix en général au Canada, le gouvernement s'est lancé dans une série d'interventions, particulièrement dans le secteur énergétique, qui représentent tout le contraire de ce que font les Américains et de ce que prêche le FMI.

On se garde bien cependant au FMI de porter un jugement de valeur sur le programme énergétique canadien: les Américains s'en chargent suffisamment. Mais on fait écho aux préoccupations des Européens face au fameux «prix pondéré canadien» qui baise les lois de la concurrence. Toutefois, la hausse des prix canadiens, conjuguée à la baisse des prix mondiaux, rend l'écart de moins en moins provoquant pour les partenaires.

Assez curieusement, on semble attendre davantage du Canada puissance nord américaine, ouverte aux principes

La bataille de la Ristigouche

LE PATRIMOINE

Alain Duhamel



La maison Le Noblet-Duplessis, à Contrecoeur, reconnue en 1976, fait maintenant l'objet d'un avis d'intention de classement.

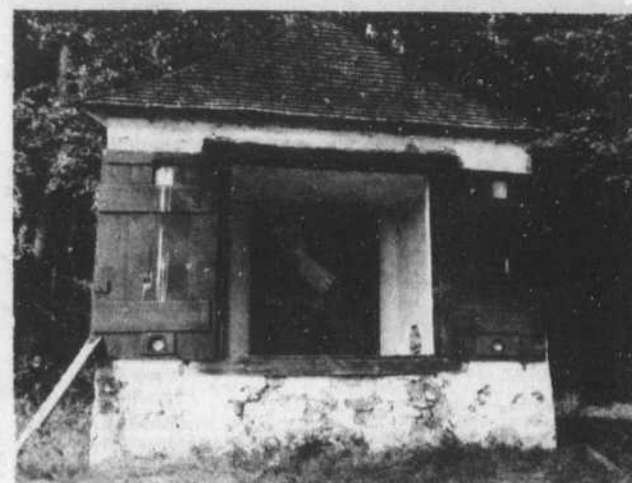
bandon dans lesquels il s'est trouvé depuis plusieurs années.

Le ministre des Affaires culturelles se propose aussi de classer la maison Le Noblet-Duplessis, reconnu monument historique depuis 1976. Cette

vaste maison, construite vers 1794 et transformée au XIX^e siècle, se trouve à Contrecoeur et représente un bon exemple d'une évolution architecturale en milieu rural. Le bon état de conservation de la maison Basile-Routhier,

à Saint-Placide, et ses caractéristiques architecturales inusitées ont incité le ministre des Affaires culturelles au classement de ce bâtiment.

À Pont-Rouge, dans la région de Québec, le ministre se propose de classer le site de



L'une des chapelles du calvaire d'Oka que le ministre des Affaires culturelles se propose de classer à titre de bien culturel.

pêche Déry qui appartient en partie à la Corporation du Vieux Moulin Marcoux et couvrant en partie la rivière Jacques-Cartier.

«Ce lieu de pêche sportive, peut-on lire dans l'avis d'intention de classer, et point significatif du réseau de communications terrestres entre Québec et Montréal dès la fin du XVIII^e siècle a une importance particulière à cause des

activités qu'il évoque et des constructions qui s'y trouvent, surtout la maison Déry construite en 1804 et agrandie par la suite. Utilisée comme auberge des pêcheurs, poste de péage et probablement relais, elle permet d'expliquer, grâce à son bon état de conservation et deux autres éléments du site (la rivière, les fosses aux saumons, le pont) divers aspects de la vie d'autrefois...»

DANS les premiers jours de juillet 1760, une petite flotte française, réfugiée dans la rivière Ristigouche au fond de la Baie des Chaleurs, affronte une escadre britannique. L'engagement durera quelques heures et tournera en faveur des Britanniques.

C'était le dernier espoir de sauver la Nouvelle-France. La flotte française, partie en retard, n'avait pu devancer les renforts britanniques dans le golfe Saint-Laurent. Les six navires français, avec seulement 400 des 4,000 hommes demandés par Vaudreuil, des munitions, des vivres et des marchandises, avait perdu la moitié de ses bâtiments au cours de la traversée. Le «Machault», 500 tonneaux, Le «Marquis de Malauze», 354 tonneaux, et le «Bienfaisant», 320 tonneaux, avec une vingtaine de petits bâtiments se saborderont ou seront mis à feu avec leur cargaison.

En 1939, un capucin, le Père Pacifique, avec des moyens de fortune, sort des vases de la Ristigouche, la carène du «Marquis de Malauze». Elle est conservée depuis à la mission de Sainte-Anne-de-Ristigouche et a été classée bien archéologique en 1966 par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

Entre 1969 et 1972, Parcs Canada a réalisé un important programme de recherches archéologiques subaquatiques et a pu retracer les restes du Machault et une quantité considérable d'objets témoins liés à la marine et à la bataille. À partir de ce matériel et des recherches d'histoire, Parcs Canada a élaboré un projet de mise en valeur et d'interprétation qu'il vient de soumettre à la population. La consultation avec le public doit avoir lieu le 23 et le 25 mars, à l'auditorium de la polyvalente de Matapédia.

Parcs Canada propose à ses visiteurs «une traversée» sur les thèmes de la navigation, la marine, le «Machault», le commerce maritime et la bataille de la Ristigouche. Il s'agit plus de comprendre et de sentir les conditions de vie et la situation de l'équipage du Machault que d'assister, en

spectateur, à la reconstitution d'une bataille. Avant de voir sous ses yeux l'affrontement naval, le visiteur est amené à se promener dans le navire, passant du gaillard d'arrière à l'entrepont, inspectant la cargaison, puis sur le pont.

«Les ressources archéologiques retirées de l'épave du Machault témoignent d'une multitude de facettes de la vie quotidienne en Nouvelle-France et enrichissent significativement le patrimoine de l'Atlantique-Nord. Nos connaissances du régime et, plus particulièrement, des communications intercontinentales entre la France et sa colonie d'Amérique au XVIII^e siècle, devraient profiter considérablement de l'exposition des vestiges» affirme Parcs Canada.

Le Centre d'accueil et d'interprétation de la bataille de la Ristigouche, dont l'ouverture est prévue pour l'été 1984, ne devrait être ouvert au grand public que six mois par année. Il est exclusivement dédié aux événements de la Ristigouche et constitue un premier effort de mise en valeur d'un patrimoine archéologique considérable.

Ailleurs en Gaspésie et au Québec, des découvertes ont lieu tous les étés mais ne débouchent jamais sur des projets concrets de mise en valeur, faute de moyens, certes, mais surtout faute d'une politique claire du ministère des Affaires culturelles dans ce domaine. Dans son dernier rapport annuel, la Commission des biens culturels a suggéré des éléments d'une politique d'intervention appuyée sur les ressources humaines, éparpillées, mais disponibles dans un effort concerté pour la sauvegarde de notre patrimoine maritime.

Semaine de l'histoire — La semaine de l'histoire, organisée du 23 au 30 avril par la Société des professeurs d'histoire du Québec, est d'ores et déjà promise au succès et à un rayonnement considérable.

La Société a reçu des projets de tous les coins du Québec préparés dans plusieurs milieux avec le concours des écoles, des musées, des sociétés d'histoire et des bibliothèques publiques. De plus, plusieurs institutions, telle que Radio-Québec, Parcs Canada, L'Office national du film, ont manifesté leur intention d'apporter leur concours à cette semaine placée sous le thème: «L'histoire, ça m'intéresse».

Pour tout renseignement au sujet de cette semaine nationale de l'histoire, on doit entrer en communications avec la Société des professeurs d'histoire du Québec, a/s de Madame Lise Côté (514-678-1095), 600 rue Fullum, 71^{ème} étage, Montréal, H2K 4L1.

Biens culturels — Le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, vient de donner avis de son intention de classer plusieurs bâtiments et sites dont la valeur et l'importance pour le patrimoine des Québécois étaient reconnues dans l'opinion publique depuis longtemps.

C'est ainsi que le ministre des Affaires culturelles se propose de classer le calvaire d'Oka dans la paroisse de l'Annonciation-du-lac-des-Deux-Montagnes. Il s'agit d'un site quasi unique en Amérique. Le calvaire comprend sept chapelles construites entre 1740 et 1742 à l'intention des Amérindiens attachés à la mission des Messieurs de Saint-Sulpice à cet endroit. Devenu un lieu de pèlerinage, le calvaire d'Oka porte les traces du vandalisme et de l'a-



La Renault 5TL se vend à partir de \$5,595⁰⁰

AMC/JEEP/Renault

Deux offres anti-inflation
EN SPÉCIAL!

jusqu'au 31 mars 1982

La mise au point comprend:

- changement d'huile (moteur)
- changement d'huile (boîte de vitesse)
- changement filtre à l'huile
- changement des bougies
- vérification des vis platinees
- réglage du carburateur
- réglage du point d'avance

Lareau Automobiles Inc.
1824, rue Sainte-Catherine ouest, tél.: 937-9551



La Spirit se vend à partir de \$5,794⁰⁰ (l'auto-remise de \$500. comprise)

Il y a 15 000 banques en Amérique du Nord. Vous pouvez faire affaires avec la 24^e en importance: la Banque Nationale.

Une banque en progrès

Depuis sa formation, il y a un peu plus de deux ans, la Banque Nationale n'a pas cessé de progresser dans de nombreux secteurs importants: les dépôts ont augmenté de 18,4%, les prêts de 35,7% pour faire passer l'actif à près de 20 milliards de dollars*, soit 20,8% de plus qu'au début. Parallèlement, le solde du capital et des débentures s'est accru de 41,1% et il se chiffre maintenant à 700 millions. Dans le contexte actuel, ce n'est rien de moins qu'une performance remarquable.

Des chiffres éloquentes: 24^e en Amérique, 6^e au Canada, 1^{ère} au Québec

En comparant ses actifs à ceux des quelque 15 000 banques établies en Amérique du Nord, on constate que la Banque Nationale se place au 24^e rang. Si on remplace ces chiffres sur la scène canadienne, nous nous retrouvons au 6^e rang; mais ce qui est le plus important, c'est que nous sommes la plus importante banque au Québec, avec plus de 30% du marché bancaire.

*Actif au 31 octobre 1981

Le plus important réseau bancaire au Québec

Dans toutes les régions du Québec, nous sommes en train de mettre le point final au programme de rationalisation de notre réseau. Programme qui prévoyait, en 30 mois, éliminer plus de 250 succursales improductives. Sous peu, quand nous aurons terminé cette opération et que nous n'aurons plus de succursales face à face, dans la même rue ou dans le même centre commercial, notre réseau sera encore le plus important réseau bancaire au Québec avec plus de 500 succursales à votre service. Soit au-delà de deux fois plus que la plus proche banque concurrente. Dès lors, toutes les succursales qui resteront pourront vraiment travailler à la mesure de leur potentiel et vous offrir un service d'autant meilleur.

Un avenir prometteur

Notre actif croît sans cesse et nous disposons des ressources nécessaires à la mise en œuvre de tous les projets, que ce soit pour prêter au consommateur ou pour financer le développement des entreprises, petites, moyennes ou grandes. Et dans l'avenir, nous allons travailler encore plus étroitement avec nos partenaires économiques afin de faire profiter les épargnes de tous ceux qui choisissent nos services. Nous sommes prêts à faire face à l'avenir et cet avenir s'annonce prometteur, parce que nous, on s'en occupe, à la Banque Nationale.

BANQUE NATIONALE
Nous, on s'en occupe.

Le CSF dit non au travail à temps partiel

LE Conseil du statut de la femme (CSF) s'oppose radicalement aux engagements du gouvernement québécois à l'effet de promouvoir le développement du travail partiel dans la Fonction publique québécoise ainsi que dans le secteur privé.

Telle est la position officielle adoptée récemment par cet organisme paragouvernemental dans un avis d'une cinquantaine de pages qui prend une signification toute particulière dans la conjoncture économique actuelle. Parce que le travail à temps partiel prend de plus en plus d'ampleur et à cause de ses conséquences sur les femmes du fait qu'il recrute majoritairement une clientèle féminine, nous croyons utile de revenir sur ce document de première importance.

Rappelons qu'en 1978, dans le cadre de l'élaboration de la politique d'ensemble *Pour les Québécoises: égalité et indépendance*, le CSF s'était prononcé en ces termes sur la question du travail à temps partiel: «S'il était adéquatement réglementé, le travail à temps partiel présente-



Renée Rowan

rait sans doute des avantages et offrirait des solutions à certains travailleurs, femmes ou hommes. Cependant, le CSF croit que le travail à temps partiel contribue à maintenir une attitude sexiste face à la répartition du travail, en dispensant l'État d'assurer des services adéquats de garde d'enfants. Il croit donc qu'il n'est pas dans l'intérêt des femmes de favoriser l'extension du travail à temps partiel tel qu'il existe actuellement. Il faudrait plutôt essayer de diminuer les heures de travail dans tous les types d'emploi et à tous les niveaux, de manière à diviser plus équitablement entre tous le temps consacré au travail rémunéré et le temps consacré aux tâches familiales.

Parce que le gouvernement

du Québec a annoncé ses intentions de favoriser, tant au niveau de la Fonction publique que du secteur privé, le développement de ce régime de travail, le CSF a senti le besoin, l'automne dernier, de réévaluer sa position à la lumière du contexte actuel. Mais avant d'élaborer davantage sur l'opposition du Conseil, mentionnons quelques statistiques qui aideront à mieux comprendre.

Au Canada, pour la période allant de 1975 à 1980, les emplois à temps partiel ont augmenté dans une proportion de 40.4% contre 11.7% seulement au niveau de l'emploi à temps plein. Au Québec, le phénomène est encore plus marqué avec une croissance de l'ordre de 46.2% au niveau du temps partiel et de 3.9% pour ce qui

est de l'emploi à temps plein au cours de la période allant de 1975 à 1979. De plus, 47.6% des emplois «créés» au Québec de 1975 à 1979 (derniers chiffres disponibles) sont des emplois à temps partiel.

Notons également qu'entre 1975 et 1980, la proportion des femmes travaillant à temps plein a diminué passant de 86.4% qu'elle était en 1975 à 81.3% en 1980, tandis que la proportion des Québécoises employées à temps partiel augmentait de 5% (13.6% en 1975 contre 18.7% en 1980). Alors qu'en 1980 les femmes mariées représentaient 59.4% de l'ensemble de la main-d'œuvre féminine, elles occupaient 45.2% de l'ensemble des emplois à temps partiel. Chez les hommes mariés, les proportions sont nettement différentes. Alors qu'ils représentaient en 1980, 72.4% de l'ensemble de la main-d'œuvre masculine, ils n'occupaient que 6.2% des emplois à temps partiel.

Il s'agit donc d'un phénomène en pleine expansion, notamment au niveau du secteur tertiaire, d'un phénomène qui croît plus particulièrement

dans des types d'occupations offrant des emplois souvent non qualifiés et recrutant majoritairement des femmes mariées et/ou en âge d'avoir des responsabilités familiales.

Bien que la réduction significative du temps du travail puisse constituer une option pertinente et peut-être même avantageuse pour certaines catégories de travailleurs(euses) en période de croissance économique, de rareté de la main-d'œuvre et moyennant certaines conditions, en période de crise, les implications sont nettement différentes, peut-on lire dans le rapport du CSF.

Ainsi, quand les engagements du gouvernement à développer le travail à temps partiel s'inscrivent dans un contexte de coupures budgétaires et que, ce faisant, il risque fort de ne s'accompagner d'aucune garantie de retour à temps plein pour celles qui sont actuellement en emploi ni d'aucune possibilité (si ce n'est de très faibles) d'accès au marché du travail pour celles qui en sont actuellement exclues;

■ quand on sait que le travail à temps partiel implique une réduction du pouvoir d'achat et une baisse encore plus significative pour les bas salariés(es);

■ quand, de surcroît, la crise actuelle a pour effet d'appauvrir la majorité des travailleurs(euses);

■ quand les coupures déjà constatées dans les services publics risquent d'aller en augmentant dans la mesure où les femmes travaillant à temps partiel pourront, par leur bénévolat, en assumer encore plus largement les frais, l'État se voyant ainsi légitimé de se soustraire à ses obligations;

■ quand la vulnérabilité des femmes au temps partiel est en partie due à la double tâche qu'elles ont à assumer et que, par ailleurs, le partage des tâches domestiques suppose non seulement une évolution des mentalités, mais aussi et surtout des conditions matérielles telles la réduction des heures de travail pour tous, un accès désexé au marché du travail, etc;

■ quand le travail à temps

partiel contribue à retarder l'avènement de ces conditions matérielles en risquant de confiner pendant encore longtemps les femmes dans des ghettos d'emplois peu qualifiés et en consacrant encore davantage leur responsabilité exclusive au chapitre des travaux domestiques;

■ quand le travail à temps partiel des femmes est justement ce qui permet, voire même incite les hommes à travailler plus et plus longtemps (effets peut-être encore plus déterminants en période de crise);

■ quand en période de crise, le travail à temps partiel devient de moins en moins «attrayant» pour la main-d'œuvre masculine et cependant de plus en plus contraignant pour la main-d'œuvre féminine vu, notamment, l'augmentation de sa charge de travail non rémunérée par l'effet des coupures dans les services publics;

■ quand on connaît les conditions de travail de l'ensemble des travailleuses d'une part et les effets souvent néfastes du travail à temps partiel sur l'ensemble des conditions de travail des travailleurs et travailleuses en général;

■ quand, enfin, on ne peut honnêtement supposer que le simple fait d'amender les lois et règlements existants, pour assurer des conditions de travail décentes aux travailleurs(euses) à temps partiel, suffise à contrer tous les effets néfastes du travail à temps partiel tel qu'il se pratique actuellement.

«On ne peut croire que les propositions qui nous sont faites soient réellement à l'avantage des femmes... dans le contexte actuel, endosser de telles propositions ne consisterait ni plus ni moins qu'à abandonner notre droit au travail rémunéré pour ne contribuer qu'à masquer certains effets de la crise actuelle», affirme le Conseil du statut de la femme.

S'opposant fermement à la promotion du développement

du travail à temps partiel tant à l'intérieur de la Fonction publique que dans le secteur privé, le CSF considère que le gouvernement a, au contraire, la responsabilité de prendre les moyens nécessaires pour préserver ce droit au travail pour l'ensemble des travailleurs et de mettre en place les mesures nécessaires pour permettre un accès réel à l'ensemble de la population féminine et ce, par la réduction des heures de travail pour tous et pour toutes sans perte de traitement, prioritairement pour les bas salariés(es) — 35 heures maximum; par une ouverture à une plus grande souplesse dans l'établissement des horaires, rendant ainsi possible différents aménagements de l'horaire de travail, établis cependant sur une base de négociation entre employeurs et employés(es); par la généralisation à toutes les travailleuses du droit à un congé de maternité de 18 semaines et payé à plein salaire par le gouvernement du Québec; par la généralisation à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs de congés parentaux; par une expansion significative des services de garde et enfin par la mise en application obligatoire de programme d'accès à l'égalité (action positive) tant dans la Fonction publique que dans le secteur privé.

Si le travail à temps partiel s'avérait strictement nécessaire, pour employer les mots mêmes du Conseil, le gouvernement doit prendre les mesures légales nécessaires pour en limiter la portée. Dans cette optique, ajoute-t-il, le travail à temps partiel doit être «sévérement réglementé, notamment par le biais d'amendements aux lois et règlements existants (loi 126 sur les normes minimales de travail, lois et règlements régissant les régimes de pension et d'assurance, et le reste) de manière à ce que les travailleurs et travailleuses aient droit à un traitement comparable aux employés(es) à temps plein effectuant une tâche équivalente.

Colloque du Comité d'action nationale sur le statut de la femme

Aux femmes de surveiller ce que fera le gouvernement de la nouvelle Charte des droits

OTTAWA (PC) — Les femmes devront surveiller avec vigilance le gouvernement pour s'assurer que leurs droits sont protégés, en particulier lorsque sera proclamée la nou-

velle Charte canadienne des droits et libertés, parce que personne d'autre ne le fera à leur place.

C'est ce qu'a déclaré samedi, au cours d'un colloque

organisé par le Comité d'action nationale sur le statut de la femme (National Action Committee on the Status of Women), l'avocate torontoise Marilou McPhedran.

Selon elle, on ne peut compter pour défendre les droits des femmes ni sur les politiciens ni sur les spécialistes des droits de la personne, et il n'y a de surcroît aucun mécanisme dans le système parle-

mentaire canadien pour garantir ces droits.

«Nous ne disposons d'aucun mécanisme qui puisse nous protéger, au moment même où se profile une menace véritable à nos droits et libertés fondamentaux», a-t-elle notamment déclaré.

«Combien de fois pouvons-nous nous permettre d'abandonner quoi que ce soit que nous fassions pour nous ren-

dre sur la colline parlementaire parader devant une quelconque commission parlementaire? Combien de fois pourrions-nous monter le genre de lobby que nous avons monté?»

L'avocate faisait ainsi référence au puissant et efficace lobby qu'ont monté les femmes canadiennes en novembre dernier, pour forcer les gouvernements fédéral et provinciaux à renforcer les clauses

d'égalité des sexes dans la nouvelle constitution.

Comme partie de leur historique accord constitutionnel du 5 novembre, Ottawa et les provinces s'étaient données le pouvoir d'outrepasser la clause d'égalité des sexes si les circonstances le commandaient. Mais cette partie de l'accord devait par la suite être invalidée en raison de fortes pressions de la part de groupes féministes.

Selon la Régie du logement Attention à une formule de renouvellement de bail

par André Tardif

Une mystérieuse formule-type d'avis de renouvellement de bail, que LE DEVOIR a retracée jusqu'à PROPIQ (Association des propriétaires d'immeubles du Québec), commande une grande prudence de la part des locataires, estime la Régie du logement.

«Il est certain que ce document se veut une certaine incitation au locataire à poser un geste qui pourrait léser ses droits», déclare M. Jean Filion, directeur des communications à la Régie, en soulignant qu'il ignorait si la formule-type était largement diffusée.

Apporté au DEVOIR par un locataire courroucé, l'avis fait état de «l'obligation de majorer le prix du loyer» et lui laisse deux choix: a) il signe son acceptation «conformément aux conditions énumérées ci-haut»; b) il signe un «refus de renouvellement», que ce soit parce qu'il veut déménager, parce qu'il veut contester l'augmentation ou pour toute autre raison.

Selon M. Filion, quand un locataire reçoit un avis d'augmentation, il n'a pas à répondre s'il l'accepte (ou il peut, par courtoisie, signifier par écrit son acceptation). Mais s'il refuse la hausse, il bénéficie d'un mois (et non pas 30 jours comme le mentionne la formule-type), à compter du jour de l'envoi, pour: a) répondre par écrit qu'il a l'in-

tention de déménager; b) ou répondre qu'il refuse l'augmentation. Dans ce dernier cas, c'est alors au propriétaire à faire les démarches nécessaires devant la Régie pour justifier l'augmentation proposée.

«Mais le locataire n'a pas à signer une telle formule-type qui risque de léser ses droits», ajoute-t-il en soulignant l'importance pour un locataire de bien connaître la procédure à suivre, aussi simple soit-elle.

Un appel téléphonique au propriétaire a permis de découvrir que la mystérieuse formule-type était fournie à tous ses membres par PROPIQ. Un appel au bureau de l'organisme a confirmé le fait.

Selon un avis juridique qu'il a sollicité, le locataire implique la section «refus de renouvellement» pour indiquer son opposition à l'augmentation réclamée, il risquait tout simplement de renoncer à son logement sans droit d'appel.

Reconnaissant qu'il paye actuellement un loyer «très modeste» pour le logement qu'il occupe, ce locataire précise qu'il n'aurait pas eu d'objection à une augmentation majeure «si seulement le propriétaire, qui n'est rien d'autre qu'un spéculateur, avait eu la décence, depuis qu'il a acheté notre édifice il y a deux ans, de nous donner un service convenable. Mais à cause de sa négligence, j'ai décidé de me battre jusqu'au bout».

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Service Social International Canada

Par l'intermédiaire de différents ministères et d'organisations bénévoles, le bureau d'Ottawa s'emploie à aider les particuliers et les familles qui ont besoin d'un service social ou d'une intervention personnelle sociale et dont le cas intéresse deux ou plusieurs pays.

Nous recherchons un travailleur social professionnel, énergique et expérimenté qui pourra:

- travailler en collaboration avec le Conseil d'administration et les divers comités;
- établir des contacts auprès de différents gouvernements et organismes sociaux à travers le Canada;
- faire preuve d'excellentes aptitudes de communication écrite et verbale;
- prendre part à la collecte de fonds.

Le bilinguisme est un atout et l'entrée en fonction se fera le plus tôt possible.

Le salaire sera négocié selon la compétence et l'expérience du candidat choisi.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au:

Comité de sélection
S.S.I. du Canada
55 avenue Parkdale
Ottawa, Ontario K1Y 1E5
Tél.: (613) 728-1865 poste 47

9345810386572021845	765920	285783	9487578329476757833
1234456789097764534	211213	765432	34567890494756785302
93458103865720218457	765920	285783	94875783294767578339
523445	764534	765432	345678
934581	765920	285783	948757
123445	211213	765432	345678
9345810386572021845	765920	285783	948757
1234456789097764534	211213	765432	34567890494756785302
3458103865720218457	765920	285783	94875783294767578339
764534	211213	765432	3456789049475678530
218457	765920	285783	948757
764534	211213	765432	345678
93458103865720218457	76592045759390285783	948757	7675783
1234456789097764534	211213456789097764534	345678	5678530
345810386572021845	659204575939028578	948757	7578339

123445	423121	3456789097764534	904947567853020292	638956	152456	8675465273495057578	03865757472672839496
1349587	6767676	48348902134719023847	23471209347109234710	471290	347590	91273490123471928374	10923879025719075905
93458103	45734676	04575939028578390294	78329476757833945756	021047	657657	20220424689075312112	68975446675428274658
123445678	345678	345678	890494	202928	152456	867546	038657
9345810386	1845734676	045759	783294	021047	657657	202204	312112
1234456789	76453423121	345678	890494	021047	152456	867546	575789
159213457923	572934875209	239045	4857294572943785294	948572	958723	723940	458723
9345810386572021845734676	423121	045759390285783902	78329476757833945756	021047	657657	20220424689075312112	689754466754282746
123445	78090977645	423121	34567890977645342123	638956	152456	86754652734950575789	038657574726728394
934581	865720218	734676	045759	945756	657657	2022042468907531211	689754
123445	0909776	423121	345678	202928	152456	867546	038657
570214	71394	390485	345872	945756	457293	294375	4475923
724590	509	290345	93475029348759203475	475920347592345729347	759237	5293475	72903475923485293487
934581	2	734676	04575939028578390294	78329476757833945756	02104757493038657657	202204	68975446675428274658
123445	423121	3456789097764534212334	904947567853020292	389560866752415245	867546	0575789	03865757472672839496

QUELLE QUE SOIT LA TAILLE DE VOTRE ENTREPRISE, NOUS POUVONS VOUS AIDER.

Vous connaissez l'importance de l'information pour la gestion de votre entreprise. Savez-vous jusqu'à quel point STATISTIQUE CANADA peut vous aider à obtenir l'information que vous recherchez?

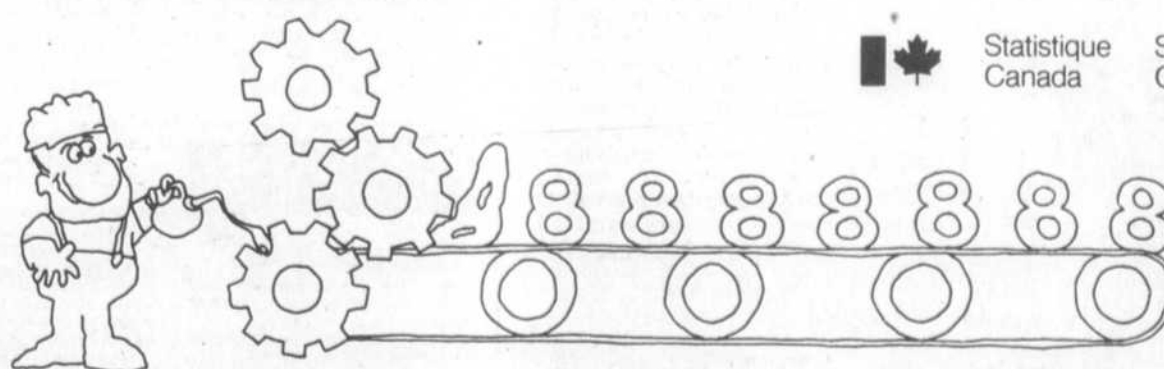
Les entreprises canadiennes, grandes et petites, nous fournissent des renseignements et des données sur presque tous les aspects de leurs opérations au Canada: leurs ventes, leurs achats, leurs profits.

STATISTIQUE CANADA analyse ces données et les diffuse dans des formats utiles et aisément accessibles. Nos rapports, brefs et faciles à lire, couvrent des centaines de domaines. Ils mettent à votre disposition ces faits et données qui favorisent une gestion efficace et profitable de votre entreprise.

NOUS FAISONS MÊME DES RAPPORTS STATISTIQUES «SUR MESURE».

Entrez en communication avec nos conseillers. Ils vous indiqueront l'information disponible et vous aideront à choisir les données et les rapports qui pourront vous être les plus utiles. Vous pouvez vous abonner à nos publications, acheter des rapports particuliers ou même commander des totalisations spéciales — des rapports «sur mesure» — à coût très raisonnable.

Téléphonez-nous au 283-5725, ou encore écrivez-nous... vous verrez qu'on peut compter sur STATISTIQUE CANADA!



On peut compter sur...
STATISTIQUE CANADA
283-5725

Statistique Canada
Statistics Canada

Veillez nous faire parvenir plus de détails sur les services offerts par Statistique Canada. Ceci n'implique aucune obligation de notre part.

NOM _____
ENTREPRISE _____
ADRESSE _____
TÉL. _____
PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

Statistique Canada
7^e étage
Place Alexis-Nihon
1500, Atwater
Montréal (Québec), H3Z 1Y2

(DÉCOUPEZ ET POSTEZ)

Canada

Nouvelle loi sur le cinéma

La commission d'étude ne recommandera pas une classification X

par Nathalie Petrowski

La commission d'étude pour la nouvelle loi du cinéma ne recommandera pas une classification X pour les films ni l'abolition du Bureau de Surveillance mais encouragera une représentativité plus large au sein de l'organisme de surveillance. C'est ce qu'a indiqué le président de la commission, M. Guy Fournier, lors d'un atelier de travail informel en présence des différents groupes de pression contre la pornographie et la création d'une nouvelle classification X.

Convoquée à la sauvegarde en présence des principaux organismes militants mais d'un

seul interlocuteur en faveur de la classification X, M. Roland Smith, la réunion avait lieu vendredi dernier dans les locaux de la Cinéma. Après plus d'une heure de flottements pendant laquelle commissaires et intervenants ont cherché à définir l'ordre du jour et le but de la rencontre, la discussion a pris des allures de débat lors des dernières audiences publiques.

M. Fournier a indiqué qu'en dépit des rumeurs, il n'y avait aucune division au sein de la commission au sujet de la classification X. Selon lui, personne n'est favorable à la classification, pas même M. André Guérin qui était absent de

la rencontre mais que la commission avait néanmoins rencontré au préalable pour dîner.

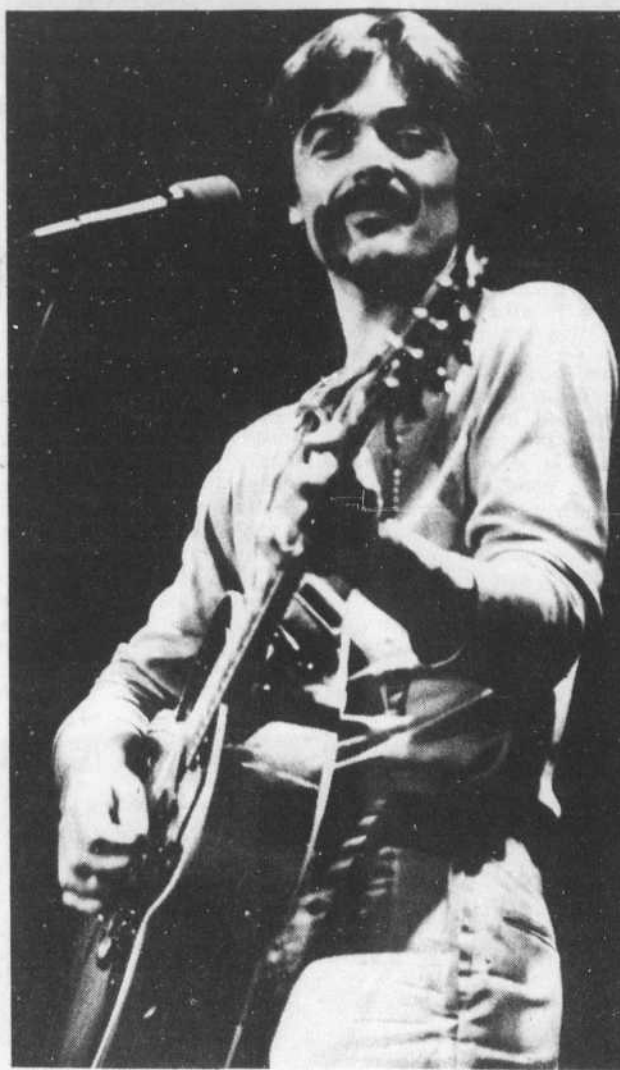
Tous les intervenants, à l'exception de M. Roland Smith, propriétaire du cinéma Outremont et plus récemment du cinéma X, ont dénoncé la pornographie, de propagande sexiste misogyne, comparée à la propagande antisémite parce qu'elle dégrade la femme, brime ses droits et nuit à son intégrité.

M. Smith, pour sa part, s'est plaint du fait que les films de «sexploitation» doivent être systématiquement modifiés. Il a également dénoncé l'absence de choix et de liberté d'expression au Québec. Ce sont les préjugés sociaux qui encouragent la basse pornographie, a-t-il soutenu, affirmant que la libre circulation du produit entraînerait sa progressive disparition. Les intervenants ont tout de suite répondu que la pornographie vendait et renforçait ces mêmes préjugés. Les intervenants ont par ailleurs dénoncé le manque de publicité entourant la procédure de plaintes qu'un citoyen peut déposer au Palais de Justice.

Unaniment, la salle s'est prononcée pour le maintien du Bureau de surveillance à la condition que celui-ci élargisse sa représentativité et sa transparence. M. Matte, de l'AFÉAS a demandé que toutes les couches de la population soient représentées sans toutefois proposer un système de logistique et d'efficacité. Lise Moisan, du YMCA, a demandé une voix prioritaire et possiblement majoritaire aux femmes pour rétablir l'équilibre. Martin Dufresne lui a proposé un élargissement du type plus que du nombre afin que le Bureau de surveillance ne soit pas la chasse-gardée des spécialistes du cinéma mais qu'il soit ouvert aux sociologues, psychologues, groupes de femmes, etc.

Le groupe s'est prononcé pour le maintien de trois ou possiblement quatre classifications qui seraient: la classification Pour enfants (cinéma spécialisé pour les petits), la classification Pour tous (cinéma pour toute la famille sans scènes de sexe ou de violence), la classification 14 ans (acceptable avec le support des parents) et finalement la classification 18 ans (cinéma pour les adultes avertis avec spécification de scènes violentes ou pornographiques).

Les intervenants ont en dernier lieu demandé la création d'un groupe de travail qui étudierait ces questions en profondeur et soumettrait un rapport à la commission. M. Guy Fournier a maintenu que le groupe de travail n'était pas nécessaire puisque tout le monde semble d'accord. Il a annoncé que le mandat de la commission ne serait pas prolongé et que tout se terminerait le 30 juin 82.



Daniel Lavoie

(Photo Jacques Grenier)

Daniel Lavoie se réveille à l'Arlequin

par Nathalie Petrowski

Il y avait vendredi soir à l'Arlequin la qualité d'électricité qui caractérise les soirées de première et de grande mobilisation collective, les soirées magiques où une «étoile» est enfin née, se rend inconditionnellement et adopte un nom qui n'est pas encore tout à fait familier.

Daniel Lavoie, transfiguré franco-manitobain de 33 ans, est entré en coup de vent. Il portait un costume extensible gris et ressemblait à un marathonnien ayant pris un grand souffle avant de sauter dans la gueule du loup. Il s'est assis au piano et a entamé un morceau connu, immédiatement applaudi. Celui qu'on appelait jadis le «James Taylor» du Québec est tout à coup devenu le «négre blanc» du Manitoba, un chanteur cherchant désespérément à briser la glace, à réchauffer sa musique en lui envoyant par-dessus l'épaule des coups de blues et des caresses de jazz.

Si Daniel Lavoie s'endort parfois sur disque, il se réveille sur scène, fait même des efforts suprêmes pour vaincre sa timidité et afficher une assurance précaire mêlée d'humour et de douce ironie. Grâce à l'appui d'un solide groupe d'accompagnement d'où se détachent le saxophoniste et directeur musical André Lambert et Martin Murray un jeune génie des claviers, Lavoie sut conquérir le public déjà converti, par la force et la musicalité de ses arrangements. Même les chansons les plus floues qui accaparent une grande partie de son répertoire, semblaient animées d'un nouveau souffle. Quant aux chansons plus musclées comme *La danse du smatte* ou encore *C'est-tu vraiment du rock'n roll*, elles avaient doublé de vi-

leur, élevant presque le sage Lavoie au rang de rocker. Il n'y a finalement pas grand chose à dire sur ce spectacle propre et professionnel intitulé *Aigre-doux how are you?* En contrôle complet de la situation, Lavoie n'avait rien laissé au hasard ni à l'improvisation. Alternant entre les mélodies mélancoliques et des rythmes plus corsés, il a fait apparaître les

mille nuances souvent escamotées sur disque. Sa voix ample et visiblement enrouée a su arrondir et adoucir la raideur de certaines exécutions musicales. La soirée se termina dans une atmosphère plus chaude qu'elle n'avait commencée. Pour une fois, personne de la salle ou de la scène ne semblait particulièrement pressé de rentrer se coucher.

l'interculturelle

le mercredi 17 mars à 20 h 30

Lecture spectacle:

Gens du silence de Marco Micone
Bibliothèque Nationale du Québec
1700, rue Saint-Denis
(Entrée libre)

a DUSAN MAKAVEJEV film
SUSAN ANSPACH

Montenegro

14 ANS

7e SEMAINE

"MONTENEGRO est bien trop amusant pour être légal: c'est LE FILM DE L'ANNÉE!"

— Toronto Globe & Mail

PALACE 5: 1.20, 3.10, 5.00, 7.00, 8.50, SAM. DERNIER SPECTACLE 10.45, PALACE 6: 12.20, 2.10, 4.00, 5.55, 7.50, 9.45, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.45.

698 STE-CATHERINE O. 866-6991

FAIRVIEW I

TRANS-CAN. S. 52 697-8095

FAIRVIEW: SAT. SUN. 12.45, 2.30, 4.15, 6.05, 7.50, 9.35, SEM. 6.05, 7.50, 9.35.

Auto-graphie présente

LA GRANDE REPLIQUE

200 SHERBROOKE ouest (rte. 242, 407)
du 15 mars au 4 avril à 20h30

avec ANNE MARIE ALLOUZO
interprète: MONA LATIF GHATAS
avec: CELINE BAUDIN
CATHÉRIE GAGUAS
régisseuse: MEREDITH CARON

Dès mercredi

AU FIL DES MOTS

Le «corbiau» et le «r'nard»

par Louis-Paul Béguin

Dans une de ses chroniques (du 15 janvier 1874) Oscar Dunn s'indignait. Il cite la fable de La Fontaine, *Le Corbeau et le Renard*, «traduite» en patois normand et qui avait été publiée récemment dans un journal parisien. On avait reproduit cette fable dans le *Courrier des États-Unis* en commentant que sauf au Canada, personne ne comprenait plus cet idiome. Oscar Dunn proteste: «Lorsque l'habitant de la campagne la plus reculée se fera lire le présent numéro par son enfant qui fréquente l'école, ne pouvant le lire lui-même parce que de son temps il n'a pas eu la facilité de s'instruire, ce brave homme ouvrira de grands yeux, car il ne comprendra rien à cette fable (dans ce patois)... Que notre confrère américain veuille nous en croire, notre ennemi n'est pas le patois, c'est l'anglais qui, maître du commerce et de l'industrie, met le désarroi dans la langue de l'ouvrier et du négociant; son influence sur la langue politique ne laisse pas non plus d'être redoutable... Nous aimons moins que l'on nous fasse parler patois...»

Dans ce fabliau en patois normand on trouve des mots qui nous sont familiers: «Un jou qui dégribouillait d'liau comme pou l'amour du bon Dieu, un laboureur abrié dans sa maison, les coudes accotés sur la table... Une faie (fois) un corbiau agrippait sur un baleux (saisit sur un meuble) qu'était d'ho (qui se trouvait dehors) un froumage blanc au lait cablot (de caillebotte: lait caillé au XVIe siècle), et y s'en fut s'juquer sur un gros nouyé pour y fère sa boustifaille. Un vieux r'nard qu'était finot, allouvi (qui a une faim de loup) et quasiment faimvaltier (rompu — failli — de faim), et qui n'avait rin mdqué (mangé) d'pis une bonne écousse. Vld qui s'appréchi (s'approche) bin, jentiment d'loisieu qu'était point trop décougné (pas dégoûté). De cousin, vivre entre cousins, de congenus, cousin...» Oscar Dunn cependant oubliait que le fabliau normand est bien antérieur à la fable de La Fontaine, et qu'il ne s'agit nullement d'une traduction.

Didier FARRÉ présente

UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

120 comédiens — 10.000 figurants — 200 danseurs

LES UNS ET LES AUTRES

Le PARISIEN 1

1.00, 4.45, 8.30, SAMEDI DERNIER SPEC. 11.55

480 STE-CATHERINE O. 866-3856

UN FILM EXCEPTIONNEL, 14 ANS

DIVA

UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX

ÉLYSÉE 1

SEMAINE 7.25 et 9.35

35 MILTON 842-6053

la semaine du

Cead du dix

au quinze mars 1982

Salle Fred-Barry
4353, rue Sainte-Catherine est, Montréal

lundi 15 mars à 20h30
«La Nauf des apost»
de Jean-Marie Apostolides
lecture/spectacle dirigée par Gilbert Turp

contribution «volontaire» suggérée: 2\$
le Centre d'essai des auteurs dramatiques
réservez: (514) 288-3384

AUJOURD'HUI À 12 h 30

ERIC WILNER, FLÛTE
et GERALD WHELLER, CLAVECIN

des oeuvres de J.S. Bach

CHRIST CHURCH CATHEDRAL
(entre Eaton et La Baie)
Offrande volontaire

PRIX DELLUC

JEAN ROCHEFORT
dans un film de ALAIN CAVALIER

UN ÉTRANGE VOYAGE

desjardins 2

288-3141

un hymne à la vie. — Le Point

Marlène Jobert

L'AMOUR NU

Un film de Yannick Bellon

desjardins 1

288-3141

18 ANS Adultes

«NOUS ETIONS UN SEUL HOMME»
de PHILIPPE VALOIS

desjardins 4

288-3141

... entraîné vers un amour fou.

Moi un pollueur?

JAMAIS!

AQTE

l'interculturelle

le vendredi 19 mars à 20 h

Spectacle de poésies, chansons et musique

Le Tritorium,
255 est, rue Ontario
(Billets: \$3.00)

l'interculturelle

le mardi 16 mars à 19 h 30

Débat public sur l'écriture et l'édition

Bibliothèque National du Québec
1700, rue Saint-Denis

CIAL • SPÉCIAL • SPÉCIAL • SPÉ

Lundi 15 mars

Diane Tell

«À la Carte» de 11 h 15 à 13 h 15
Michel Jasmin recevra la talentueuse Diane Tell qui présentera, en primeur, son nouveau microsillon.

Bob Berry

«Les Amateurs de Sports» de 18 h 15 à 19 h 15, Pierre Trudel aura comme invité l'instructeur du Club Canadien. Pour parler à M. Berry, vous devrez composer 790-0224.



CKAC 73

à l'écoute de la vie

SOMMAIRES

Hier		
Rangers NY 5, Capitals 5		
Première période		
1-WASHINGTON: Gustafsson (22)	4:21	
2-NEW YORK: Silk (14)	5:24	
3-WASHINGTON: Carpenter (28)	18:37	
4-NEW YORK: Dugan (36)	18:37	
5-WASHINGTON: Gustafsson (22)	18:37	
6-NEW YORK: Dugan (36)	18:37	
7-WASHINGTON: Gustafsson (22)	18:37	
8-NEW YORK: Dugan (36)	18:37	
9-WASHINGTON: Gustafsson (22)	18:37	
10-NEW YORK: Dugan (36)	18:37	
Deuxième période		
1-WASHINGTON: Gustafsson (22)	3:55	
2-NEW YORK: Dugan (36)	3:55	
3-WASHINGTON: Gustafsson (22)	3:55	
4-NEW YORK: Dugan (36)	3:55	
5-WASHINGTON: Gustafsson (22)	3:55	
6-NEW YORK: Dugan (36)	3:55	
7-WASHINGTON: Gustafsson (22)	3:55	
8-NEW YORK: Dugan (36)	3:55	
9-WASHINGTON: Gustafsson (22)	3:55	
10-NEW YORK: Dugan (36)	3:55	
Troisième période		
1-WASHINGTON: Gustafsson (22)	11:37	
2-NEW YORK: Dugan (36)	11:37	
3-WASHINGTON: Gustafsson (22)	11:37	
4-NEW YORK: Dugan (36)	11:37	
5-WASHINGTON: Gustafsson (22)	11:37	
6-NEW YORK: Dugan (36)	11:37	
7-WASHINGTON: Gustafsson (22)	11:37	
8-NEW YORK: Dugan (36)	11:37	
9-WASHINGTON: Gustafsson (22)	11:37	
10-NEW YORK: Dugan (36)	11:37	

Samedi		
Bruins 5, Red Wings 3		
Première période		
1-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
2-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
3-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
4-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
5-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
6-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
7-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
8-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
9-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
10-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
Deuxième période		
1-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
2-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
3-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
4-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
5-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
6-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
7-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
8-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
9-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
10-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
Troisième période		
1-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
2-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
3-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
4-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
5-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
6-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
7-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
8-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	
9-BOSTON: Pederson (37)	14:39	
10-DETROIT: D. Smith (9)	14:39	

Penguins 6, Rockies 2		
Première période		
1-COLORADO: Broten (10)	13:06	
2-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
3-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
4-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
5-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
6-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
7-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
8-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
9-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
10-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
Deuxième période		
1-COLORADO: Broten (10)	13:06	
2-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
3-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
4-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
5-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
6-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
7-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
8-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
9-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
10-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
Troisième période		
1-COLORADO: Broten (10)	13:06	
2-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
3-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
4-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
5-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
6-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
7-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
8-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
9-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	
10-PITTSBURGH: Lee (16)	13:06	

Capitals 6, Flyers 3		
Première période		
1-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
2-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
3-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
4-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
5-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
6-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
7-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
8-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
9-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
10-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
Deuxième période		
1-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
2-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
3-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
4-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
5-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
6-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
7-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
8-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
9-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
10-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
Troisième période		
1-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
2-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
3-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
4-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
5-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
6-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
7-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
8-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	
9-WASHINGTON: Gaud (17)	6:32	
10-PHILADELPHIE: Watson (27)	6:32	

Flames 4, Sabres 1		
Première période		
1-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
2-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
3-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
4-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
5-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
6-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
7-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
8-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
9-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
10-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
Deuxième période		
1-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
2-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
3-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
4-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
5-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
6-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
7-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
8-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
9-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
10-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
Troisième période		
1-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
2-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
3-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
4-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
5-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
6-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
7-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
8-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
9-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	
10-CALGARY: Lavoie (29)	19:58	

CARTES D'AFFAIRES

DAVID, BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTREAL - 866-8621

ENFIN! MACHINE A ECRIRE ELECTRONIQUE PORTATIVE
Praxie 35 d'Olivetti
Trois espaces
Dispositif de correction
Éléments d'écriture (marginette)
et cartouches interchangeables
SILNCRUSE - COMPACTIL
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
7035 av. du Parc, Montréal
270-1141

Samson Belair
Comptables agréés
Québec
Montréal
Ottawa
Toronto
Calgary
Vancouver
Sherbrooke
Kitchener
Gaspé
Hinton

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels - Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5, Tél. (514) 934-0272
Télex 05-268656, Cable MARION
Télécopier international Xerox 400

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
JACQUES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

Victoire de 5-2 à Boston; 100 points pour une 8e saison de suite

Berry est à court d'adjectifs pour qualifier les exploits du Canadien

par Bernard Cyr

BOSTON (PC) — L'instructeur Bob Berry, du Canadien de Montréal, cherchait les plus beaux adjectifs pour qualifier les récentes performances de ses troupiers, après avoir vu ceux-ci remporter une 12e victoire à leurs 13 derniers matches à l'étranger en disposant des Bruins au compte de 5-2, hier soir, au Garden de Boston.

«J'avais fixé des objectifs

bien modestes à mes hommes, en début d'année, en leur demandant le championnat de notre division, a dit Berry. Mais la série de succès que nous connaissons actuellement est phénoménale, compte tenu des blessures qui nous ont affligés. Mes joueurs méritent tout le crédit qui leur est dû.

«Nous nous attendions à un

match difficile contre les Bruins ce soir, malgré le fait qu'ils n'aient pas réussi à nous battre lors des sept rencontres précédentes cette saison, a-t-il ajouté. Nous savions que les Bruins voudraient nous battre à tout prix au moins une fois en saison régulière. Je crois d'ailleurs qu'il ne faut jamais s'asseoir sur ses exploits passés.

Le mot défaite, il semblerait que Berry ait réussi à le rayer du vocabulaire de ses joueurs.

Le Tricolore récoltait en effet une sixième victoire consecutive, disputait un 10e match

sans revers, n'a subi qu'un échec au cours de ses 27 derniers affrontements et deux au cours de ses 32 derniers.

L'ailier gauche Réjean Houle préférait cependant retourner un peu des éloges dans le camp de son instructeur et parler du système de jeu qu'il a réussi à implanter au sein de l'équipe.

«Toute l'équipe va bien. Il n'y a pas un joueur en particulier qui porte le fardeau. C'est vraiment un effort collectif à

tous les matches et je crois qu'il faut donner crédit à l'instructeur pour avoir créé une telle unité au sein de l'équipe».

Le défenseur Robert Picard, qui distribuait les mises en échec avec vigueur hier soir, rendait également hommage à Berry après la rencontre: «Il donne confiance aux jeunes de l'équipe et aux gars comme moi qui ont connu des périodes sombres».

révéla-t-il, en faisant allusion à ses problèmes à se trouver un poste avec l'équipe, en début de saison.

Le premier but des Bruins, marqué par Barry Pederson en deuxième période, a mis fin à une séquence de 160 minutes au cours de laquelle les gardiens du Canadien avaient blanchi l'adversaire.

Les Bruins avaient d'ailleurs été les derniers à inscrire un but contre le Canadien, mardi au Forum.

Raymond Bourque a marqué l'autre but des Bruins, lors d'un jeu de puissance également, vers la fin du match.

Le Tricolore s'est assuré la victoire en marquant à trois reprises en six minutes et demie, au premier vingt.

Doug Jarvis (19e), Doug Wickenheiser (10e) et Mario Tremblay (29e) ont alors réussi les buts du Canadien.

Steve Shutt a inscrit le quatrième but des vainqueurs en marquant son 29e de l'année, à 8:42 de l'engagement final et Mark Hunter a complété le total en marquant dans un filet désert, à 19:43.

Après que Barry Pederson et Raymond Bourque eurent touché le poteau des buts consécutivement, à la sixième minute de la période, Doug Jarvis a mis l'attaque montréalaise en branle en faisant dévier, le dos au but, une passe de Bob Gainey derrière le gardien Marco Baron.

Puis Doug Wickenheiser a inscrit son 10e but de la saison.

Un bel échange entre Réjean Houle et Mario Tremblay a ensuite conduit au 29e but de ce dernier, à 13:40. Bourque a évité un placage de Wickenheiser au centre de la glace, mais a perdu le disque, ce qui a permis à Houle et Tremblay de monter jusqu'au but avec un seul défenseur devant eux.

Les Bruins ont profité d'un avantage numérique, au deuxième engagement, pour enregistrer un premier filet et mettre fin à la série de sept périodes de blanchissage d'affilée par les gardiens du Canadien.

21 secondes après que l'officiel eut chassé Doug Wickenheiser pour avoir donné de la bande à un adversaire, à 8:20.

La recrue Barry Pederson a déjà dépassé le total record de buts (26) en une saison, pour une recrue des Bruins.

Auparavant, le Canadien, tout comme les Bruins en première période, avait raté deux belles chances de marquer lorsque Larry Robinson et Gaston Gingras ont tour à tour touché le poteau des buts avec des tirs frappés.

Canadien 5, Bruins 2

Première période		
1-MONTREAL: Jarvis (19)	7:07	
2-MONTREAL: Wickenheiser (10)	10:33	
3-MONTREAL: Tremblay (29)	13:40	
4-BOSTON: Pederson (38)	16:48	
5-MONTREAL: Shutt (29)	19:43	
6-BOSTON: Bourque (15)	18:11	
7-MONTREAL: Hunter (16)	19:43	
8-BOSTON: Cashman (4:12; Laughlin Mon 10:42; Nilan Mon 17:12)		
Tirs au but		
Montréal	14	5
Boston	13	6
Gardiens: Wamsley, Montréal; Baron, Boston		
A—14,340		



Le défenseur Chris Kotsopoulos des Whalers de Hartford paraît embarrassé par la présence de Doug Wickenheiser, qui semble prendre son bâton pour un hamac.

Pierre Larouche est tenu en échec

Herron solide face aux Whalers

Une performance sans faille du gardien Denis Herron, sa deuxième en autant de sorties contre les Whalers de Hartford, a aidé le Canadien à inscrire un cinquième gain consécutif samedi soir au Forum, en gagnant par la marque de 5-0.

Gaston Gingras (5e), Steve Shutt (28e), Mark Hunter (15e) et Keith Acton (33e) ont déjoué le gardien Greg Millen au cours des deux premières périodes, tandis que Mario Tremblay (28e) complétait le total des vainqueurs en troisième période. Tremblay a également récolté une passe sur le but de Gingras. Il a maintenant amassé 64 points cette saison, un sommet en carrière dans la LNH.

Herron a quant à lui mérité un troisième blanchissage cette saison en repoussant les 24 tirs des Whalers. Il les avait aussi blanchis 5-0 lors du match du 28 février dernier à Hartford. Il s'agissait d'un deuxième jeu blanc consécutif pour les gardiens du Tricolore, puisque Rick Wamsley avait battu les Black Hawks de Chicago 4-0, jeudi dernier.

Modeste, Herron a refusé de recevoir le crédit de sa performance en expliquant qu'il n'a

vait pas eu à travailler très

fort pour stopper les Whalers.

«J'ai simplement fait le travail pour lequel je suis payé, a-t-il dit. On s'attend à ce que je donne le meilleur de moi-même à chaque fois que je suis envoyé dans la mêlée, et je me donne comme ligne de conduite d'essayer de répondre aux désirs de mes patrons», explique Herron, qui, il y a moins d'une semaine a demandé à la direction de l'échanger pour ne pas avoir à supporter la situation intenable qui prévalait à Montréal en raison des trois gardiens.

Herron a été éprouvé de 24 lancers, dont plusieurs dirigés de loin ou d'angles difficiles.

Son plus bel arrêt a été réussi au dépens de son ex-coéquipier Pierre Larouche, en deuxième période.

«Je ne savais pas que c'était Pierre (Larouche) que je venais de frustrer, a-t-il confié. Mais quand j'ai vu que c'était lui, j'ai ressenti une joie spéciale. Larouche est un des meilleurs buteurs de la ligue et ça fait toujours plaisir de priver un aussi bon marqueur».

Herron a d'autre part indiqué qu'il trouvait difficile de garder les buts contre une

équipe comme les Whalers.

«Les Whalers ne vont nulle part parce qu'ils ont eu la malchance d'évoluer dans la meilleure section de la LNH. Mais pour un gardien, c'est encore plus difficile de jouer contre une équipe de ce type que contre un club de premier ordre parce que tu ne sais jamais à quel jeu t'attendre».

«Il te faut conserver ta concentration tout le match durant. Un moment d'inattention peut parfois coûter cher. Ce soir (samedi), j'aurais perdu un blanchissage. Mais dans une autre situation, ce pourrait être un championnat, ou même, une coupe Stanley».

Le Canadien a profité d'un avantage numérique pour inscrire le premier but de la rencontre, à 6:44 minutes de l'engagement initial.

Gingras a marqué sur un beau tir du poignet. Le but est survenu 35 secondes après que l'arbitre eut décerné une pénalité à Don Nachbaur pour avoir délibérément projeté le disque dans la foule avec la main.

Le Canadien a ajouté un autre but avant la fin du premier tiers lorsque Steve Shutt a complété un jeu de Mark Napier et Keith Acton. Napier a remis le disque devant le filet

et la rondelle a touché le patin du défenseur Paul Shmyr et s'est retrouvée, comme par magie, sur le bâton de Steve Shutt qui, prenant le gardien Greg Millen hors position, a facilement enregistré son 28e de l'année. Shutt était de retour après une absence de huit matches en raison d'une profonde coupure au mollet gauche.

Mark Hunter a porté la marque à 3-0, en deuxième période, en réussissant son 15e filet de l'année après trois tirs consécutifs au but de Millen.

Canadiens 5, Whalers 0

Première période		
1-MONTREAL: Gingras (5)	6:44	
2-MONTREAL: Shutt (28)	14:52	
3-MONTREAL: Hunter (15)	19:48	
4-MONTREAL: Acton (33)	19:48	
5-MONTREAL: Tremblay (28)	19:48	
6-MONTREAL: Shutt (28)	19:48	
7-MONTREAL: Hunter (15)	19:48	
8-MONTREAL: Acton (33)	19:48	
9-MONTREAL: Tremblay (28)	19:48	
10-MONTREAL: Shutt (28)	19:48	
Tirs au but		
Montréal	8	9
Hartford	7	24
Gardiens: Herron, Montréal; Kotsopoulos, Hartford		
A—16,650		

Ligue Nationale

Ligue Nationale

Vendredi
Buffalo 3, Edmonton 2

Samedi
Montréal 5, Hartford 0
Québec 9, Chicago 3
Boston 5, Detroit 3
Calgary 4, Buffalo 1
Los Angeles 3, Islanders NY 0
Washington 6, Philadelphie 3
Pittsburgh 6, Colorado 2
Winnipeg 10, Toronto 2
Edmonton 5, Vancouver 3



L'Américaine Elaine Zayak succède au palmarès à la Suisse Denise Biellmann au championnat du monde de patinage artistique. (Photolaser AP)

Elaine Zayak assure un doublé aux É.-U.

COPENHAGUE (AFP) — Deux médailles d'or pour les États-Unis, une pour l'Allemagne de l'Est, une autre pour la Grande-Bretagne: c'est le bilan brut des championnats du monde de patinage artistique 1982 qui se sont achevés samedi soir à Copenhague.

Avec deux athlètes «Petit format», Elaine Zayak (1,54 m), dans la compétition féminine, et Scott Hamilton (1,60 m) dans la compétition masculine, les États-Unis enregistrent un beau double, le premier depuis 1959. Cette année-là, les vainqueurs américains avaient pour nom Carole Heiss et David Jenkins.

Elaine Zayak, qui présente la particularité de ne posséder que trois doigts à un pied — sa chaussure a été renforcée pour compenser ce handicap

— réussit un magnifique exploit en arrachant la médaille d'or après les figures libres superbes, riches de six triples sauts. Exploit parce qu'une chute dans le programme court avait compromis ses chances dans la mesure où elle n'occupait que la septième position à l'issue de cet exercice.

Elaine Zayak succède au palmarès à la Suisse Denise Biellmann (professionnelle en 1981) dont elle était la dauphine l'an dernier à Hartford. Mais le règne de l'américaine se poursuivra-t-il? C'est la question que l'on peut poser car l'Allemande de l'Est Katarina Witt, deuxième à Copenhague, semble capable de lui ravir sa couronne des 1982.

La Torontoise Kay Thompson, sixième après le programme court, a été reléguée au huitième rang à l'issue de la compétition.

Choisie l'athlète par excellence des CSQ

Lucille Lemay fait flèche de tout bois

par Richard Milo

Lucille Lemay a plusieurs cordes à son arc. Après un passage à vide de près de deux ans, la championne canadienne de tir à l'arc a suivi les conseils de son entraîneur en modifiant son protégé-droit et sa relâche. Résultat: une nouvelle marque canadienne qui lui a permis d'être choisie l'athlète par excellence des Championnats sportifs québécois d'hiver 1982.

Lemay, âgée de 31 ans, a amélioré de 23 points le record à 25 mètres, 30 flèches, totalisant 568 points sur 600. Elle succède ainsi au palmarès à l'altérophile Luc Chagnon, qui a mérité le titre d'athlète par excellence, l'hiver dernier.

«Honnêtement, je ne m'attendais pas à réussir une telle performance en fin de semaine, a-t-elle dit après avoir reçu le trophée que lui a présenté le président du comité de sélection, M. Marcel Dubois, du Service des sports et loisirs de la Ville de Montréal. C'est un honneur pour moi, mais aussi pour le sport que je pratique. Et je remercie mon entraîneur, M. Camille Robert...»

«J'ai récemment apporté des changements techniques qui m'ont redonné confiance. Cet honneur ne fera qu'ajouter à ma confiance, après une baisse de deux ans. Il s'agit d'un nouveau départ».

«Si j'ai l'intention de participer aux Jeux Olympiques de 1984? Je l'ignore. A mon âge (sic), je pense en fonction d'une année à la fois. Aux Jeux de Munich, le tir à l'arc était un sport de démonstration et je me souviens d'une participante qui avait 60 ans...»

Lemay, qui est secrétaire au Service des sports et loisirs de Boisbriand, a reçu le trophée Alcan, tandis que la Coupe O'Keefe a été remise à Michel Venne, du Centre Immaculée-Conception, choisi l'entraîneur par excellence.

Venne, âgé de 32 ans, est entraîneur au Centre Immaculée-Conception depuis sept ans. Les quatre gymnastes qui ont participé sous sa gouverne aux Championnats sportifs ont pris part à 22 des 24 finales de la discipline. Il voit, entre autres, à l'entraînement de Philippe Chartrand, champion junior canadien l'an dernier, ainsi que Denis Léveillé, Jean-Pierre Cloutier et Mario Pompiand.

«Des quatre gymnastes, Chartrand, 18 ans, est le plus prometteur, a-t-il précisé. Il

sera le successeur de Jean Choquette, au Québec, et je crois qu'il pourrait même faire mieux aux niveaux national et international».

Lemay et Venne ont été choisis parmi 19 candidats, les meilleurs au titre d'athlète et d'entraîneur par excellence dans leur discipline respective. Au total, 19 sports, regroupant plus de 3.000 athlètes, étaient à l'affiche des Championnats sportifs de cette année qui ont été disputés au cours des deux derniers weekends aux Centre Claude Robillard, Etienne Desmarre, Pierre-Charbonneau, à

l'aréna Maurice-Richard et au Cégep Maisonneuve, à Montréal.

Au tir à l'arc, Lucille Lemay a facilement battu le record de 245 points qui avait été établi par G. Cosgrove, de la Colombie-Britannique, en 1977. Le 7 mars, à Granby, elle avait abaissé le record canadien en style olympique grâce à une performance de 563 points, à 18 mètres.

À la lutte, Mike Sullivan, de Lachine, a triomphé chez les 62 kilos, dans les catégories junior et senior. En gymnastique, Anne-Marie Deserres, à terminée au premier rang avec

une avance importante sur les autres compétitrices. Au ballon sur glace, Normand Bourdelais s'est avéré le leader du l'Assomption pendant le tournoi.

Au hand-ball, Bruno Richer a joué avec intelligence et persévérance pour être choisi l'athlète par excellence de sa discipline. Au judo, Alain Cyr a récolté la médaille d'or chez les moins de 78 kilos, et au water-polo, Denis Brisset a offert le meilleur rendement au cours du week-end. Au badminton, François Landry a remporté trois victoires, en simple, en double masculin et en double mixte.

Samedi, les Américains ont remporté l'importante rencontre quadrangulaire d'escrime, battant de justesse l'équipe A du Québec par 91 victoires contre 86 victoires. L'équipe B du Québec a pris la troisième place, grâce à 68 victoires et l'Ontario a fini au dernier rang, ne remportant que 42 victoires.

Le jeune Alain Côté, d'Outremont, a été choisi l'athlète par excellence de la discipline, obtenant huit victoires en neuf duels à l'épée. Au fleuret féminin, Madeleine Philion a remporté six victoires.

ÉCHOS... Le président du comité organisateur des prochains Championnats sportifs d'été de Rimouski, M. Ghislain Saint-Pierre, affirme que 11 fédérations ont déjà signé un protocole d'entente, et des négociations se poursuivent avec deux fédérations. Les Championnats d'été de Rimouski seront présentés les 30 et 31 juillet, ainsi que le 1er août... Le directeur technique de la Fédération de natation du Québec, M. Edgar Théorêt, rappelle que le nage-o-thon des célébrités aura lieu le 21 mars à la piscine olympique sous la présidence d'honneur de M. Jacques Beauchamp.

Les Pirates rossent les Expos 9-1

Fanning, cet éternel optimiste

par Michel Lajeunesse de la Presse Canadienne

BRADENTON, Floride (PC) — Jim Fanning, gérant des Expos de Montréal, est un éternel optimiste. Il a même trouvé des côtés positifs dans l'écrasante défaite de 9-1 subie par son équipe hier aux mains des Pirates de Pittsburgh, à Bradenton.

Les Pirates ont arraché 13 coups sûrs aux deux premiers lanceurs utilisés par les Expos, Charlie Lea et Stan Bahnsen. Seul le bon vieux Woodie Fryman a pu mater les Pirates quand il a retiré les six frap-

peurs dans l'ordre au cours des deux dernières manches.

Lea, blessé au coude la saison dernière, tente de retrouver sa place au sein du personnel des lanceurs des Expos. Si l'on doit se fier à cette performance d'hier, la route sera longue.

En quatre manches au monticule, Lea a accordé six points, suite à six coups sûrs. Les Pirates l'ont assommé dès la deuxième manche quand, après avoir donné un but sur balles à Jason Thompson, il a accordé des circuits consécutifs au receveur Tony Pena et au joueur d'inter Dale Berra.

Il a accordé quatre autres coups sûrs aux Pirates en quatrième et ils ont marqué trois autres fois.

Quant à Bahnsen, qui présentait une moyenne de point mérités de 6.75 avant le match, il n'a épâté personne. En deux manches, il a vu les joueurs des Pirates s'amuser à ses dépens. Il a donné trois points, suite à sept coups sûrs.

Du côté des Expos, Tim Raines a marqué le seul point contre le droitier Eddie Solomon. Il a entrepris la manche avec un double et a été poussé au marbre par le simple de Rodney Scott, qui avait repris sa place au deuxième coussin.

Malgré cette défaite, Fanning a dressé un bilan positif de cette rencontre.

«Je ne suis pas déçu, de commenter le gérant. Je crois même que Lea a bien lancé. Pena s'attendait à un changement de vitesse quand il a frappé son circuit et c'était un bon lancer. Ce qui importe, c'est que nous savons que Lea est en bonne santé et qu'il peut lancer avec force».

Fanning avait même un bon mot pour Bahnsen, qui n'a lancé que six manches à l'entraînement et qui a déjà accordé sept points.

«C'est encore très tôt dans le cas de Bahnsen, a mentionné Fanning. C'est seulement sa deuxième sortie et il n'est pas au sommet de sa forme. Je ne crois pas qu'il faut s'inquiéter. Par contre, la tenue de Woodie m'a réjoui. Il est aussi en forme qu'un beau milieu de la saison. Il est exceptionnel».

Charlie Lea a confié lui-même qu'il ne s'inquiétait nullement et que, même s'il n'était pas fier de sa performance, il ne s'agissait pas d'une catastrophe.

Joueur du mois dans la Ligue nationale au mois de mai dernier, Lea a été examiné le 26 septembre dernier par le docteur Frank Jobe à Los Angeles. Il était alors très inquiet.

«Présentement, je crois que je lance avec plus de force que jamais au cours de ma carrière et c'est la raison pour laquelle je ne m'inquiète pas de cette performance», a dit le grand droitier après le match. «Quand le docteur Jobe m'a dit qu'il fallait que je me repose pendant tout l'hiver, je me suis inquiété. Mais après quelques temps je me suis dit qu'il avait sans doute raison et que je devais tout oublier et me présenter ici au camp d'entraînement avec l'idée de faire de mon mieux et de m'amuser. Je lance présentement avec force, je ne ressens aucune douleur. Je crois que c'est ce qui est important pour le moment».

Aujourd'hui, les Expos joueront deux matches, le premier à Fort Myers contre les Royals de Kansas City et l'autre contre les Rangers du Texas à Pompano Beach.

en bref...

■ Irwin deux fois millionnaire

LAUDERHILL, Floride (AP) — Hale Irwin a ramené, au terme de neuf heures de lutte, des cartes de 67-66 pour remporter par la marge d'un coup le tournoi de golf Inverrary. Irwin a mérité le premier prix de \$72.000, et il est devenu le cinquième golfeur à gagner plus de \$2 millions en carrière. L'ancien double vainqueur de l'Omnium des États-Unis a réussi un birdie depuis des arbres au 18e trou pour mériter la victoire. Il a devancé Tom Kite et Georges Burns, qui ont terminé l'épreuve à 270, un coup devant Bobby Clampett, une des jeunes vedettes montantes du golf.

Dan Halldorson, de Shilo, au Manitoba, a été le meilleur Canadien à 288. Il a empoché \$840. Daniel Talbot, de Beloeil, n'avait pu se qualifier pour les deux derniers parcours. Vendredi, il a commis un irréparable 79 puis samedi, il n'a pu faire mieux que 73. Il a raté la qualification par neuf coups.

■ Al Hackner en RFA

BRANDON, Manitoba — L'équipe du Nord de l'Ontario représentera le Canada, le mois prochain, en Allemagne lors des championnats mondiaux de curling. Les joueurs du skip Al Hackner ont en effet mérité cet honneur en remportant la victoire finale du Brier Labatt, défaisant les portes-couleurs de la Colombie-Britannique, 7 à 3. «L'homme de glace», comme on le surnomme dans l'ouest, le skip Al Hackner, a joué avec un aplomb remarquable semblant demeurer froid devant toutes les situations difficiles et il a forcé son adversaire de la Colombie-Britannique, Brent Giles, à commettre des erreurs qui lui ont coûté la victoire.

Ce n'est une surprise pour personne, de constater cette victoire de Hackner dans cette 53e édition du Brier. Après avoir mené le classement avec une fiche de 8 gains et aucune défaite, les joueurs du Nord de l'Ontario ont concédé des victoires serrées consécutives aux équipes de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, pour terminer le tournoi à la ronde avec une fiche de 8-3, derrière la Colombie-Britannique qui pour sa part conservait un dossier de 9-2.

■ 5e victoire de Navratilova

DALLAS (AFP) — L'Américaine Martina Navratilova a remporté hier son cinquième tournoi de la saison en battant la Yougoslave Mima Jausovec, 6-3, 6-2. C'est la quatrième année de suite que Navratilova, qui avait déjà remporté cinq tournois l'hiver, s'impose dans cette compétition de Dallas, comptant pour le circuit féminin en salle. Depuis le début de la saison, Navratilova a gagné \$167.700.

■ En deux mots

L'Écosse a causé une certaine surprise en inscrivant une victoire de 5-4 sur le Canada, représenté par Merv Thompson, de Winnipeg, en première ronde du championnat du monde de curling junior disputé à Fredericton... Le Soviétique Vladimir Sainikov, triple champion olympique, a amélioré de près de deux secondes son propre record du monde du 1.500 mètres nage libre, qu'il a porté à 14:56.35 au cours de la rencontre de natation remportée par la RDA qui a battu l'URSS par 189 points à 155... L'Autrichien Hubert Neuper a remporté le concours de vol à skis de Kulm-Mitterndorf devant le Finlandais Matti Nykaenen, champion du monde en titre. Neuper occupe maintenant le troisième rang au classement général de la Coupe du monde derrière son compatriote Armin Kogler et le Canadien Horst Bulau, d'Ottawa, sixième hier... La Canadienne Sylviane Puntous a pris la deuxième place du marathon de l'Esso en 2 h 48:45 derrière la Britannique Caroline Rodgers... Marie-Claude Asselin, de Ste-Agathe, a terminé au septième rang du concours de style libre de Livigno remporté par l'Américaine Jan Bucher... Yves Rousseau, un jeune militaire du 3e bataillon de Valcartier, a remporté le championnat canadien senior de biathlon... Le Brésilien Nelson Piquet, sur Brabham, a établi un nouveau meilleur temps officiels du circuit de Jacarepagua à Rio en 1:29.96.

Les Mahre dominant à Jasna

JASNA, Tchécoslovaquie (AFP) — Les frères Mahre ont poursuivi leur chasse-croisée dans les épreuves de la Coupe du monde de ski alpin. Hier, dans le slalom de Jasna, c'est Phil qui a gagné, s'imposant nettement en réalisant le meilleur temps des deux manches, alors que Steve a pris la troisième place, ex-aequo avec l'Autrichien Anton Steiner.

Les deux jumeaux américains ont donc inversé leur classement du géant de la veille. Mais cette fois, Ingemar Stenmark, le grand battu de samedi, s'est intercalé à la deuxième place, bien qu'il reconnaisse être à court d'entraînement. Quant à Steiner, médaillé de bronze du combiné aux championnats du monde à Schladming (Autriche), il a accompli une excellente performance, réalisant le deuxième meilleur temps de la deuxième manche, tout en bénéficiant des chutes de son compatriote Franz Gruber et du Liechtensteinois Andreas Wenzel.

Loto-Hockey

Résultats
Hartford/
Montréal

DATE: 82-03-13

Dernier but	08:19	400\$
Seconde avant	08:18	25\$
Seconde après	08:20	25\$
Premier but	06:44	50\$
Seconde avant	06:43	10\$
Seconde après	06:45	10\$

Première punition	06:09	10\$
Dernière punition	17:05	10\$

Tous les autres buts valent 10\$

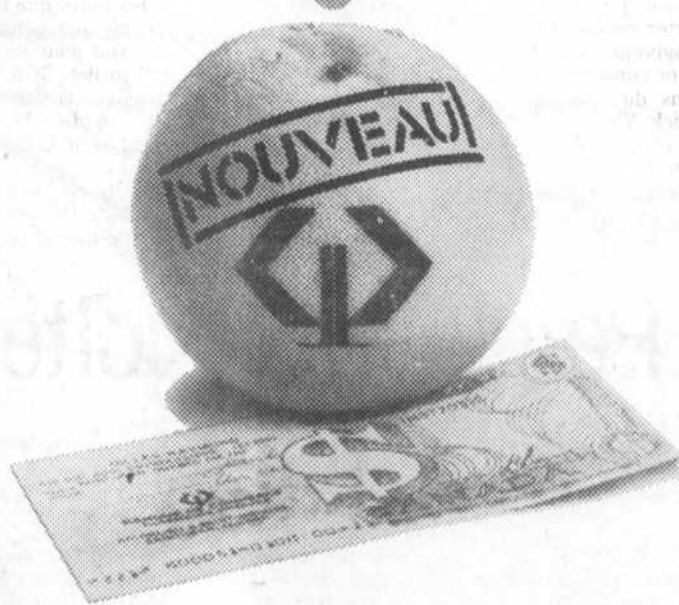
14:52
06:07
19:48

numéro boni
151209
10 000\$

Un seul lot payable par billet gagnant
En cas de disparité entre les temps
apparaissant ci-dessus et le rapport
officiel de Loto-Québec
de dernier à priorité

loto-québec

LE NOUVEAU COMPTE GLOBAL COMMERCE DES CHÈQUES SANS FRAIS* ET UN INTÉRÊT QUOTIDIEN ÉLEVÉ*



Le nouveau compte Global Commerce est doublement avantageux. Il vous offre des chèques sans frais et vous permet de faire fructifier votre argent à un taux d'intérêt quotidien élevé.

*CHÈQUES SANS FRAIS. Si le solde minimum de votre compte est d'au moins \$200 au cours d'un mois civil complet, les frais habituels ne s'appliquent pas aux chèques et retraits faits à votre compte durant ce mois. Pour faciliter vos comptes, vos chèques personnalisés sont numérotés et inscrits sur votre relevé.

*INTÉRÊT QUOTIDIEN ÉLEVÉ, VERSÉ MENSUELLEMENT, pour vous permettre de faire fructifier votre argent au maximum. POUR CHAQUE JOURNÉE OU LE SOLDE FINAL DE VOTRE COMPTE EST D'AU MOINS \$2 000, VOUS RECEVEZ UN INTÉRÊT QUOTIDIEN ÉLEVÉ, VERSÉ MENSUELLEMENT. Vous touchez donc un intérêt élevé sur la totalité de vos fonds. Si votre solde quotidien est inférieur à \$2 000, vous bénéficiez tout de même d'un taux d'intérêt annuel de 3% calculé quotidiennement et versé mensuellement. C'est garanti. Alors, quel que soit le montant de votre solde d'une journée à l'autre, vous touchez de l'intérêt chaque jour sur chaque dollar.

LE COMPTE GLOBAL COMMERCE.

Ouvrez-en un dès aujourd'hui.

La plupart de nos succursales l'offrent déjà. N'hésitez pas à vous renseigner à la succursale la plus proche. Le compte Global Commerce, voilà une autre excellente raison de devenir client de la Banque de Commerce.

La Banque de Commerce, ça porte fruit!



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

Environnement Canada prône la protection des marais salants du Saint-Laurent

par
Louis-Gilles Francoeur

Environnement Canada est d'avis qu'il faut «conserver et protéger ce qui reste» des marais salants du fleuve Saint-Laurent d'autant plus que le Canada a des obligations internationales à assumer dans le domaine de la protection des oiseaux et de leurs habitats.

Telle est la principale conclusion communiquée par ce ministère fédéral au Conseil consultatif de l'environnement qui tenait, il y a quelques semaines, la deuxième tranche de ses audiences sur l'avenir des marais protégés du Saint-Laurent et en particulier sur celui de Kamouraska.

Cette «protection» des marais, le gouvernement fédéral pourrait décider de l'assumer directement si le Québec ne se dote pas d'une politique efficace dans ce domaine, a précisé un haut fonctionnaire d'Environnement Canada.

Le mémoire d'Environnement Canada trace d'ailleurs un parallèle révélateur entre le site du Cap Tourmente que le gouvernement fédéral a pris directement en charge pour protéger les oies blanches. «La protection de toutes ces espèces d'oiseaux qui est, faut-il le rappeler, une obligation internationale, est assujettie à la conservation de ces habitats exceptionnels. C'est d'ailleurs ce qui a amené un comité conjoint fédéral-provincial dès 1975 à identifier les marais de

Kamouraska comme seconde priorité dans le programme d'acquisition d'habitats des oiseaux migrateurs au Québec».

Selon Environnement Canada, des 5,000 hectares de marais salants que possédait le Québec au siècle dernier, il en reste à peine 3,000, ce qui constitue une proportion infime du territoire québécois.

Aux mêmes audiences, le Conseil québécois de la faune devait préciser pour sa part que 80% des marais protégés du Québec sont situés entre les villes de La Pocatière et de Pointe-au-Père et que le ministère de l'Agriculture entend récupérer à des fins agricoles quelque 1,300 hectares de ces mêmes marais. Dans la seule région de Saint-Denis à Kamouraska, le projet d'endiguement des marécages permettrait de récupérer 500 hectares de marais, soit le sixième de ce que possède le Québec.

Pour le Conseil de la faune, il est impensable de sacrifier un pourcentage aussi important des marais protégés — qui semblent jouer un rôle déterminant dans l'alimentation des poissons du fleuve — alors que le gain local en terres arables se situera à un peu moins de 1%.

Au Québec, c'est le ministère de l'Agriculture qui assume à la fois la responsabilité de l'agriculture et la gestion des pêches en eau salée dans l'Estuaire du Saint-Laurent.

Le Conseil de la faune ne s'est pas prononcé dans son mémoire sur le projet de loi sur le «zonage faunique» annoncé au début des audiences par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, auquel il est rattaché. Au MLCP, on pense que ce projet de loi «mettrait le Québec sur la carte dans le domaine de la protection des milieux humides», ce qui pourrait éviter éventuellement l'acquisition des marais de Kamouraska par le gouvernement fédéral, un projet que la rumeur dit incessant.

Une sixième génération

REDWOOD CITY (AP) — Une fille de trois kilos et demi prénommée Tara est née dans une famille de Californie qui compte désormais, grâce à elle, six générations en vie.

Sa mère, Mme Kimberly Kathleen Peters, 19 ans, se porte bien, de même que son arrière-arrière-grand-mère, Mme Frankie Underwood, âgée de 90 ans.

Les peintres d'autos plus exposés à des crises d'asthme?

par Gilles Provost

Puisque les isocyanates ont déjà provoqué l'apparition de nombreux cas d'asthme parmi les employés des entreprises de fabrication des peintures d'automobiles, hors du Québec, il est urgent de mesurer si le problème a une gravité semblable chez ceux qui utilisent ces mêmes produits, c'est-à-dire les employés des innombrables ateliers de peinture d'automobile répartis sur le territoire québécois.

Lorsqu'il a fait cette déclaration en marge du congrès récent de l'American Academy of Allergy, le docteur Jean-Luc Malo, de l'hôpital Sacré-Cœur, a souligné que le danger n'est nullement théorique puisqu'il a déjà identifié au moins un cas d'asthme d'origine occupationnelle parmi les peintres d'automobiles. Il dit aussi savoir que quelques-uns ont été indemnisés par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Accompagné du docteur André Cartier, du même hôpital montréalais, M. Malo a rappelé que les isocyanates sont des produits plastiques qui servent de durcisseurs dans les nouvelles peintures industrielles à base d'alkydes pour les automobiles. Ils servent aussi à la fabrication de nombreux produits plastiques et même à la confection des moules utilisés dans les fonderies (où il a aussi identifié un cas d'asthme d'origine occupationnelle).

Or, disent ces deux médecins, il est déjà démontré que l'exposition aux isocyanates est responsable de l'apparition de crises d'asthme chez près d'un travailleur sur dix dans les usines étrangères qui fabriquent ces peintures ou ces matières plastiques.

Selon eux, il s'agit d'un phénomène d'origine allergique, si bien que la crise d'asthme peut être déclenchée par des concentrations extrêmement faibles et que le problème peut apparaître à la première exposition ou au bout de plusieurs années.

Malheureusement, les travailleurs ignorent souvent l'origine de leur maladie, d'autant plus qu'ils deviennent ensuite vulnérables à plusieurs autres facteurs environnementaux qui masquent peu à peu l'origine occupationnelle du problème.

Malgré tout, disent-ils, il y a souvent moyen de démontrer cette origine industrielle puisque les crises d'asthme peuvent disparaître définitivement si on retire rapidement le travailleur de son milieu. Toutefois, si on attend trop, la sensibilisation devient irréversible et incurable. Enfin, il est possible de démontrer que la gravité des crises d'asthme va en augmentant aussi longtemps que persiste l'exposition professionnelle aux isocyanates.

Interrogé sur l'opportunité de faire aussi des enquêtes épidémiologiques dans les fonderies, le docteur Malo a indiqué qu'il doit prochainement participer à une recherche sur les diverses maladies pulmonaires rencontrées dans cette industrie. On profitera certainement de l'occasion, dit-il, pour vérifier les cas d'asthme.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCES BÉLAIR AUX ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES BÉLAIR

Prenez avis, par les présentes, que l'assemblée générale annuelle et une assemblée générale spéciale des actionnaires de La Compagnie d'Assurances Bélaire sera tenue au 90 Avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, province de Québec, Canada, le lundi, 29 mars 1982 à 9:30 heures, heure normale de l'est, aux fins de recevoir et d'étudier le rapport annuel, le bilan et les états financiers de la compagnie pour l'exercice se terminant au 31 décembre 1981 ainsi que le rapport des vérificateurs de la compagnie; de procéder à l'élection des administrateurs et à la nomination des vérificateurs; de ratifier les règlements, résolutions et actes posés par les administrateurs et dirigeants de la compagnie depuis la dernière assemblée générale annuelle; de considérer et ratifier, sous réserve des amendements qui pourront y être apportés lors de l'assemblée, le Règlement No. 1982-1; et de discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée ou à tout ajournement de celle-ci.

Le Règlement No. 1982-1 a pour objet l'augmentation du capital-actions autorisé de la compagnie par la création de cent mille (100 000) actions privilégiées d'une valeur nominale de cent dollars (100\$) chacune, non votantes, non participantes, rachetables et comportant un dividende fixe, non cumulatif, préférentiel de douze pour cent (12%) l'an.

Montréal, le quatrième jour de mars 1982.

Par ordre du conseil d'administration,
le Secrétaire, Claude Béland.

ÉLECTIONS PARTIELLES QUÉBEC 82 5 AVRIL Louis-Hébert / Saint-Laurent

Révision des listes électorales du 15 mars au 20 mars

PARCE QUE VOTRE NOM DOIT ÊTRE INSCRIT ET BIEN INSCRIT.

Vous devez absolument être inscrit sur la nouvelle liste électorale pour pouvoir exercer votre droit de vote à ce scrutin.

Votre Directeur du scrutin vous fera parvenir la liste électorale de votre section de vote (poll). Vérifiez si votre nom est inscrit et bien inscrit. Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale ou s'il est mal inscrit, vous pouvez alors faire une demande d'inscription ou de correction lors de la révision des listes électorales qui se tiendra trois semaines avant les élections partielles du 5 avril. Cette révision aura lieu du 15 mars au 20 mars inclusivement.

Pour être inscrit sur la liste électorale, vous devez posséder les qualités d'électeur. Peut être inscrite sur la liste électorale toute personne qui, le jour du scrutin, soit le 5 avril:

1. a 18 ans accomplis,
2. est de citoyenneté canadienne,
3. a son domicile au Québec depuis 1 an,
4. et n'est frappée d'aucune incapacité légale.

Votre inscription sur la liste électorale doit se faire seulement dans la section de vote où vous êtes domicilié le jour de l'émission du décret, soit le 18 février 1982. Ce n'est qu'à cet endroit que vous pourrez exercer votre droit de vote.

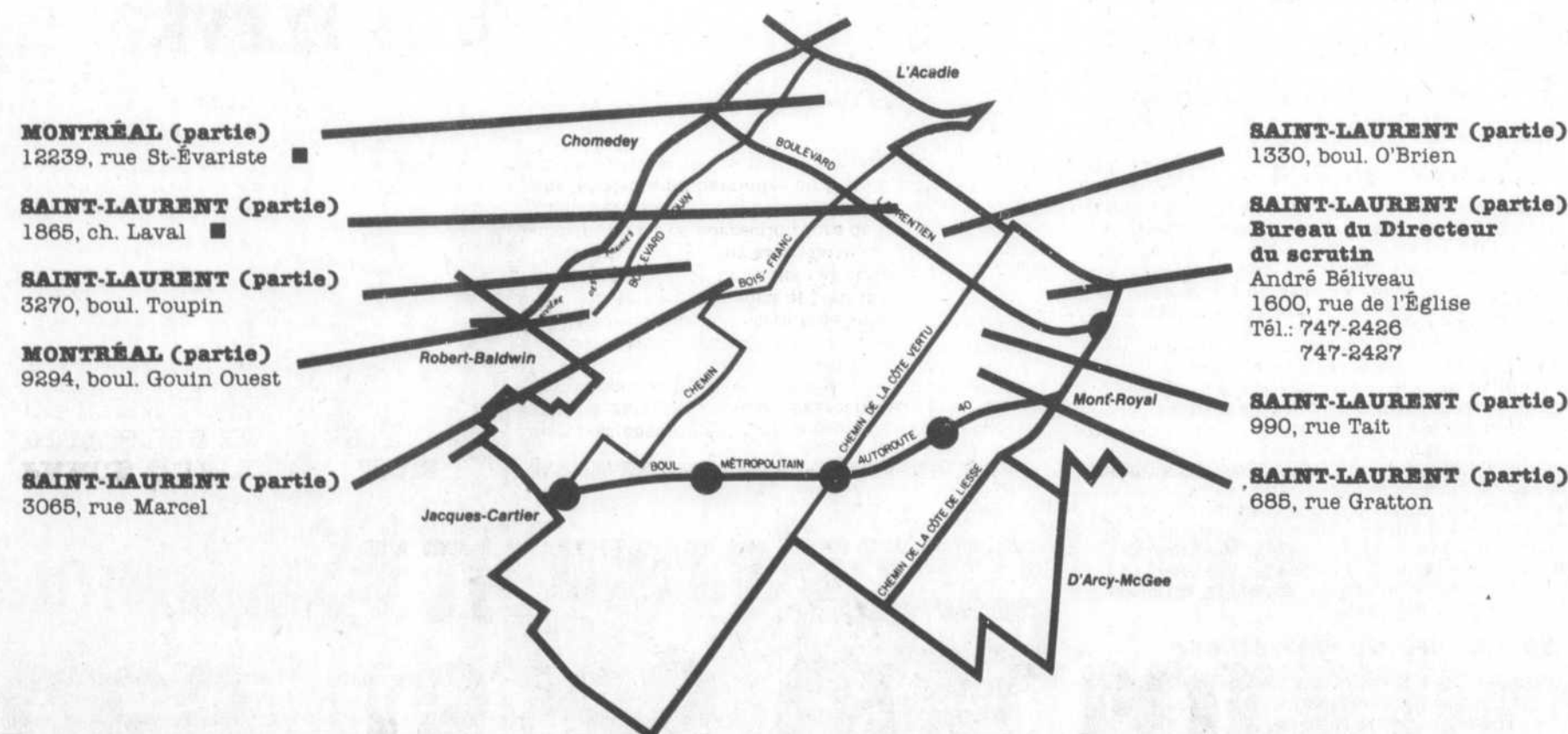
TRAVAILLEURS, ÉTUDIANTS, PERSONNES HOSPITALISÉES.

Si vous êtes un travailleur, un étudiant ou une personne hospitalisée qui avez quitté temporairement votre domicile et que vous résidiez le 18 février dans Saint-Laurent vous devez, pour pouvoir voter le 5 avril, vous inscrire dans la section de vote où vous résidez temporairement pour votre travail, vos études ou votre hospitalisation.

Cette inscription doit se faire au moment de la révision des listes électorales. Vous n'avez qu'à vous rendre au bureau de dépôt le plus près de votre résidence temporaire dans Saint-Laurent, pendant la période de révision des listes électorales, du 15 mars au 20 mars 1982.

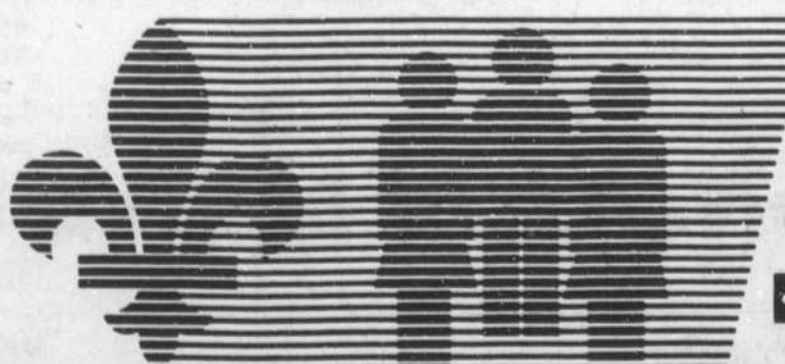
Bureaux de dépôt

Pour toute demande d'inscription, de radiation ou de correction.



Ce carré noir identifie les bureaux de dépôt aussi accessibles aux handicapés.

Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378.



parce
qu'un vote,
ça compte

Le Directeur général des élections
du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.